

Legislative Assembly  
Province of New Brunswick



Assemblée législative  
Province du Nouveau-Brunswick

## **JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)**

Daily Sitting 35  
Tuesday, May 7, 2024

Third Session  
60th legislature

Honourable Bill Oliver  
Speaker

Jour de séance 35  
le mardi 7 mai 2024

Troisième session  
60<sup>e</sup> législature

Présidence de  
l'honorable Bill Oliver



## CONTENTS

Tuesday, May 7, 2024

Introduction of Guests	
Ms. Landry, Hon. Mr. Austin .....	1
Mr. D'Amours, Mr. Speaker .....	2
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Higgs .....	3
Mr. LePage .....	4
Ms. Mitton, Hon. G. Savoie .....	5
Hon. Ms. Green, Mr. D'Amours .....	6
Mr. Coon .....	7
Statements by Members	
Mr. Cullins .....	7
Statements of Condolence and Congratulation	
Ms. Holt, Mr. K. Arseneau .....	8
Statements by Members	
Ms. Landry, Mr. Coon .....	9
Ms. Thériault, Mr. K. Arseneau .....	10
Ms. Conroy, Mr. M. LeBlanc .....	11
Ms. Mitton, Mr. Dawson .....	12
Introduction of Guests	
Hon. Mr. Higgs .....	13
Oral Questions	
Expenses	
Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Hogan, Hon. Mr. Flemming .....	13
Roads	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Ames .....	24
Government Spending	
Ms. Holt, Hon. Mr. Higgs .....	25
Point of Order	
Hon. G. Savoie .....	29
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Hogan .....	29
Ms. Landry .....	30
Mr. K. Arseneau .....	31
Hon. Mr. Fitch .....	32
Mr. McKee .....	32
Ms. Mitton .....	33
Hon. S. Wilson .....	34
Mr. G. Arseneault .....	35
Ms. Mitton .....	36

## TABLE DES MATIÈRES

le mardi 7 mai 2024

Présentation d'invités	
M <sup>me</sup> Landry, l'hon. M. Austin .....	1
M. D'Amours, le président .....	2
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Higgs .....	3
M. LePage .....	4
M <sup>me</sup> Mitton, l'hon. G. Savoie .....	5
L'hon. M <sup>me</sup> Green, M. D'Amours .....	6
M. Coon .....	7
Déclarations de députés	
M. Cullins .....	7
Déclarations de condoléances et de félicitations	
M <sup>me</sup> Holt, M. K. Arseneau .....	8
Déclarations de députés	
M <sup>me</sup> Landry, M. Coon .....	9
M <sup>me</sup> Thériault, M. K. Arseneau .....	10
M <sup>me</sup> Conroy, M. M. LeBlanc .....	11
M <sup>me</sup> Mitton, M. Dawson .....	12
Présentation d'invités	
L'hon. M. Higgs .....	13
Questions orales	
Dépenses	
M <sup>me</sup> Holt, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Hogan, l'hon. M. Flemming .....	13
Chemins	
M <sup>me</sup> Mitton, l'hon. M. Ames .....	24
Dépenses du gouvernement	
M <sup>me</sup> Holt, l'hon. M. Higgs .....	25
Rappel au Règlement	
L'hon. G. Savoie .....	29
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Hogan .....	29
M <sup>me</sup> Landry .....	30
M. K. Arseneau .....	31
L'hon. M. Fitch .....	32
M. McKee .....	32
M <sup>me</sup> Mitton .....	33
L'hon. S. Wilson .....	34
M. G. Arseneault .....	35
M <sup>me</sup> Mitton .....	36

Petitions	
No. 16 .....	36
No. 17 .....	37

Committee Reports	
Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy .....	38

#### Bills

Introduction and First Reading	
No. 33, <i>Appropriations Act 2024-2025</i>	
Hon. Mr. Steeves .....	39
No. 34, <i>Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)</i>	
Hon. Mr. Steeves .....	39
Second Reading	
No. 33, <i>Appropriations Act 2024-2025</i>	
Recorded Vote .....	39
Second Reading .....	40
No. 34, <i>Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)</i>	
Recorded Vote .....	40
Second Reading .....	41
Third Reading	
No. 33, <i>Appropriations Act 2024-2025</i>	
No. 34, <i>Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)</i>	
Third Reading .....	41

#### Bills—Introduction and First Reading

No. 35, <i>An Act to Amend the Financial Administration Act</i>	
Hon. Mr. Steeves .....	41
No. 36, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Hon. Mr. Austin .....	41
No. 37, <i>An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act</i>	
Hon. Mr. Austin .....	41
No. 38, <i>An Act to Amend the Judicature Act</i>	
Hon. Mr. Flemming .....	42
No. 39, <i>Justices of the Peace Act</i>	
Hon. Mr. Flemming .....	42
No. 40, <i>An Act Respecting Hearing Officers</i>	
Hon. Mr. Flemming .....	43
No. 41, <i>An Act to Amend the Private Occupational Training Act</i>	
Hon. Mr. Turner .....	43
No. 42, <i>An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery</i>	
Hon. G. Savoie .....	43

Government Motions for the Ordering of the Business of the House	
Hon. G. Savoie .....	44

Pétitions	
N° 16 .....	36
N° 17 .....	37

Rapports de comités	
Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires .....	38

#### Projets de loi

Dépôt et première lecture	
N° 33, <i>Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits</i>	
L'hon. M. Steeves .....	39
N° 34, <i>Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits</i>	
L'hon. M. Steeves .....	39
Deuxième lecture	
N° 33, <i>Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits</i>	
Vote nominal .....	39
Deuxième lecture .....	40
N° 34, <i>Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits</i>	
Vote nominal .....	40
Deuxième lecture .....	41
Troisième lecture	
N° 33, <i>Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits</i>	
N° 34, <i>Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits</i>	
Troisième lecture .....	41

#### Projets de loi — Dépôt et première lecture

N° 35, <i>Loi modifiant la Loi sur l'administration financière</i>	
L'hon. M. Steeves .....	41
N° 36, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
L'hon. M. Austin .....	41
N° 37, <i>Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs</i>	
L'hon. M. Austin .....	41
N° 38, <i>Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire</i>	
L'hon. M. Flemming .....	42
N° 39, <i>Loi sur les juges de paix</i>	
L'hon. M. Flemming .....	42
N° 40, <i>Loi concernant les agents d'audience</i>	
L'hon. M. Flemming .....	43
N° 41, <i>Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé</i>	
L'hon. M. Turner .....	43
N° 42, <i>Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux</i>	
L'hon. G. Savoie .....	43

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie .....	44

Point of Order	
Mr. G. Arseneault .....	45

Motions	
No. 59	
Notice .....	45
No. 60	
Notice .....	46
No. 61	
Notice .....	46
No. 62	
Notice .....	46

Bills—Second Reading	
No. 23, <i>An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen</i>	
Second Reading .....	47
No. 24, <i>An Act Respecting Occupational Health and Safety</i>	
Debated .....	47
Second Reading .....	51
No. 25, <i>An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being</i>	
Debated .....	51
Second Reading .....	60
No. 26, <i>Special Appropriation Act 2024</i>	
Debated .....	60
Second Reading .....	61
No. 27, <i>An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act</i>	
Debated .....	61
Second Reading .....	65
No. 28, <i>An Act to Amend the Provincial Court Act</i>	
Debated .....	65
Second Reading .....	68
No. 29, <i>An Act Respecting Cannabis Control</i>	
Debated .....	68
Second Reading .....	73
No. 30, <i>An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act</i>	
Debated .....	73
Second Reading .....	85

Rappel au Règlement	
M. G. Arseneault.....	45

Motions	
N° 59	
Avis .....	45
N° 60	
Avis .....	46
N° 61	
Avis .....	46
N° 62	
Avis .....	46

Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 23, <i>Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène</i>	
Deuxième lecture.....	47
N° 24, <i>Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i>	
Débat .....	47
Deuxième lecture.....	51
N° 25, <i>Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes</i>	
Débat .....	51
Deuxième lecture.....	60
N° 26, <i>Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits</i>	
Débat .....	60
Deuxième lecture.....	61
N° 27, <i>Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick</i>	
Débat .....	61
Deuxième lecture.....	65
N° 28, <i>Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale</i>	
Débat .....	65
Deuxième lecture.....	68
N° 29, <i>Loi concernant la réglementation du cannabis</i>	
Débat .....	68
Deuxième lecture.....	73
N° 30, <i>Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques</i>	
Débat .....	73
Deuxième lecture.....	85



# LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Hon. Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

# CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60<sup>e</sup> législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	L'hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	L'hon. Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Saint Croix	(PC)	L'hon. Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

## CABINET MINISTERS / LE CABINET

<b>Hon. / l'hon. Blaine Higgs</b>	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
<b>Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.</b>	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
<b>Hon. / l'hon. Kris Austin</b>	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
<b>Hon. / l'hon. Richard Ames</b>	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
<b>Hon. / l'hon. Margaret Johnson</b>	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
<b>Hon. / l'hon. Jill Green</b>	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
<b>Hon. / l'hon. Bill Hogan</b>	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
<b>Hon. / l'hon. Ernie Steeves</b>	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
<b>Hon. / l'hon. Greg Turner</b>	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises
<b>Hon. / l'hon. Réjean Savoie</b>	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional

## CABINET MINISTERS / LE CABINET

<b>Hon. / l'hon. Glen Savoie</b>	Minister of Local Government, Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Francophonie
<b>Hon. / l'hon. Bruce Fitch</b>	Minister of Health / ministre de la Santé
<b>Hon. / l'hon. Mary Wilson</b>	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
<b>Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace</b>	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
<b>Hon. / l'hon. Mike Holland</b>	Minister of Natural Resources and Energy Development, Minister of Indigenous Affairs / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, ministre des Affaires autochtones
<b>Hon. / l'hon. Sherry Wilson</b>	Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
<b>Hon. / l'hon. Kathy Bockus</b>	Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés

[Translation / Traduction]

### **Jour de séance 35**

Chambre de l'Assemblée législative

le mardi 7 mai 2024

13:00

(La séance est ouverte à 13 heures sous la présidence de l'hon. M. Oliver.

Prière.)

#### **Présentation d'invités**

**M<sup>me</sup> Landry** : Merci, Monsieur le président. C'est avec grand plaisir que nous accueillons ici aujourd'hui, à l'Assemblée législative, des invités tout à fait spéciaux. En fait, il s'agit d'un groupe d'élèves de la classe de Raphaël Lord. Le cours est intitulé Enjeux actuels. Dans le cadre de ce cours, il y a des élèves qui ont pris à cœur l'idée de préparer une pétition, Monsieur le président, pour que Cité des Jeunes A.-M.-Sormany devienne prioritaire dans les infrastructures d'éducation du gouvernement.

Donc, je veux vous présenter les instigatrices de la pétition, Laura St-Onge, Sophie Page et Janik Ouellette. Elles sont accompagnées de l'enseignant Raphaël Lord et de l'enseignante Brigitte Page. Cette dernière est également enseignante de mathématiques et de physique et récipiendaire en 2024 du prix d'innovation et de créativité en éducation de Labs créatifs. Bravo, Madame Page. Il y a aussi Valérie Martin, agente culturelle de Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Bienvenue ici, à l'Assemblée législative, à la Chambre du peuple.

13:05

**Hon. Mr. Austin**: Thank you, Mr. Speaker. Today, I am pleased to introduce the CEO of MADD Canada. Steve Sullivan flew all the way from Ottawa to be with us here today. As well, Meg Wetmore came with him. It is great to have those folks here with us today.

We also have here with us a well-known gentleman from New Brunswick, the Chief of the Woodstock Police Force. That is Chief Gary Forward.

### **Daily Sitting 35**

Assembly Chamber,

Tuesday, May 7, 2024.

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

#### **Introduction of Guests**

**Ms. Landry**: Thank you, Mr. Speaker. It is with great pleasure that we welcome some very special guests to the Legislative Assembly today. This is a group of students from Raphaël Lord's class. It is a class on current affairs. There are students in the class who have taken the idea of drafting a petition to heart, Mr. Speaker, so that Cité des Jeunes A.-M.-Sormany is given priority within the government's educational infrastructure.

So, I want to introduce to you the organizers of the petition, Laura St-Onge, Sophie Page, and Janik Ouellette. They are accompanied by teachers Raphaël Lord and Brigitte Page. Ms. Page is also a mathematics and physics teacher who received the 2024 Innovation and Creativity in Education Award from Brilliant Labs. Congratulations, Ms. Page. There is also Valérie Martin, a cultural officer at Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Welcome to the Legislative Assembly, the House of the people.

**L'hon. M. Austin** : Merci, Monsieur le président. J'ai aujourd'hui le plaisir de présenter le directeur général de MADD Canada. Steve Sullivan a fait tout le trajet en avion à partir d'Ottawa pour être avec nous ici aujourd'hui. Meg Wetmore est également venue avec lui. Il est formidable d'avoir ces gens avec nous aujourd'hui.

Nous avons également ici un monsieur bien connu du Nouveau-Brunswick, le chef du corps de police de Woodstock. C'est le chef Gary Forward.

Let's welcome these fine folks to our Legislative Assembly today.

**M. D'Amours** : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je fais écho à ma collègue de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. J'ai le grand plaisir de voir cette relève, ces leaders de demain qui sont ici avec nous, dans la tribune de l'Assemblée législative, à la Chambre du peuple, soit les gens du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais également prendre un instant pour souligner la présence de gens qui sont ici pour appuyer l'initiative de ces jeunes, soit de mettre sur pied un projet de mi-vie pour la polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany.

Donc, dans un premier temps, je voudrais souligner la présence de Marie-Ève Rousseau, présidente de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick ; Francine Fournier Cyr, présidente du conseil d'éducation du district scolaire francophone nord-ouest ; Thomas Soucy, président du conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité ; Nicole Arseneau Sluyter, présidente par intérim du conseil d'administration de la SANB ; David Couturier, directeur général de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick.

Donc, Monsieur le président, c'est extrêmement encourageant de constater que des leaders d'aujourd'hui sont en train d'appuyer des leaders de demain pour que l'on puisse avoir un meilleur Nouveau-Brunswick et que l'on soit capable, dans chacune de nos circonscriptions, de développer encore davantage l'esprit entrepreneurial, créatif et de leadership dont on est témoin ici, aujourd'hui. Merci, Monsieur le président.

**Mr. Speaker**: I have the pleasure today of introducing this year's legislative interns.

J'aimerais présenter les stagiaires parlementaires de cette année.

HarleyAnn Siddall will be graduating from Mount Allison University next week with a Bachelor of Arts degree with a major in Canadian public policy and minors in international politics, Canadian studies, and political science.

Souhaitons aujourd'hui la bienvenue à ces braves gens à notre Assemblée législative.

**Mr. D'Amours**: Thank you very much, Mr. Speaker. I will echo what my colleague from Madawaska Les Lacs-Edmundston said. I am very pleased to see this next generation, the leaders of tomorrow, who are here with us in the gallery of the Legislative Assembly, the people's House, New Brunswickers' House.

I would also like to take a moment to acknowledge the people who are here to support these young people's initiative to establish a midlife project for the Cité des Jeunes A.-M.-Sormany high school.

So, first, I would like to acknowledge Marie-Ève Rousseau, who chairs the Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick, Francine Fournier Cyr, who chairs the Francophone nord-ouest district education council, Thomas Soucy, who chairs the Vitalité Health Network board of directors, Nicole Arseneau Sluyter, who is interim chair of the board of directors of SANB, and David Couturier, executive director of the Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick.

So, Mr. Speaker, it is extremely encouraging to note that today's leaders are supporting tomorrow's leaders in creating a better New Brunswick and in ensuring the continued development, in each of our ridings, of the entrepreneurial spirit, creativity, and leadership we see here today. Thank you, Mr. Speaker.

**Le président** : J'ai aujourd'hui le plaisir de présenter les stagiaires parlementaires de cette année.

I would like to introduce this year's legislative interns.

HarleyAnn Siddall recevra la semaine prochaine son diplôme de la Mount Allison University, un baccalauréat ès arts, avec majeure en politiques canadiennes d'intérêt public et mineure en politique internationale, en études canadiennes et en sciences politiques.

Plus tard ce mois-ci, Alexis Gallant obtiendra un baccalauréat en sciences sociales avec une majeure en sciences politiques et une mineure en psychologie, de l'Université de Moncton.

Le programme de stage parlementaire en est à sa cinquième année. Les stages durent quatre mois ; ils commencent à la fin de janvier pour se terminer en mai.

The program enables students from a university in New Brunswick to support MLAs, Legislative Assembly staff, and legislative officers and participate in important nonpartisan projects. The goal is to help the students better understand the various roles and activities of the legislative branch of government and to prepare them for possible careers in public service. Hopefully, they have gained insight into the world of politics that we practice here in New Brunswick.

Bienvenue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Welcome.

### **Statements of Condolence and Congratulation**

**Hon. Mr. Higgs:** Thank you, Mr. Speaker. Before I begin, I would like to request extra time.

Mr. Speaker, I rise today to offer my sincere condolences to the family and friends of Susan Stultz. Sue served our province as the MLA for Moncton West from 2010 to 2014, within our Progressive Conservative government.

Monsieur le président, pendant cette période, elle a occupé le poste de ministre du Développement social et de ministre des Services gouvernementaux.

However, her impact on the community extended far beyond her time in the Legislative Assembly. As a business owner of an Irving Mainway for over 25 years, Sue made many lifelong connections with customers, their families, and the community around her.

Mr. Speaker, Sue was affectionately known as the Turkey Lady. She began a turkey drive in Moncton in

Alexis Gallant will be graduating later this month with a bachelor's degree in social sciences with a major in political science and a minor in psychology from the Université de Moncton.

This is the fifth year of the Legislative Internship Program. The internships last four months, from late January until May.

Le programme permet aux étudiants d'une université du Nouveau-Brunswick d'appuyer les parlementaires, le personnel de l'Assemblée législative et les hauts fonctionnaires de l'Assemblée et de participer à d'importants projets sans tendance partisane. L'objectif est d'aider les étudiants à mieux comprendre les fonctions et activités diverses de l'organe législatif du gouvernement et de les préparer à des carrières éventuelles dans les services publics. J'espère qu'ils ont appris des choses sur le monde de la politique que nous pratiquons ici au Nouveau-Brunswick.

Welcome to the Legislative Assembly of New Brunswick.

Bienvenue.

### **Messages de condoléances et de félicitations**

**L'hon. M. Higgs :** Merci, Monsieur le président. Avant de commencer, j'aimerais demander du temps additionnel.

Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour offrir mes sincères condoléances à la famille et aux amis de Susan Stultz. Elle a servi notre province comme députée de Moncton-Ouest de 2010 à 2014 dans notre gouvernement progressiste-conservateur.

Mr. Speaker, during that time, she was Minister of Social Development and Minister of Government Services.

Toutefois, son influence sur la collectivité a dépassé de loin le temps qu'elle a passé à l'Assemblée législative. Comme propriétaire d'un commerce Irving Mainway pendant plus de 25 ans, Sue a noué beaucoup de relations permanentes avec les clients, leurs familles et la collectivité qui l'entourait.

Monsieur le président, Sue était surnommée affectueusement Turkey Lady. Elle a commencé une

the 90s that went on to help hundreds of families each Christmas and inspired similar drives in other communities.

Sue had a passion for helping people and volunteered in countless capacities in her community.

Elle a touché de nombreuses personnes et elle a amélioré sa collectivité et notre province pour nous, les gens qui y vivent.

Her service was recognized with awards such as the Caring Canadian Award and the Paul Harris Fellowship international award. She also received the international YMCA Peace Medal and both the Queen's Golden Jubilee Medal and the Platinum Jubilee Medal.

13:10

On se souviendra longtemps de son dévouement envers sa famille, ses amis et sa communauté.

Mr. Speaker, I invite my colleagues to join me in extending sincere condolences to Sue's husband of 53 years, Bruce, as well as her children, her grandchildren, and the rest of her family and friends who are grieving her loss.

Merci, Monsieur le président.

**M. LePage** : Merci, Monsieur le président.

On April 18, 2024, Angela Dawn Stief Lea passed away surrounded by her family in the beautiful home she designed and built with her loving husband John. After a strong and courageous fight with cancer, she is now with her dear mother Pauline and son Quinton. She will always be in the hearts of her father, Clinton, her siblings, Danny, Dawna-Lee, and Jamie, her loving husband, John, and her sons, Izaak and Micah.

Following her diagnosis in October 2023 with terminal lung cancer linked to the high levels of radon found in her home, she said it was her goal to use her remaining time to save others. The well known and respected anti-radon activist launched an awareness campaign encouraging people to get their homes tested for the gas, and it worked, Mr. Speaker.

campagne de collecte de dindes dans les années 1990, ce qui a aidé ensuite des centaines de familles à chaque Noël et a inspiré des campagnes semblables dans d'autres collectivités.

Elle avait la passion d'aider les gens et a fait du bénévolat d'innombrables façons dans sa collectivité.

She touched the lives of many people and improved her community and our province for us, the people who live in it.

Son service a été reconnu par des distinctions telles que le Prix canadien pour l'entraide et le prix international du membre Paul Harris. Elle a également reçu la Médaille internationale de la paix du YMCA et deux autres, la Médaille du jubilé d'or et la Médaille du jubilé de platine de la reine.

Her devotion to her family, her friends, and her community will long be remembered.

Monsieur le président, j'invite mes collègues à se joindre à moi pour offrir de sincères condoléances à Bruce, qui a été son mari pendant 53 ans, ainsi qu'à ses enfants, à ses petits-enfants, au reste de sa famille et à ses amis qui déplorent sa perte.

Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. LePage**: Thank you, Mr. Speaker.

Le 18 avril 2024, Angela Dawn Stief Lea est décédée, entourée de sa famille, dans la splendide maison qu'elle a conçue et construite avec son mari aimant, John. Après une lutte énergique et courageuse contre le cancer, elle a maintenant rejoint sa chère mère Pauline et son fils Quinton. Sa mémoire sera toujours chérie par son père Clinton, son frère Danny, ses sœurs Dawna-Lee et Jamie, son mari aimant John et ses fils, Izaak et Micah.

À la suite du diagnostic de cancer du poumon en phase terminale, reçu en octobre 2023 et associé à une concentration élevée de radon trouvée dans sa maison, elle a dit qu'elle avait pour objectif d'utiliser le temps qui lui restait pour sauver les autres. Cette militante contre le radon, bien connue et respectée, a lancé une campagne de sensibilisation encourageant les gens à

On behalf of the Legislative Assembly, I extend my deepest sympathies to Angela's family, colleagues, and friends.

**Ms. Mitton:** Thank you, Mr. Speaker. I'd like to join my colleague in offering my condolences to the family, friends, and community of Angela Stief Lea, who passed away surrounded by her family in her home on April 18, 2024. Beyond her professional and community service, Angela was a loving mother and wife, imparting her passion for learning and creativity to her three sons and everyone fortunate enough to cross her path.

As we honour Angela's legacy, we must act on the urgent cause she championed after being diagnosed with stage 4 lung cancer last fall. Her relentless advocacy has brought to light the elevated radon levels that threaten the health of people not only in Havelock but across our province. The government must take decisive action to address this pressing issue in order to safeguard the health of New Brunswickers. I invite all members of the House to please join me in extending our condolences to the family, friends, and community of Angela Stief Lea.

**Hon. G. Savoie:** Thank you, Mr. Speaker. It is with profound sadness the family announced the passing of Elizabeth Tracey, who peacefully passed at Saint John Regional Hospital on April 25 surrounded by her family.

Born on October 24, 1953, to her parents, Alice Campbell (née Bastarache) and John Campbell, Liz was the beloved wife to Brian Tracy and the loving mother to Mary Savoie and her husband Glen and to Cindy Guthrie and her husband Derek. She was also a devoted grandmother to Jessica Flooks, Connor Savoie, Olivia Savoie, Hannah Guthrie, Dawson Guthrie, and Alicia Boudreau and her husband Nick. She also leaves behind her great-grandchildren, Sam Voutt and Carson Voutt. Liz was predeceased by all her siblings: Paul Campbell (Gloria), Frank Campbell (Sharon), Ronald Campbell (Margaret "Bunny"), Margaret Hull (John), Annie Hull, Rose Fader (Edward), and Lada Beckingham (Ronald).

faire vérifier la présence de ce gaz dans leurs maisons, et elle a fonctionné, Monsieur le président.

Au nom de l'Assemblée législative, j'exprime mes plus profondes sympathies à la famille, aux collègues et aux amis d'Angela.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le président. Je voudrais me joindre à mon collègue pour offrir mes condoléances à la famille, aux amis et à la collectivité d'Angela Stief Lea, qui est décédée entourée de sa famille dans sa maison le 18 avril 2024. En plus de son service professionnel et communautaire, Angela était une mère et une épouse aimante, qui a transmis sa passion pour l'apprentissage et la créativité à ses trois fils et à quiconque a eu le bonheur de croiser sa route.

En honorant l'héritage d'Angela, nous devons agir pour la cause urgente qu'elle a défendue après avoir reçu le diagnostic de cancer du poumon de stade 4 l'automne dernier. Sa mobilisation inlassable a fait la lumière sur les niveaux élevés de radon qui menacent la santé des gens, pas seulement à Havelock, mais dans toute notre province. Le gouvernement doit prendre des mesures décisives pour traiter cette question pressante afin de protéger la santé des gens du Nouveau-Brunswick. J'invite tous les parlementaires à bien vouloir se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille, aux amis et à la collectivité d'Angela Stief Lea.

**L'hon. G. Savoie :** Merci, Monsieur le président. C'est avec une profonde tristesse que la famille a annoncé le décès d'Elizabeth Tracey, qui est décédée paisiblement le 25 avril à l'Hôpital régional de Saint John, entourée de sa famille.

Née le 24 octobre 1953, fille de ses parents Alice Campbell (née Bastarache) et John Campbell, Liz était l'épouse bien-aimée de Brian Tracy et la mère aimante de Mary Savoie et de son mari Glen, ainsi que de Cindy Guthrie et de son mari Derek. Elle était aussi la grand-mère dévouée de Jessica Flooks, de Connor Savoie, d'Olivia Savoie, de Hannah Guthrie, de Dawson Guthrie ainsi que d'Alicia Boudreau et de son mari Nick. Elle laisse aussi dans le deuil ses arrière-petits-enfants, Sam Voutt et Carson Voutt. Tous les frères et sœurs de Liz sont décédés avant elle : Paul Campbell (Gloria), Frank Campbell (Sharon), Ronald Campbell (Margaret «Bunny»), Margaret Hull (John), Annie Hull, Rose Fader (Edward) et Lada Beckingham (Ronald).

Liz was an avid reader of romance novels, going through several books per week in her younger days. She loved playing bingo on Thursday nights with Henriette and also at Wally's Campground. She will be missed by all who knew and loved her. Thank you, Mr. Speaker.

**Hon. Ms. Green:** Mr. Speaker, I rise today to share my condolences to the families of the victims of a tragic motor vehicle accident that occurred in Fredericton North this past weekend. The Fredericton police force continues to investigate the collision, and details are still being examined. What we do know is that this accident claimed the lives of three young people and injured two others, one critically.

Mr. Speaker, this is an unimaginable tragedy. It's a parent's worst nightmare. As a parent and member of this community, my heart is broken. My deepest condolences go out to the families and friends of the deceased and those impacted by the accident. My thoughts are also with the first responders who attended the scene. Thank you, Mr. Speaker.

13:15

**M. D'Amours :** Monsieur le président, l'entreprise Beaulieu Plumbing and Mechanical a été fondée par Gaetan et Carol Beaulieu le 2 mai 1984. Depuis ses débuts modestes, l'entreprise a été une source d'inspiration, établissant des normes élevées dans l'industrie. Au début, l'entreprise n'offrait que des services de plomberie, pour ensuite ajouter des services de chauffage, de fabrication et d'installation de ventilation, de réfrigération et de gaz médicaux pour nos écoles et hôpitaux. Le parcours de Gaetan et Carol Beaulieu démontre une détermination, un travail acharné et un engagement à l'égard de l'excellence. Leur expertise inégalée, leur innovation et leur service à la clientèle exceptionnel a gagné la confiance de leurs clients et partenaires.

Votre succès ne se mesure pas seulement selon le nombre d'années en affaires, mais selon vos réalisations remarquables et votre impact positif, tant à l'échelle locale que provinciale. Une nouvelle génération prend maintenant en main la destinée de Beaulieu Plumbing and Mechanical, soit Justin Beaulieu, à titre de PDG, et Pierre-Luc Cyr, à titre de directeur financier. Félicitations aux fondateurs et bon

Liz était une lectrice vorace de romans d'amour ; elle en lisait plusieurs par semaine pendant sa jeunesse. Elle aimait jouer au bingo les jeudis soirs avec Henriette et en campant à Wally's Campground. Elle sera regrettée par tous ceux qui l'ont connue et aimée. Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M<sup>me</sup> Green:** Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mes condoléances aux familles des victimes d'un tragique accident de véhicule à moteur qui a eu lieu à Fredericton-Nord cette fin de semaine. Le corps de police de Fredericton continue de faire enquête sur la collision, et les détails sont encore en train d'être examinés. Ce que nous savons, c'est que cet accident a coûté la vie à trois jeunes et en a blessé deux autres, dont un est dans un état critique.

Monsieur le président, c'est une tragédie inimaginable. C'est le pire cauchemar d'un parent. En tant que parent et membre de cette collectivité, j'en ai le cœur brisé. J'offre mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis des défunts et de ceux qui sont touchés par l'accident. Je sympathise aussi avec les premiers intervenants qui sont allés sur les lieux. Merci, Monsieur le président.

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, the Beaulieu Plumbing and Mechanical business was founded by Gaetan and Carol Beaulieu on May 2, 1984. From its humble beginnings, the business has been a source of inspiration, establishing high standards in the industry. Initially, the business only offered plumbing services, but it later added heating, manufacturing, ventilation installation, refrigeration, and medical gas services for our schools and hospitals. The journey of Gaetan and Carol Beaulieu shows their determination, hard work, and commitment to excellence. Their expertise is unmatched, and their innovation and exceptional customer service have won them the trust of their clients and partners.

Your success is based not only on the number of years you've been in business, but also on your outstanding accomplishments and positive impact, both at the local and provincial levels. The future of Beaulieu Plumbing and Mechanical is now in the hands of a new generation, with Justin Beaulieu as CEO and Pierre-Luc Cyr as Chief Financial Officer. Congratulations to the founders and best of luck to the entire team at

succès à l'ensemble de l'équipe de Beaulieu Plumbing and Mechanical. Merci, Monsieur le président.

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, I would like to recognize the distinguished career of Tom Smart and wish him a good retirement as he leaves his role as CEO of the Beaverbrook Art Gallery. Tom's exemplary tenure over the past 7 years in that role and his contributions to the arts community over 30 years have profoundly enriched our cultural landscape. Under Tom's leadership, the Beaverbrook Art Gallery has flourished, effectively connecting to our communities—all our peoples—while building on its national and international reputation. He has been instrumental in guiding the gallery through a significant growth period, including the addition of the Harrison McCain Pavilion.

Mr. Speaker, I invite all members to join me in thanking Tom Smart for his visionary leadership at the Beaverbrook Art Gallery and wishing him well on his well-deserved retirement. Thank you, Mr. Speaker.

### **Statements by Members**

**Mr. Cullins:** Mr. Speaker, our government is working on more concrete ways to make sure that New Brunswickers can access the right to health care at the right time. Today, I would like to speak on three of the many ways we are improving health care. First, by welcoming more internationally educated nurses, we are working to ensure that our health care workers are part of a well-staffed system. Second, we are making it easier for New Brunswickers to access their health records online by launching the MyHealthNB mobile app. Third, we are establishing integrated youth wellness hubs around the province to give young New Brunswickers and their families easier access to mental health and addictions support. Access to health care remains a top priority for our government because it is a top priority for so many people in our province. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. Speaker:** Members, I got a little ahead of myself. Still on messages of congratulation, Leader of the Opposition.

Beaulieu Plumbing and Mechanical. Thank you, Mr. Speaker.

**M. Coon :** Monsieur le président, je tiens à rendre hommage à la carrière distinguée de Tom Smart et à lui souhaiter une bonne retraite au moment où il quitte ses fonctions de directeur général de la Galerie d'art Beaverbrook. L'exercice exemplaire de ces fonctions par Tom depuis sept ans et ses contributions au monde des arts depuis 30 ans ont profondément enrichi notre paysage culturel. Sous la direction de Tom, la Galerie d'art Beaverbrook a prospéré en établissant des relations efficaces avec nos collectivités — toutes nos populations — tout en renforçant sa réputation nationale et internationale. Il a joué un rôle déterminant en pilotant la galerie dans une importante période de croissance, y compris l'ajout du Pavillon Harrison-McCain.

Monsieur le président, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour remercier Tom Smart de son leadership visionnaire à la Galerie d'art Beaverbrook et pour lui offrir nos bons souhaits dans une retraite bien méritée. Merci, Monsieur le président.

### **Déclarations de députés**

**M. Cullins :** Monsieur le président, notre gouvernement travaille à établir des moyens plus concrets pour assurer que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent avoir droit d'accès aux soins de santé au bon moment. Aujourd'hui, je veux parler de trois de nos nombreuses façons d'améliorer les soins de santé. Premièrement, en accueillant plus d'infirmières formées à l'étranger, nous travaillons à assurer que nos travailleurs des soins de santé font partie d'un système bien doté en personnel. Deuxièmement, nous facilitons l'accès des gens du Nouveau-Brunswick à leurs dossiers de santé en ligne en lançant l'application mobile MaSantéNB. Troisièmement, nous établissons des centres de bien-être pour les jeunes dans toute la province pour offrir aux jeunes du Nouveau-Brunswick et à leurs familles un accès plus facile à un soutien de la santé mentale et du traitement des dépendances. L'accès aux soins de santé demeure une priorité absolue pour notre gouvernement parce qu'il est une priorité absolue pour tant de gens de notre province. Merci, Monsieur le président.

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai précipité un peu les choses. Nous

sommes encore aux messages de félicitations, Madame la chef de l'opposition.

### **Statements of Condolence and Congratulation**

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. It is my honour to rise in the House today to celebrate the amazing New Brunswickers who are dominating in the world of wheelchair basketball. First, I would like to congratulate New Brunswick's wheelchair basketball team for its national gold medal, won here in Fredericton on Sunday, April 28. The team was captained by Westley Johnston and coached by Clary Stubbert, and the team won all six games in the runup to the Division 2 gold. The MVP award went to Sean Wilson and all-star awards went to Ellen Doria and Shane Dunnett.

Two provincial legends were also recognized. Sabrina Durepos and Dave Durepos were inducted into the Canadian Wheelchair Basketball Hall of Fame for their successful careers in paralympic and world events, as well as for their contributions to coaching and development in the community. Over the past 30 years, Dave has racked up gold medal after gold medal, notably captaining Team Canada in Sydney, Australia. Sabrina has earned numerous gold medals at paralympic and world championships. She has played a pivotal role in developing the Learn to Play program here in New Brunswick and coached and managed Team New Brunswick at four straight Canada Games.

So to Dave and Sabrina and New Brunswick's wheelchair basketball team, thank you for doing New Brunswick proud, and congratulations.

**Mr. K. Arseneau:** Mr. Speaker, today, I would like to congratulate the exceptional cultural contribution by the two remarkable authors Margaret Augustine and Lauren Beck of L'nui Menikuk, also known as Indian Island First Nation. Their recent cookbook, *Mitji—Let's Eat! : Mi'kmaq Recipes from Sikniktuk*, stands as a testament to the rich heritage and resilient spirit of the people of Mi'gma'gi.

### **Messages de condoléances et de félicitations**

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour célébrer les gens sensationnels du Nouveau-Brunswick qui dominent le monde du basketball en fauteuil roulant. Tout d'abord, je tiens à féliciter l'équipe de basketball en fauteuil roulant du Nouveau-Brunswick de sa médaille d'or nationale, remportée ici à Fredericton le dimanche 28 avril. Le capitaine de l'équipe était Westley Johnston et son entraîneur était Clary Stubbert, et l'équipe a gagné ses six parties dans les compétitions pour la médaille d'or de la division 2. Le prix du joueur le plus utile a été décerné à Sean Wilson, et des prix de joueurs tout étoiles ont été remis à Ellen Doria et à Shane Dunnett.

Deux légendes provinciales ont aussi été reconnues. Sabrina Durepos et Dave Durepos ont été intronisés au Temple de la renommée du basketball en fauteuil roulant canadien pour leurs brillantes carrières à des compétitions paralympiques et mondiales, ainsi que pour leurs contributions comme entraîneurs et pour le progrès de la collectivité. Depuis 30 ans, Dave a remporté une médaille d'or après l'autre, spécialement comme capitaine d'Équipe Canada à Sydney, en Australie. Sabrina a remporté de nombreuses médailles d'or aux championnats paralympiques et mondiaux. Elle a joué un rôle déterminant dans le développement du Programme d'apprentissage du jeu au Nouveau-Brunswick, et elle a été entraîneuse et directrice d'Équipe Nouveau-Brunswick à quatre Jeux du Canada de suite.

Alors, merci à Dave et à Sabrina et à l'équipe de basketball en fauteuil roulant du Nouveau-Brunswick, le Nouveau-Brunswick est fier d'eux, et félicitations.

**M. K. Arseneau :** Monsieur le président, aujourd'hui, je tiens à féliciter de leur contribution culturelle exceptionnelle les deux remarquables auteures Margaret Augustine et Lauren Beck, de L'nui Menikuk, également appelée la Première Nation d'Indian Island. Leur récent livre de recettes, intitulé *Mitji—Let's Eat! : Mi'kmaq Recipes from Sikniktuk*, est un témoignage du riche patrimoine et de l'esprit de résistance des gens de Mi'gma'gi.

13:20

Mr. Speaker, this is not just a cookbook. The recipes are enriched with the historical knowledge and lived experience of a community that has thrived on these lands for generations. Through their work, they have addressed the profound impacts of gastrocolonialism—how colonial policies altered traditional Indigenous recipes. Mr. Speaker, I invite all members to join me in congratulating Margaret Augustine and Lauren Beck for their commitment to preserving Indigenous culinary traditions.

### **Déclarations de députés**

**M<sup>me</sup> Landry** : Merci, Monsieur le président. Le projet mi-vie de Cité des Jeunes A.-M.-Sormany était en 3<sup>e</sup> position sur la liste des projets du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en 2018. En 2024, il se retrouve en 39<sup>e</sup> position, même si le district scolaire francophone nord-ouest a indiqué que ce projet était sa priorité numéro un.

Depuis que ce gouvernement est venu au pouvoir, il n'y a eu aucune annonce de nouvelles écoles francophones, alors que 13 nouvelles écoles ont été annoncées pour le secteur anglophone. Il est évident que le secteur francophone est sous-financé.

La présidente de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick a rappelé au gouvernement qu'il avait des obligations en ce qui concerne des investissements équitables pour les communautés linguistiques officielles. Aujourd'hui, ce sont des élèves soucieux de l'avenir de leur école et de leur collectivité qui viennent rappeler au gouvernement ses obligations en matière d'éducation. Nous souhaitons que ce gouvernement commence à écouter les gens du Nouveau-Brunswick.

**Mr. Coon**: Thank you, Mr. Speaker. I'm quite pumped. Over 1 000 middle school and high school students from more than 40 schools from the Anglophone education system have arrived at St. Thomas University in our province's capital to participate in the largest single-site provincial drama festival in the country. I'm talking about Drama Fest 2024.

(Interjections.)

Monsieur le président, ce n'est pas rien qu'un livre de recettes. Les recettes sont enrichies par les connaissances historiques et l'expérience vécue d'une communauté qui a prospéré sur ces terres pendant des générations. Par leur travail, les auteures ont traité des répercussions profondes du gastro-colonialisme, ou de la manière dont les politiques coloniales ont altéré les recettes autochtones traditionnelles. Monsieur le président, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Margaret Augustine et Lauren Beck de leur engagement à préserver les traditions culinaires autochtones.

### **Statements by Members**

**Ms. Landry**: Thank you, Mr. Speaker. The midlife project for Cité des Jeunes A.-M.-Sormany was third on the list of Department of Education and Early Childhood Development projects in 2018. In 2024, it is in 39th place, despite the Francophone nord-ouest school district indicating that it was its number one priority.

Since this government took office, there have been no announcements of new Francophone schools, whereas 13 new schools have been announced for the Anglophone sector. The Francophone sector is clearly underfunded.

The President of the Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick reminded the government that it had obligations regarding equitable investments between the official linguistic communities. Today, students who are concerned about the future of their school and their community are the ones who are here to remind the government of its obligations in education. We hope the government starts listening to New Brunswickers.

**M. Coon** : Merci, Monsieur le président. Je suis emballé. Plus de 1 000 élèves de l'intermédiaire et du secondaire provenant de plus de 40 écoles du système d'éducation anglophone sont arrivés à la St. Thomas University, dans notre capitale provinciale, pour participer au plus grand festival provincial d'art dramatique du pays tenu à un seul endroit. Il s'agit de Drama Fest 2024.

(Exclamations.)

**Mr. Coon:** Thank you for that. Mr. Speaker, it's an opportunity for students to perform, of course, to receive feedback from theatre professionals on their performances and the plays they're in, to build on their talents and experience, and to have fun. Some 56 plays will be performed. Drama Fest began yesterday, with middle school plays running through tomorrow. High school plays will start Thursday and run through Saturday. All performances are open to the public. If you have the opportunity to drop by, it's just \$5 for a daily pass and \$10 for a festival pass. I want to welcome these students, their teachers, and the incredible volunteers to Fredericton. Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Thériault :** Monsieur le président, bienvenue au Nouveau-Brunswick, là où, sous la gouverne des Conservateurs, tout est possible. Avec les Conservateurs, il est possible de devenir sous-ministre et de se faire payer 20 000 \$ pour déménager à la fin d'un mandat. Avec les Conservateurs, il est également possible de devenir ministre et de partir en vacances en Europe, avec des chambres à 800 \$ la nuit et des tours de manège, et ce, aux frais des contribuables. Avec les Conservateurs, il est même possible de devenir premier ministre en prétendant être responsable fiscalement devant le public, mais en ne l'étant finalement pas dans les coulisses.

Monsieur le président, la seule possibilité d'espoir pour notre province, c'est que les Conservateurs ne forment plus le gouvernement. Merci.

**Mr. K. Arseneau:** Mr. Speaker, everyone deserves a healthy environment and the quality of life that comes with it. That includes the people of Richibucto and surroundings. Yesterday, Coastal Shell Products started operating, reminding the people of Richibucto that a fundamental land planning error was made back in 2016 when the Liberals announced the opening of a seashell processing plant beside a school and residential area. The Conservatives have ignored this problem and have failed to protect the quality of life of the Richibucto people.

The fundamental problem is that the government is failing at its task to actually listen to local populations. People are sitting in comfortable offices in the provincial capital and thinking they know better than local citizens. Liberal and Conservative governments alike have always prioritized their interests and those

**M. Coon :** Je vous en remercie. Monsieur le président, c'est une occasion pour les élèves de jouer un rôle évidemment, de recevoir des observations de professionnels du théâtre sur leurs prestations et les pièces qu'ils jouent, de rehausser leurs talents et leur expérience et de s'amuser. Environ 56 pièces seront jouées. Drama Fest a commencé hier, et les pièces des écoles intermédiaires seront jouées jusqu'à demain. Les pièces des écoles secondaires commenceront jeudi et seront jouées jusqu'à samedi. Toutes les représentations sont ouvertes au public. Si vous avez l'occasion d'y faire un tour, c'est seulement 5 \$ pour l'admission pour une journée et 10 \$ pour l'admission à tout le festival. Je souhaite la bienvenue à ces élèves, à leurs enseignants et aux incroyables bénévoles de Fredericton. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Thériault:** Mr. Speaker, welcome to New Brunswick, where, under the governance of the Conservatives, anything is possible. With the Conservatives, it is possible to become a deputy minister and get paid \$20 000 to move at the end of a mandate. With the Conservatives, it is also possible to become a minister and go on vacation to Europe, with \$800-per-night hotel rooms and merry-go-rounds, all on the taxpayers' dime. With the Conservatives, it is even possible to become Premier by pretending to be fiscally responsible in public without being so behind the scenes.

Mr. Speaker, the only possibility for hope in our province is for the Conservatives to no longer make up the government. Thank you.

**M. K. Arseneau :** Monsieur le président, tout le monde mérite un environnement sain et la qualité de vie qui s'ensuit. Cela s'applique aussi à la population de Richibucto et des environs. Hier, Coastal Shell Products a commencé ses activités, ce qui a rappelé aux gens de Richibucto qu'une erreur fondamentale d'aménagement du territoire a été commise en 2016 quand les Libéraux ont annoncé l'ouverture d'une usine de traitement des fruits de mer à côté d'une école et d'un quartier résidentiel. Les Conservateurs ont fermé les yeux sur ce problème et n'ont pas protégé la qualité de vie des gens de Richibucto.

Le problème fondamental, c'est que le gouvernement faillit à sa tâche d'écouter réellement les populations locales. Les gens sont assis dans des bureaux confortables de la capitale provinciale et pensent mieux s'y connaître que les gens de l'endroit. Les gouvernements, tant libéraux que conservateurs, ont

of their friends. A shift in the paradigm is needed, which means a profound change in power structures where communities can prosper together and not for the interests of the same few.

13:25

**Ms. Conroy:** Mr. Speaker, the high cost of everything is top of mind for just about everyone. Our government is taking steps non-stop to improve affordability for New Brunswickers, including reducing personal income tax, cutting the childcare fees by 50% on average since 2022, eliminating the interest on provincial student loans, increasing the minimum wage, investing in two rounds of Emergency Fuel and Food Benefit, and increasing the Low-Income Seniors' Benefit by 50%.

Mr. Speaker, I would like to remind New Brunswickers and their families of the June 30 deadline to apply for the New Brunswick Workers Benefit. All the details are available on the government website. If your family had an after-tax income of \$70 000 or less, you may be eligible. The New Brunswick Workers Benefit is one more way that our government is working to improve affordability for New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. M. LeBlanc:** Team Higgs understands that being trusted with power means taking criticism and listening to debate. We expect our ministers to consult and explain, rather than duck and cover. When we can move decisions closer to communities, whether it be by empowering municipal governments or strengthening local schools, we will jump at the chance.

Il s'agit de trois citations directement tirées de sa plateforme électorale de 2018. Ces paroles cherchaient à rendre ce gouvernement plus transparent, alors que, à l'époque, selon lui, le Cabinet du premier ministre avait trop de pouvoirs, bien que ce dernier semble désormais exercer un contrôle oppressant et autoritaire. Au lieu de cela, il a exacerbé les divisions dans notre province, ciblant toutes les minorités à un

toujours donné priorité à leurs intérêts et à ceux de leurs amis. Un changement de paradigme est nécessaire, c'est-à-dire un profond changement des structures de pouvoir par lequel les collectivités peuvent prospérer ensemble et non pour les intérêts des quelques mêmes personnes.

**M<sup>me</sup> Conroy:** Monsieur le président, le fait que tout coûte si cher est au premier plan des pensées d'à peu près tout le monde. Notre gouvernement ne cesse pas de prendre des mesures pour améliorer l'accessibilité financière pour les gens du Nouveau-Brunswick, notamment en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers, en en réduisant de 50 % en moyenne les frais de garderie depuis 2022, en éliminant l'intérêt sur les prêts étudiants provinciaux, en augmentant le salaire minimum, en investissant dans deux séries de prestations d'urgence pour le carburant et la nourriture et en augmentant de 50 % la Prestation pour personnes âgées à faible revenu.

Monsieur le président, je tiens à rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick et à leurs familles la date limite du 30 juin pour demander la prestation pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick. Tous les détails sont affichés sur le site Web du gouvernement. Si votre famille a eu un revenu après impôt de 70 000 \$ ou moins, vous pouvez être admissible. La prestation pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick est un moyen de plus pris par notre gouvernement pour améliorer l'accessibilité financière pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

**M. M. LeBlanc :** L'équipe Higgs comprend que de se voir confier le pouvoir veut dire accepter la critique et prêter l'oreille aux débats. Nous nous attendons à ce que nos ministres organisent des consultations et s'expliquent, plutôt que de se défilier et d'éluder les questions. Et lorsque l'occasion se présentera de rapprocher la prise de décision des collectivités, que ce soit par l'habilitation des administrations municipales ou le renforcement des écoles locales, nous ne manquerons pas de la saisir.

Those three quotes are taken directly from the government's 2018 election platform. Those words were supposed to make the government more transparent, but, though the Premier said at the time that the Premier's Office had too much power, now he seems to exert an oppressive and authoritarian control. Instead, he has worsened divisions in our province and

point tel que même son propre caucus ne peut plus le soutenir.

Monsieur le président, avec ce premier ministre, c'est au diable la Constitution canadienne, au diable la constitution du Parti conservateur.

I am the boss, and it will be my way or the highway. No one had better stand in the way.

Merci, Monsieur le président.

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, what is happening in health care right now is absolutely messed up. There are people coming to my office, looking for help to find health care and navigate this patchwork system of care that is private, public, online, in-person, and often not even in our community. People's health is suffering. People's mental health is suffering. Some people with chronic conditions such as COPD are not even being followed by a doctor anymore. It's scary. I worry about their health.

Government after government, red and blue, have kicked this can down the road. They have refused to listen to experts, refused to react, and refused to invest in necessary solutions. Here we are, Mr. Speaker, with people are who are sick and without anywhere to turn. It is horrifying, scary, and completely unacceptable.

Is this good enough? Is this good enough, Mr. Speaker? No. We are better than this, and New Brunswickers deserve better than this.

**Mr. Dawson:** Mr. Speaker, when comparing Bathurst to Fredericton, the Liberal Leader recently said that voters in Fredericton are highly educated and Bathurst is totally different. Her statement really struck home for me. As near as I can tell, Mr. Speaker, I am the only member of this Assembly today who did not get a high school diploma. Like many great New Brunswickers, my family obligations required me to work while others were completing high school and other programs.

I have heard the jeers of the members opposite as I work to improve my confidence and ability at public speaking in this House. I have heard all the insults before, but I have learned to not accept criticism from

targeted minorities so much that even his own caucus cannot support him anymore.

Mr. Speaker, for this Premier, it's to heck with the Constitution of Canada and to heck with the constitution of the Conservative Party.

C'est moi qui mène, et ma décision est sans appel. Que personne n'ose s'opposer à moi.

Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, les soins de santé sont actuellement dans un état de confusion totale. Il y a des gens qui viennent à mon bureau et demandent de l'aide pour trouver des soins de santé et se débrouiller dans ce système disparate de soins qui sont privés, publics, en ligne, en personne, et souvent pas même présents dans notre collectivité. La santé des gens en souffre. La santé mentale des gens en souffre. Certains de ceux qui ont des conditions chroniques comme la BPCO ne sont même plus suivis par un médecin. C'est effrayant. Je m'inquiète de leur santé.

Un gouvernement après l'autre, rouge ou bleu, a remis le problème à plus tard. On a refusé d'écouter les experts, on a refusé d'agir, et on a refusé d'investir dans les solutions nécessaires. Nous voici donc, Monsieur le président, avec des gens qui sont malades et n'ont nulle part où aller. C'est horrifiant, effrayant, et tout à fait inacceptable.

Est-ce suffisant? Est-ce suffisant, Monsieur le président? Non. Nous sommes meilleurs que cela, et les gens du Nouveau-Brunswick méritent quelque chose de mieux.

**M. Dawson :** Monsieur le président, en comparant Bathurst à Fredericton, la chef libérale a dit récemment que les électeurs de Fredericton sont très instruits et que c'est totalement différent à Bathurst. Sa déclaration m'a vraiment touché au cœur. Autant que je puisse dire, Monsieur le président, je suis le seul parlementaire aujourd'hui qui n'a pas eu de diplôme du secondaire. Comme beaucoup de braves gens du Nouveau-Brunswick, mes obligations familiales m'ont obligé à travailler pendant que d'autres terminaient leur secondaire et d'autres programmes.

J'ai entendu les moqueries des gens d'en face pendant que je m'efforce d'améliorer ma confiance et ma capacité de parler en public à la Chambre. J'ai déjà entendu toutes les insultes, mais j'ai appris à ne pas

people from whom I would not seek advice. I make a real mess of these statements some days, Mr. Speaker, as you well know. But I try to get up the next day and do it all over again. I think the majority of New Brunswickers know that education and intelligence are two totally different things and that it is possible to be highly educated but not very smart. Thank you, Mr. Speaker.

### Introduction of Guests

**Hon. Mr. Higgs**, after requesting that the Speaker revert to the order of Introduction of Guests: Thank you, Mr. Speaker. Today I am honoured to introduce a couple of guests who are here. First is Tom Soucy. He is Chair of the Vitalité Health Network board. I certainly want to commend Tom for the responsibilities that he has taken on as we coordinate our health system in New Brunswick and work together. He has a side job as well. If anyone knows Mr. Soucy, he is certainly very much involved in the business world. He is a major success story in the northwest of the province and throughout Eastern Canada and the United States. Thank you, Mr. Soucy, for being here today. Thanks very much.

13:30

I also want to recognize a former MLA of our party from 2010 to 2014, Wes McLean. He served for four years. Later, he was in the office for a few years. Now, he is in the private sector. So, Wes, thank you for joining us as well.

### Oral Questions

#### **Expenses**

**Ms. Holt**: Mr. Speaker, over the past few months, New Brunswickers have been opening their property tax bills and opening their energy bills, and they are stressed out. Families are pinching pennies and making tough decisions every day, and then they open the newspaper and see news of \$800 hotel rooms, \$19 000 in realtor fees, contracts of \$20 000 per month plus expenses to outsiders, and court case after course case. They are asking us: Is this where my tax dollars are going?

accepter les critiques des gens à qui je ne demanderais pas conseil. Je bousille réellement ces déclarations à certains jours, Monsieur le président, comme vous le savez bien. Pourtant, j'essaie encore de parler le lendemain et de recommencer à zéro. Je pense que la majorité des gens du Nouveau-Brunswick savent que l'éducation et l'intelligence sont deux choses totalement différentes et qu'il est possible d'avoir beaucoup d'instruction mais de ne pas être très brillant. Merci, Monsieur le président.

### Présentation d'invités

**L'hon. M. Higgs**, après avoir demandé au président de revenir à l'appel de la présentation d'invités : Merci, Monsieur le président. J'ai aujourd'hui l'honneur de présenter quelques invités ici présents. Le premier est Tom Soucy. Il est président du conseil du Réseau de santé Vitalité. Je tiens vraiment à féliciter Tom des responsabilités qu'il a assumées pendant que nous coordonnons notre système de santé au Nouveau-Brunswick et que nous travaillons ensemble. Il a également un travail secondaire. Si quelqu'un connaît M. Soucy, il est certainement très engagé dans le monde des affaires. Il obtient un grand succès dans le nord-ouest de la province, dans tout l'est du Canada et aux États-Unis. Merci, Monsieur Soucy, d'être ici aujourd'hui. Merci beaucoup.

Je tiens aussi à saluer un ancien député de notre parti de 2010 à 2014, Wes McLean. Il a siégé pendant quatre ans. Plus tard, il a été dans un bureau pendant quelques années. Maintenant, il est dans le secteur privé. Alors, Wes, merci également de vous être joint à nous.

### Questions orales

#### **Dépenses du gouvernement**

**M<sup>me</sup> Holt** : Monsieur le président, depuis quelques mois, les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent du stress en raison de leur facture d'impôt foncier et leurs factures d'électricité. Chaque jour, les familles doivent compter leurs sous et prendre des décisions difficiles, puis elles ouvrent le journal et voient des nouvelles sur des chambres d'hôtel à 800 \$, des frais de courtage immobilier de 19 000 \$, des contrats octroyant à des gens de l'extérieur 20 000 \$ par mois plus le remboursement des frais engagés, et une succession

To quote the Premier in 2018, “I talk about numbers a lot, because when our tax dollars are wasted, for political reasons, that money is not available for health care, education or social services”. Well, today, we see that this money is not available to be invested in health care, education, and social services and instead it’s being wasted. These past few years, we’ve witnessed the repeated misuse of public funds by a Premier who’s lost touch with the reality of New Brunswickers. Mr. Premier, are these trips, contracts, lawsuits, and expenses your definition of the fiscally responsible use of New Brunswickers’ money?

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, it’s an honour to be back in the House speaking to these issues. If you look at our budget and our expenditures, you will see that, in the past six years, we’ve had the largest health care spending budget of all time. There’s no shortage of what we’re spending money on. You could go through every department in that category and see where the money is being placed, but that’s not going to be the answer, as I’ve said all along. That is the only answer that comes from across the hall. But the answer comes from asking how we can manage better and how we deliver better service.

In relation to the expenses, we are certainly looking at our policies there. We are asking: Okay, can we do better? Because we think we can do better in every area in every category in this province.

However, Mr. Speaker, I’d certainly like to draw attention to the Premier’s Office and the role of the principal secretary. The principal secretary is a political position. It’s been there for a long time, and, if I go back to 2017, when the Leader of the Opposition worked in that office, I think there were over six people in a similar category, so I got a real bargain.

d’affaires judiciaires. Les gens nous demandent : Est-ce à cela que sert l’argent de mes impôts?

Je vais citer des propos de 2018 du premier ministre : « Je parle beaucoup de chiffres, parce que quand l’argent de nos impôts est gaspillé, pour des raisons politiques, cet argent n’est pas disponible pour les soins de santé, l’éducation ou les services sociaux. » Eh bien, aujourd’hui, nous constatons que cet argent ne peut pas être investi dans les soins de santé, l’éducation et les services sociaux et qu’il est plutôt gaspillé. Au cours des dernières années, nous avons été témoins à plusieurs reprises d’un usage abusif de fonds publics par un premier ministre qui a perdu de vue la réalité des gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le premier ministre, ces voyages, contrats, poursuites judiciaires et dépenses correspondent-ils à votre définition d’une utilisation responsable sur le plan financier de l’argent des gens du Nouveau-Brunswick?

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L’hon. M. Higgs :** Monsieur le président, c’est un honneur d’être de retour à la Chambre pour parler de telles questions. L’examen de notre budget et de nos dépenses, des chiffres des six dernières années, permet de constater que notre budget de dépenses en santé est le plus important de tous les temps. La liste des éléments auxquels nous consacrons de l’argent est longue. Il est possible d’examiner les chiffres pour chaque ministère pour voir où les fonds sont alloués, mais là n’est pas la solution, comme je l’ai toujours dit. C’est la seule solution que prônent les gens d’en face. Pour en arriver à la solution, il faut se demander comment nous pouvons assurer une meilleure gestion et fournir de meilleurs services.

Pour ce qui est des dépenses, nous examinons bel et bien nos politiques en la matière. Nous demandons : Bon, pouvons-nous faire mieux? C’est que nous pensons que, dans notre province, nous pouvons mieux faire dans tous les domaines et à tous les égards.

Toutefois, Monsieur le président, j’aimerais attirer l’attention sur le Cabinet du premier ministre et le rôle du secrétaire principal. Le secrétaire principal est un poste de nature politique. Le poste ne date pas d’hier, et, si je remonte à 2017, au moment où la chef de l’opposition travaillait dans ce bureau, je pense que plus de six personnes occupaient des postes semblables ; j’ai donc fait une bonne affaire.

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. Since we are talking about the misuse of public funds, let's talk about the contract to the principal secretary that is a shocking \$20 000 per month. It's a rate unheard of in the system for someone in that role. But let's also talk about the expenses. This is somebody who is flying in and out of New Brunswick, and we are paying for those flights. He's staying in hotels here in Fredericton, and we are paying for those hotels. Can the Premier tell us what the expense budget is for his principal secretary?

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, I think what we do know about this role is that, at this point, it's a six-month position. It follows the categories that we look at in terms of a principal secretary's salary.

However, Mr. Speaker, I want to reiterate the point that I just made. Back in 2017, when the Leader of the Opposition was there in what was known as a chief business partnership—I think the Jobs Board came after that—there were several positions with unidentified actual results. We can go back to director of issues management, senior advisor, director of strategic planning, director of policy and engagement, and the list goes on, one invented title after another.

So, Mr. Outhouse's expenses and salary are very clear, very public, and very transparent, Mr. Speaker. The principal secretary role is one that is traditional in the office, and I'm proud to say that Mr. Outhouse is bringing new thoughts and ideas and is helping us to form the next government. Thank you.

**Ms. Holt:** Thank you very much, Mr. Speaker. I'm not going to address the incorrect statements about my work history that the Premier just made. We can sort that out elsewhere.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order. Continue please.

**Ms. Holt:** The Premier likes to talk about New Brunswick first. The Premier loves to emphasize the importance of New Brunswick first as a way forward,

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. Puisque nous parlons d'un usage abusif de fonds publics, parlons du contrat conclu avec le secrétaire principal, à qui seront versés 20 000 \$ par mois, ce qui est scandaleux. C'est du jamais-vu dans l'appareil gouvernemental pour ce poste. Toutefois, parlons aussi des dépenses. Il s'agit d'une personne qui fait la navette par avion entre le Nouveau-Brunswick et ailleurs, et nous payons les frais de déplacement par avion. Cette personne séjourne dans des hôtels ici à Fredericton, et nous payons les frais d'hébergement à l'hôtel. Le premier ministre nous dirait-il quel est le budget pour les dépenses de son secrétaire principal?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, ce que nous savons, je pense, au sujet du poste, c'est que, pour le moment, il est prévu que la personne l'occupe durant six mois. Le traitement correspond aux catégories que nous examinons pour ce qui est de la rémunération d'un secrétaire principal.

Toutefois, Monsieur le président, je tiens à réitérer ce que je viens de dire. En 2017, quand la chef de l'opposition occupait au cabinet un poste de chef des relations avec les entreprises — il y a eu le Conseil de l'emploi par la suite, je pense —, il y a eu plusieurs postes relativement auxquels les résultats concrets ne sont pas connus. Il y avait un poste de directeur de la gestion des questions d'intérêt, de conseiller principal, de directeur de la planification stratégique, de directeur des politiques et de l'engagement du public, entre autres, et la liste des titres inventés est longue.

Donc, pour ce qui est des dépenses et du salaire de M. Outhouse, tout est très clair, très public et très transparent, Monsieur le président. Le poste de secrétaire principal est un poste traditionnel au sein du cabinet, et je suis fier de dire que M. Outhouse apporte de nouvelles idées et une nouvelle façon de penser et nous aide à former le prochain gouvernement. Merci.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Je ne parlerai pas des déclarations erronées que vient de faire le premier ministre au sujet de mon expérience professionnelle. Nous pouvons régler la question ailleurs.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre. Veuillez continuer.

**M<sup>me</sup> Holt :** Le premier ministre aime parler du Nouveau-Brunswick d'abord. Le premier ministre aime mettre l'accent sur l'importance du Nouveau-

and yet we have a critical role in the Premier's Office that couldn't be done by anybody in New Brunswick. He just cited transparency, and I was asking for the expense budget for this principal secretary. I didn't hear that figure, so I'm hoping he can clarify this. To align with your philosophy of New Brunswick first, were any New Brunswickers considered for this role? And what are we paying for Mr. Outhouse's expenses?

13:35

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, the Leader of the Opposition knows full well the expense budgets and the categories for accommodations or so on. It's all part of a package that is very transparent and part of the protocol of government. There isn't anything new there in that regard. It has all been disclosed. I can't quote the exact numbers of what we expect expenses to be, but we have said what the policy is, what we're doing going forward, and that this is a six-month assignment.

Mr. Speaker, looking at qualifications, you know, I think this: That's the idea. I've mentioned this before. Mr. Outhouse has certainly played roles in other governments and, as I said, is bringing new ideas, helping us look through how we organize the office, and helping us to look at areas of how we can better at what we do every day.

I know that the Leader of the Opposition and the Liberal Party are often stuck in a rut. They say: If we just spend more, we'll get better. But, Mr. Speaker, I'm telling you that we're looking at ideas and information across the nation so we can be the best that we can be.

**Mr. Speaker:** Thank you.

**Ms. Holt:** I think it's interesting, Mr. Speaker, that the Premier says that these travel expenses, the flights and hotels of his principal secretary, are all transparent and we'll just have to see. If we look at the travel expenses of this government, I see an \$8 700 flight to Norway by the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries. If you google online and find that flight today, you will see it at \$1 500. We see upgrades. We

Brunswick d'abord comme voie d'avenir ; pourtant, il y a un poste clé au sein du Cabinet du premier ministre qu'aucune personne du Nouveau-Brunswick ne pouvait occuper. Le premier ministre vient de parler de transparence, et j'ai demandé quel était le budget de dépenses du secrétaire principal. Je n'ai pas entendu de chiffres ; j'espère donc qu'il peut préciser le tout. Conformément à votre philosophie du Nouveau-Brunswick d'abord, des candidatures du Nouveau-Brunswick ont-elles été examinées en vue de pourvoir le poste? Combien les dépenses de M. Outhouse nous coûtent-elles par ailleurs?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, la chef de l'opposition connaît très bien les budgets de dépenses, les catégories d'hébergement et les autres détails connexes. Cela fait partie d'un ensemble très transparent et est conforme aux protocoles du gouvernement. Il n'y a rien de nouveau à cet égard. Tout a été divulgué. Je ne peux citer précisément le montant des dépenses auxquelles nous nous attendons, mais nous avons dit en quoi consistait la politique, ce que nous ferons dans l'avenir et qu'il s'agissait d'un contrat de six mois.

Monsieur le président, au vu des compétences, vous savez, voici ce que je pense : Voilà ce dont il s'agit. Je l'ai déjà dit. M. Outhouse a bien sûr travaillé auprès d'autres gouvernements, et, comme je l'ai dit, il apporte de nouvelles idées, nous aide à examiner la façon dont nous organisons le cabinet et nous aide à mettre en lumière des façons d'améliorer nos activités au quotidien.

Je sais que la chef de l'opposition et le Parti libéral suivent souvent les mêmes ornières. Ils disent : Il nous suffit de dépenser davantage pour améliorer la situation. Toutefois, Monsieur le président, je vous affirme que nous examinons des idées et des renseignements d'un peu partout au pays de façon à exceller.

**Le président :** Merci.

**M<sup>me</sup> Holt :** À mon avis, Monsieur le président, il est intéressant d'entendre le premier ministre dire que les frais de déplacement, de voyages en avion et d'hébergement à l'hôtel de son secrétaire principal sont tous transparents et que nous n'aurons qu'à voir ce qu'il en sera. À l'examen des frais de déplacement de gens du gouvernement, je constate que la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a

see lavish hotels, such as \$620 per night for five nights at a hotel in Boston. That's \$3 000—more than some New Brunswickers made in a month. While we are charging \$620 for a hotel room, someone else is collecting \$637 per month in the assistance they receive from this government. I would love to know whether the expenses for hotels and flights for Mr. Outhouse are going to be like the \$8 700 flight to Norway or the \$600 hotel room in Boston. Does the Premier think that \$600 hotel nights are a responsible use of taxpayers' dollars?

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, this is really interesting in the sense that Mr. Outhouse comes from Ottawa. He doesn't come from overseas or anywhere else. The travel is from the Ottawa area.

Mr. Speaker, I think what we should do is not get to a point where we are trying to say something that doesn't exist. I have already said that this is very transparent. If we want to look at Premier's Office expenses, if we want to analyze that, I would encourage that any day of the week. We can look at our office expenses in any sector and compare them to the previous Liberal government. We could reference money from that part of tourism. There was \$22 000 for a tour in Europe by a member opposite here. What about that, Mr. Speaker? There is all kinds of information, and I am more than prepared to put ourselves up against the spending habits of the former Liberal government, or, for that matter, of any Liberal government.

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. There is so much to talk about in terms of the irresponsible use of public funds at a time when New Brunswickers are struggling. We have a Premier who refuses to take 3¢ or 4¢ off the price of gas. That would help every New Brunswicker today. Instead, he has ministers driving around in Teslas. He has a minister making a trip to the Premier's dinner in Saint John and expensing the cost of that hotel room. Will the Premier commit to repaying those political costs back to New Brunswickers?

réclamé 8 700 \$ pour un vol vers la Norvège. Une recherche en ligne effectuée aujourd'hui permet de trouver ce vol au prix de 1 500 \$. Nous remarquons des surclassements. Nous voyons des hôtels luxueux, comme un hôtel à 620 \$ la nuitée pour cinq nuits à Boston. Il s'agit de 3 000 \$ — plus que ce que certaines personnes du Nouveau-Brunswick gagnent en un mois. Tandis qu'une personne réclame 620 \$ pour une chambre d'hôtel, quelqu'un d'autre touche 637 \$ par mois au titre de l'aide fournie par le gouvernement actuel. J'aimerais vraiment savoir si les frais d'hébergement à l'hôtel et de déplacement en avion de M. Outhouse seront semblables aux 8 700 \$ réclamés pour le vol vers la Norvège ou aux 600 \$, pour la chambre d'hôtel à Boston. Le premier ministre pense-t-il que des nuitées de 600 \$ à l'hôtel représentent un usage responsable de l'argent des contribuables?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, le tout est vraiment intéressant, étant donné que M. Outhouse vient d'Ottawa. Il ne vient pas d'outre-mer ni d'ailleurs. Les déplacements se font à partir de la région d'Ottawa.

Monsieur le président, je pense que nous ne devrions pas en arriver au point où nous tentons de soulever des questions lorsqu'il n'y en a pas. J'ai déjà dit que le tout était très transparent. Je suis en tout temps favorable à l'examen et à l'analyse des dépenses du Cabinet du premier ministre. Nous pouvons examiner les dépenses de notre cabinet dans n'importe quelle catégorie et les comparer à celles du gouvernement libéral précédent. Nous pourrions mentionner des sommes dépensées pour le tourisme. Un voyage en Europe fait par une personne d'en face a coûté 22 000 \$. Que dire de cela, Monsieur le président? Il y a beaucoup de renseignements, et je suis tout à fait disposé à comparer nos dépenses à celles de l'ancien gouvernement libéral ou, en fait, de n'importe quel gouvernement libéral.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. Il y a tellement à dire sur l'usage irresponsable de fonds publics à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Nous avons un premier ministre qui refuse de retirer 3 ¢ ou 4 ¢ du prix de l'essence. Cette mesure aiderait chaque personne du Nouveau-Brunswick dès aujourd'hui. Au lieu de cela, certains de ses ministres conduisent des voitures Tesla. Un de ses ministres a voyagé à Saint John pour le dîner du premier ministre et a réclamé le remboursement de ses frais d'hébergement à l'hôtel. Le premier ministre s'engagera-t-il à rembourser ces

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, I'm not sure about the Premier's dinner in Saint John. I didn't even stay at the hotel. I'm not sure where that information is. Maybe there needs to be a little more research done in that regard.

In relation to expenses, Mr. Speaker, and looking at what they amount to, I've already said that it would be a great comparison. I would welcome anybody to review that in detail. Maybe the Auditor General should have a look at it, or the Comptroller. Get under the hood, because when you get into the office and look, you will see that in the previous... There were a lot of categories where people were hidden in different departments. It was a pretty sad use of money, but a way to hide it. We saw those issues in the previous government.

Mr. Speaker, it's easy to look at. We haven't raised taxes. We've given seniors' benefits. We've allowed people more money to stay home and look after their homes when a spouse has to be in a nursing home. We've had a fuel care program, and that is certainly underway. We have looked at social assistance increases. We have, in every single category, raised the benefits—

**Mr. Speaker:** Thank you, Mr. Premier.

13:40

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est dur d'entendre le premier ministre décrire les investissements faits dans le domaine de l'aide sociale, lorsqu'un ministre reçoit plus pour une nuit dans un hôtel que quelqu'un d'autre reçoit pour un mois entier d'aide de ce gouvernement.

I want to talk about a specific area of misuse of public funds right now. That is all the money that the Premier has been spending on lawyers and lawsuits to satisfy his so-sue-me approach to legislation, negotiations, and leadership. The government has just launched an advertising campaign against the Anglophone East District Education Council calling for education dollars to be spent in the classroom, not in the

frais de nature politique aux gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, je ne suis pas certain de la question du dîner du premier ministre à Saint John. Je n'ai même pas dormi à l'hôtel. Je ne sais pas d'où proviennent ces renseignements. Peut-être qu'un peu plus de recherches devraient être faites à cet égard.

Pour ce qui est des dépenses, Monsieur le président, et de leur montant, j'ai déjà dit qu'une très bonne comparaison pourrait être faite. J'accueillerais favorablement un examen détaillé de ces chiffres. Peut-être que le vérificateur général pourrait les examiner, ou la contrôlease. Il faudrait aller au fond des choses, car, à l'arrivée au cabinet, il est possible de constater que, dans le cas précédent... Dans bien des cas, des gens étaient cachés dans différents ministères. Il s'agissait de dépenses regrettables et d'une façon de les dissimuler. Nous avons vu cela se produire sous l'ancien gouvernement.

Monsieur le président, la situation est claire. Nous n'avons pas augmenté les taxes et les impôts. Nous avons accordé des prestations aux personnes âgées. Nous avons permis à plus de gens de conserver de l'argent pour rester dans leur domicile et l'entretenir quand un conjoint doit s'installer dans un foyer de soins. Nous avons mis sur pied un programme relatif au carburant, qui est bel et bien en cours. Nous nous sommes penchés sur l'augmentation des taux d'aide sociale. Dans chaque catégorie, nous avons augmenté les prestations...

**Le président :** Merci, Monsieur le premier ministre.

**Ms. Holt:** Thank you very much, Mr. Speaker. It is difficult to hear the Premier describe investments made in the area of social assistance while a minister receives more for a night's stay in a hotel than someone else receives for an entire month of assistance from this government.

Je veux parler d'un usage abusif des fonds publics qui se fait actuellement dans un domaine particulier. Il s'agit de tout l'argent que le premier ministre dépense pour payer des avocats et des poursuites judiciaires afin de satisfaire son approche invitant les poursuites en ce qui concerne les mesures législatives, les négociations et le leadership. Le gouvernement vient à la fois de lancer une campagne publicitaire contre le

courtroom, while, at the same time, it has just hired an external lawyer to advance the dissolution of a publicly elected body in the courts. This is Hypocrisy 101. With 40 to 45 lawyers on the government payroll, why hire outside counsel? Can the Premier tell New Brunswickers why he approved such an expense and how much money this lawyer and this action will cost—

**Mr. Speaker:** Time.

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you for the question, Mr. Speaker. You know, it really... One needs to look at the *Education Act*. One needs to see that we're following the steps as outlined in the *Education Act*, which is a law. In this particular case in Anglophone East, one needs to look at whether or not the *Education Act* is actually being followed and what is prescribed in that.

You know, we're going to continue to defend parental rights. I'll defend them today. I'll defend them tomorrow. I'll defend them from this day forward to the next election, through the next election, and after that, because I think parental rights are important, unlike what I heard from the Leader of the Opposition when she said on a podcast that parental rights were bull droppings. Thank you, Mr. Speaker.

**Ms. Holt:** Mr. Speaker, I think that the question may have been missed by the Minister of Education. Why was the decision taken to not use one of the 42 government lawyers to support this work and instead engage expensive external counsel that will certainly cost more than the \$300 000 that the DEC is trying to work within? Why not use your own lawyers?

**Hon. Mr. Flemming:** One of the things that the Leader of the Opposition is missing here is that, in all of this litigation that she is talking about, the province is the defendant. The province is being sued. We are not suing anybody. We are the defendant.

For too long, there has been a thought in legal communities: Oh, sue the government. It will settle.

conseil d'éducation du district scolaire Anglophone East, campagne selon laquelle les fonds destinés à l'éducation doivent être dépensés dans les salles de classe et non dans les salles d'audience, mais aussi de retenir les services d'un avocat externe pour aller de l'avant, devant les tribunaux, avec la dissolution d'un organisme élu par la population. C'est de l'hypocrisie pure et simple. Le gouvernement emploie de 40 à 45 avocats, alors pourquoi retenir les services d'un avocat externe? Le premier ministre dirait-il aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il a approuvé une telle dépense et combien coûteront les services de cet avocat et cette action en justice?

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Hogan :** Merci de la question, Monsieur le président. Vous savez, il est vraiment... Il suffit de consulter la *Loi sur l'éducation*. Il faut comprendre que nous suivons les étapes énoncées dans la *Loi sur l'éducation*, une loi. Dans le cas particulier du district scolaire Anglophone East, il suffit de déterminer si la *Loi sur l'éducation* est bel et bien respectée et ce qu'elle prescrit.

Vous savez, nous continuerons à défendre les droits des parents. Je les défends aujourd'hui. Je les défendrai demain. Je les défendrai aujourd'hui et jusqu'aux prochaines élections, durant les prochaines élections et par la suite, car, contrairement à la chef de l'opposition qui, dans un balado, les a qualifiés de foutaise, je pense que les droits des parents sont importants. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Holt :** Monsieur le président, je pense que le ministre de l'Éducation n'a pas saisi la question. Pourquoi a-t-on décidé de ne pas avoir recours à l'un des 42 avocats du gouvernement pour faire le travail, mais plutôt de retenir les services coûteux d'un avocat externe, services dont les coûts dépasseront certainement le budget de 300 000 \$ que le conseil d'éducation de district tente de respecter? Pourquoi n'avez-vous pas recours à vos propres avocats?

**L'hon. M. Flemming :** L'un des aspects que la chef de l'opposition omet de mentionner ici, c'est que, dans tous les litiges dont elle parle, le gouvernement de la province est la partie défenderesse. Le gouvernement provincial fait l'objet d'une poursuite. Nous ne poursuivons personne en justice. Nous sommes la partie défenderesse.

Depuis trop longtemps, on se dit au sein du milieu juridique : Ah, poursuivons le gouvernement en

Well, I will tell you. We don't fold like a cheap tent the way that the Liberals used to on a lot of legal stuff. We stand up for the rights of New Brunswickers. We defend cases, and we do it. The Office of the Attorney General is designed for the regular, repeat business of legal services. When there are exceptional situations that require an advanced amount of work and concentrated amount of effort, it is very common with all governments to go to outside counsel. There is nothing new here other than that we don't fold—

**Mr. Speaker:** Time, minister.

**Ms. Holt:** It is interesting to see, Mr. Speaker, that we have ministers playing the tough guy against a democratically elected body of members of the public who are trying to serve the education system, and we have the government taking a bully attitude to say: Well, first you need to sue us. Oh, now I don't like the fact that you're suing us, so I'm just going to dissolve you and remove your powers even though the people voted to have you in place. That exists in the *Education Act*.

My question remains. How much are we spending on external counsel to try to dissolve the DEC?

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you very much, Mr. Speaker. Just to provide a little clarity, I never asked anybody to sue us. I certainly didn't ask the DEC of Anglophone East to pursue a lawsuit and seek an injunction in court about something that hasn't happened yet. It's a little bit strange that this would be happening. However, the DEC has taken a large amount of money that it doesn't have authority to use and used it for something that is not prescribed in the *Education Act*.

13:45

The DEC is a district education council, and it has ordered operational money to be spent on something other than district operations. When talking about who's misusing money, she should point the finger

justice. Il acceptera un règlement. Eh bien, je vais vous dire une chose. Nous ne plierons pas, telle une tente bon marché, comme les Libéraux avaient l'habitude de le faire au sujet de nombreuses questions juridiques. Nous défendons les droits des gens du Nouveau-Brunswick. Nous nous défendons dans ces affaires, voilà ce que nous faisons. Le Cabinet du procureur général s'occupe des affaires courantes et ordinaires des services juridiques. Dans le cas de situations exceptionnelles qui requièrent un grand volume de travail et des efforts intenses, il arrive très souvent que les gouvernements aient recours à des avocats externes. Il n'y a là rien de nouveau, sauf le fait que nous ne plierons pas...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Holt :** Il est intéressant, Monsieur le président, de voir des ministres jouer au dur contre un organisme composé de membres du public élus démocratiquement qui essaient d'être au service du système d'éducation, tandis que le gouvernement adopte une attitude intimidante et dit : Eh bien, vous devez d'abord nous poursuivre en justice ; ah, maintenant, je ne suis pas content que vous nous poursuiviez en justice ; je dissoudrai donc votre organisme et supprimerai vos pouvoirs même si les gens vous ont élus ; c'est prévu dans *Loi sur l'éducation*.

Ma question demeure. Combien dépensons-nous pour retenir les services d'un avocat externe et essayer de dissoudre le conseil d'éducation de district?

**L'hon. M. Hogan :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Je tiens simplement à préciser que je n'ai jamais demandé à qui que ce soit de nous poursuivre en justice. Je n'ai certainement pas demandé au conseil d'éducation du district scolaire Anglophone East d'intenter une poursuite et de demander une injonction devant un tribunal au sujet d'une mesure qui ne s'est pas encore concrétisée. Il est quelque peu étrange que cela se produise. Toutefois, le conseil d'éducation de district s'est servi d'une importante somme d'argent dont il n'a pas le pouvoir de se servir, et ce, à une fin qui n'est pas prescrite par la *Loi sur l'éducation*.

Le conseil d'éducation de district a ordonné que des fonds destinés aux dépenses de fonctionnement soient affectés à d'autres fins que les activités du district. Lorsqu'elle parle d'un usage abusif de fonds, la députée devrait pointer le doigt au bon endroit. Je

where it belongs. I'm going to stand by parental rights, as I have already said. I'm going to continue to do that.

**Ms. Holt:** There is a trend here, Mr. Speaker, in terms of engaging the legal community to try to justify actions the government has taken that are not constitutional. I'm going to give a separate example because we see a misuse of funds to make up for the Premier's shortcomings over Indigenous Affairs, where two external law firms have been engaged to do the Premier's job of relations with First Nations communities and leaders. In the past, these law firms have billed the province more than \$2 million. I would like to know what the budget is for those services from those law firms this year. Can the Premier confirm that he thinks this is a responsible use of public funds?

**Hon. Mr. Flemming:** Again, on the First Nations file, we are defending. First Nations commenced an action whereby they claim an interest in 60% of the province. They are claiming Aboriginal title over Crown title, which would have devastating effects. Would this mean that you pay your property taxes to the Minister of Finance or to First Nations? I don't know, but this is what the claim says. It's what the claim says.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Hon. Mr. Flemming:** We are going to defend these actions for the people of New Brunswick. We are going to stand up to legal actions that we believe are not in the best interests of the province. We will defend the people of New Brunswick against these kinds of lawsuits for as long as I'm the Attorney General and for as long as this government—

**Mr. Speaker:** Time, minister.

**Ms. Holt:** Mr. Speaker, I believe the member opposite has misunderstood. There are lawyers engaged in daily communications and regular relations separate from the lawsuit with First Nations. Because the Premier and his team have proven that they can't manage those

défendrai les droits des parents, comme je l'ai déjà dit. Je continuerai à le faire.

**M<sup>me</sup> Holt :** Il y a ici une tendance, Monsieur le président, à invoquer le milieu juridique pour tenter de justifier des mesures prises par le gouvernement qui ne sont pas constitutionnelles. Je donnerai un exemple différent, car nous constatons un usage abusif de fonds pour pallier les manquements commis par le premier ministre en ce qui concerne les Affaires autochtones, et les services de deux cabinets d'avocats externes ont été retenus pour faire le travail du premier ministre en matière de relations avec les communautés et les dirigeants des Premières Nations. Dans le passé, les services facturés au gouvernement provincial par ces cabinets d'avocats se sont élevés à plus de 2 millions de dollars. J'aimerais savoir quel est le budget prévu pour les services de ces cabinets d'avocats cette année. Le premier ministre confirmerait-il qu'il s'agit selon lui d'un usage responsable des fonds publics?

**L'hon. M. Flemming :** Encore une fois, à l'égard du dossier des Premières Nations, nous sommes la partie défenderesse. Les Premières Nations ont intenté une poursuite judiciaire dans laquelle elles revendiquent un intérêt sur 60 % du territoire de la province. Elles revendiquent la primauté du titre autochtone sur le titre de la Couronne, ce qui aurait des conséquences dévastatrices. Paierait-on donc ses impôts fonciers au ministre des Finances ou aux Premières Nations? Je ne sais pas, mais c'est ce qui est revendiqué. C'est ce qui est revendiqué.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Flemming :** Nous nous défendons dans le cadre de ces poursuites pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous nous défendons dans le cadre de poursuites qui, à notre avis, ne servent pas au mieux l'intérêt de la province. Nous défendons les gens du Nouveau-Brunswick contre ces types de poursuites tant et aussi longtemps que je serai procureur général et tant et aussi longtemps que le gouvernement actuel...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Holt :** Monsieur le président, je crois que le député d'en face a mal compris. Des avocats entretiennent régulièrement des rapports avec les Premières Nations et communiquent avec elles au quotidien, indépendamment de la poursuite judiciaire

relationships with First Nations, we're now paying external counsel to do that. This is separate from the lawsuit, although it's clear that this minister's attitude is to bully and to come forward as being opposed to negotiating and building relationships.

I'm going to move on because there are more legal costs that the government is incurring, particularly in this case, because of its failure to negotiate at the table. We're now incurring legal costs on Bill 17, and I'm wondering how much that case is forecast to cost the government and whether the Premier feels that's a better use of New Brunswick taxpayers' money than sitting down at the table.

**Hon. Mr. Higgs:** Thank you, Mr. Speaker. I think that if there's any particular information or questions about Bill 17, we'll take that under advisement and respond at a later date.

**Ms. Holt:** All right. Let's keep going. Again, Mr. Speaker, the instances of funds being spent on lawyers is long. I'm wondering how much extra money was spent on legal fees for the failed appeal of Dornan's wrongful-dismissal case. These funds could have been used for the retention of health care workers. I'm wondering how much was spent in severance money to the people the Premier has fired at will, and I'm wondering whether the Premier considers the failed appeal and multiple attempts and that severance money to be appropriate uses of public funds.

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, we're not here for a good time. We're here for a short time, sometimes, but we're here to get the job done.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Hon. Mr. Higgs:** The idea here is to make a lasting difference that actually improves the lives of New Brunswickers. We're having to deal with federal

intentée par celles-ci. Puisque le premier ministre et son équipe ont prouvé qu'ils ne pouvaient pas gérer les relations avec les Premières Nations, nous payons maintenant des avocats externes pour le faire. Cela se fait indépendamment de la poursuite judiciaire, quoiqu'il soit évident que l'attitude du ministre consiste à adopter une approche intimidante à s'opposer aux négociations et à l'établissement de relations.

Je vais passer à autre chose, car le gouvernement contracte d'autres frais juridiques, particulièrement dans le cas suivant, en raison de son incapacité à négocier. Nous engageons maintenant des frais juridiques en lien avec le projet de loi 17, et je me demande quels sont les coûts prévus de cette affaire pour le gouvernement et si le premier ministre estime que l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick est ainsi mieux utilisé que s'il était consacré aux négociations.

**L'hon. M. Higgs :** Merci, Monsieur le président. S'il y a des renseignements ou des questions particulières au sujet du projet de loi 17, nous les prendrons en note et y répondrons plus tard.

**M<sup>me</sup> Holt :** D'accord. Poursuivons. Encore une fois, Monsieur le président, la liste des exemples de fonds dépensés pour des avocats est longue. Je me demande combien d'argent de plus a été dépensé en frais juridiques liés à l'appel qui a été interjeté dans l'affaire du congédiement injustifié du D<sup>r</sup> Dornan, mais qui n'a porté aucun fruit. Les fonds auraient pu être consacrés au maintien en poste des membres du personnel de la santé. Je me demande combien d'argent a été versé en indemnités de départ aux personnes que le premier ministre a congédiées à sa guise, et je me demande si le premier ministre estime que l'appel interjeté inutilement, les multiples tentatives et les indemnités de départ sont des exemples d'un usage approprié des fonds publics.

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, nous ne sommes pas ici pour nous amuser. Nous ne sommes parfois pas ici pour longtemps, mais nous sommes ici pour mener la tâche à bien.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs :** L'intention est d'améliorer de façon concrète et durable la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons composer avec des

policies that are causing us a whole lot of issues here in this province. We've talked about that.

On the health file, I'm proud to say that we now have two health authorities that are working together for the best interests of health care in this entire province. They have people with business skills and skills of different formats, but what they're looking at is how to get better at what they do each and every day and to deliver better services, whether it's here in Fredericton, in Bathurst, or in Edmundston. Mr. Speaker, the only solution the members opposite have ever had at any time has been about how much money they can spend and to increase taxes to do it. Well, we now have a health system in place that makes me proud to tell people to look at the improvements, because that's where we're going.

13:50

**Ms. Holt:** Thank you very much, Mr. Speaker. It seems convenient that the Premier has forgotten about the \$2 million that he wasted in the health care system by pursuing a personal vendetta against a CEO and about the expense of completely disbanding democratically elected boards that had to be reformed.

I also think that if we are going to talk about health care... The amount this government has invested in health care this year, net new, is \$1.8 million. That sounds a lot like another figure regarding funds this government wasted, which is the \$1.7 million spent by Elections New Brunswick on an election that this Premier couldn't decide on last fall. I am wondering whether that was an appropriate use of funds. When we are only spending \$1.8 million more on health care, we have a government throwing \$1.7 million away because the Premier couldn't decide whether to call an election. I will tell you what, this isn't a fun time, but I hope to goodness that it is going to be a short time.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

politiques fédérales qui nous causent de nombreuses préoccupations dans la province. Nous en avons déjà parlé.

Au chapitre de la santé, je suis fier de dire que nos deux régies de la santé travaillent maintenant ensemble pour favoriser la prestation de soins de santé dans toute la province. Elles comptent des personnes qui possèdent des compétences en affaires et des compétences diverses, et elles cherchent des façons d'améliorer leurs activités quotidiennes et de fournir de meilleurs services, que ce soit ici à Fredericton, à Bathurst ou à Edmundston. Monsieur le président, la seule solution que n'aient jamais eue les parlementaires d'en face vise l'argent qu'ils peuvent dépenser et l'augmentation des taxes et des impôts qu'exigent leurs dépenses. Eh bien, nous avons maintenant un système de santé grâce auquel j'ai la fierté de pouvoir dire aux gens d'observer les améliorations, car c'est la voie que nous suivons.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Il semble bien opportun que le premier ministre ait oublié les 2 millions de dollars qu'il a gaspillés, en lien avec le système de santé, par la poursuite d'une vengeance personnelle envers un directeur général ainsi que les dépenses occasionnées par la dissolution complète de conseils élus démocratiquement qui ont dû faire l'objet d'une réforme.

Je pense également que, si nous devons parler de soins de santé... Les investissements du gouvernement dans les soins de santé cette année représentent, de façon nette, 1,8 million de dollars en nouveaux fonds. Cela ressemble énormément à une autre somme que le gouvernement a gaspillée, soit les 1,7 million de dollars dépensés par Élections Nouveau-Brunswick en vue d'élections au sujet desquelles le premier ministre ne pouvait prendre de décision l'automne dernier. Je me demande si cela constituait un usage approprié de fonds. Nous ne dépensons que 1,8 million de plus pour les soins de santé, mais nous avons un gouvernement qui gaspille 1,7 million parce que le premier ministre ne peut prendre de décision sur le déclenchement des élections. Je vais vous dire que le tout n'a rien d'amusant et j'espère vraiment que cela ne durera pas longtemps.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, the situation is rather interesting, isn't it? The Leader of the Opposition can talk about this or that, but let's look at the big picture. Let's look at the population growth that we have never had before. Let's look at the economic investment in this province that we have never had before. Let's look at our situation where we have paid down \$2 billion in debt and have reduced our interest payments by \$75 million per year, which we had never done before.

When you get to nickel-and-diming... Yes, these are significant expenses, but in relation to what we have saved and what we are doing on a \$13-billion budget, which we have never had before either... Health care has gone up \$1 billion in the last six years. The Opposition Leader can talk about the little things, the little issues, and the expenses here and there, but she can't look at the big picture because the big picture is bright for New Brunswick for the first time in a generation.

### Roads

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, 955, 935, 970, 940, 933, 16, and 106 are not just random numbers. In my riding, these are routes that members of my community travel daily to get to work, to get to school, and to access health care and more. These numbers bring up feelings of frustration because of the neglect from government after government.

Across my riding and this province, roads and infrastructure are crumbling. Roads have fallen into disrepair, and it affects safety, tourism, economic development, active transportation, and more. My constituents and I have been working to make the Minister of Transportation and Infrastructure familiar with these roads and issues. I want to ask the minister about one of those today. Mr. Speaker, is there money in the budget to fix the poor state of Route 955 this year?

**Hon. Mr. Ames:** Thank you very much, Mr. Speaker. The short and easy answer is yes, there is. Actually, I have met with a group of folks down there, along with the member from Tantramar, and we had a great conversation about that road as well as many other

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, la situation est plutôt intéressante, n'est-ce pas? La chef de l'opposition peut parler de choses et d'autres, mais examinons la situation dans son ensemble. Examinons la croissance démographique sans précédent dans notre province. Examinons les investissements économiques sans précédent dans notre province. Pensons à la dette, que nous avons réduite de 2 milliards de dollars, et à nos paiements d'intérêts, qui nous coûtent 75 millions de moins par année, ce qui est sans précédent.

Si l'on veut compter chaque sou... Oui, il s'agit de dépenses importantes, mais comparativement à ce que nous avons économisé et à ce que nous accomplissons au moyen d'un budget de 13 milliards de dollars, qui est lui aussi sans précédent... Les dépenses en santé ont augmenté de 1 milliard au cours des six dernières années. La chef de l'opposition peut parler de vétilles, de menus détails et de dépenses faites çà et là, mais elle ne peut voir l'ensemble de la situation, car, pour la première fois depuis une génération, la situation est prometteuse pour le Nouveau-Brunswick.

### Chemins

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, 955, 935, 970, 940, 933, 16 et 106 ne sont pas des nombres choisis au hasard. Dans ma circonscription, ce sont des routes que des gens de ma collectivité empruntent tous les jours notamment pour se rendre au travail ou à l'école et pour obtenir des soins de santé. Ces nombres suscitent de la frustration en raison de la négligence des gouvernements successifs.

Un peu partout dans ma circonscription et dans la province, les chemins et les infrastructures tombent en décrépitude. Les chemins se sont détériorés, ce qui a une incidence sur la sécurité, le tourisme, le développement économique et les transports actifs, entre autres. Les gens de ma circonscription et moi nous efforçons de faire connaître au ministre des Transports et de l'Infrastructure les chemins en question et les préoccupations qu'ils suscitent. Je veux poser une question au ministre au sujet de l'un de ces chemins aujourd'hui. Monsieur le président, des fonds sont-ils prévus au budget cette année pour réparer la route 955, qui est en piteux état?

**L'hon. M. Ames :** Merci beaucoup, Monsieur le président. La réponse brève et facile, c'est que, oui, des fonds sont prévus. En fait, j'ai rencontré un groupe de personnes de la région, ainsi que la députée de Tantramar, et nous avons eu une très bonne

roads. We do adhere to the Road Ahead Plan, which is a three-year plan. It is a very transparent plan. Mr. Speaker, there is about \$100 000 that will be spent this year on that road. Thank you very much.

**Ms. Mitton:** There is \$100 000 for Route 955. Thank you, minister. I look forward to that work happening.

I also want to talk about culverts and bridges that are falling apart. Route 106 has been closed for over a month due to an extreme weather event, which we are seeing more and more of. Our infrastructure is not ready for climate change extremes that are already here. The Department of Transportation and Infrastructure was warned about this risk by my community and my office last year, and it was monitoring it. It monitored it until it let go, and we have lost the main connection between Sackville and Dorchester.

Mr. Speaker, the closure of Route 106 is not only an inconvenience. It is also going to impact tourism, and I am especially concerned about fire and ambulance response time. When it comes to Route 106, can the minister please tell us how much longer people in my community will be unable to use such an important road?

**Hon. Mr. Ames:** Thank you very much, Mr. Speaker. Safety is obviously the most important thing. Unfortunately, there are some inconveniences around the province. Our infrastructure is aging. We are addressing it. We do look at the Road Ahead Plan. As I said, it is a transparent, three-year plan. Value for money—that is where we put our money.

13:55

### Government Spending

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. I have still more instances of the misuse of public funds based on the Premier's ideologically driven, on-the-fly policy making. This time, it is the charter challenge to Policy 713 that is in the courts. It is taking up many resources of the civil servants and of the lawyers that

conversation au sujet de la route en question et de nombreuses autres routes. Nous respectons bel et bien le plan triennal La voie à suivre. Il s'agit d'un plan très transparent. Monsieur le président, une somme d'environ 100 000 \$ sera consacrée à cette route cette année. Merci beaucoup.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Une somme de 100 000 \$ sera consacrée à la route 955. Merci, Monsieur le ministre. J'ai hâte qu'aient lieu les travaux.

Je veux aussi parler des ponceaux et des ponts qui tombent en ruine. Il y a plus d'un mois, des conditions météorologiques extrêmes, un phénomène de plus en plus fréquent, ont entraîné la fermeture de la route 106, et celle-ci demeure fermée. Nos infrastructures ne sont pas adaptées aux changements climatiques extrêmes qui se produisent déjà. L'an dernier, ma collectivité et mon bureau avaient informé le ministère des Transports et de l'Infrastructure des risques, et celui-ci surveillait la situation. Il l'a surveillée jusqu'à ce qu'il cesse de le faire, et nous avons perdu le lien principal entre Sackville et Dorchester.

Monsieur le président, la fermeture de la route 106 n'est pas seulement un inconvénient. Elle aura aussi une incidence sur le tourisme, et je me préoccupe particulièrement des délais d'intervention des services d'incendie et d'ambulance. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire pendant combien de temps encore il sera impossible pour les gens de ma collectivité d'utiliser le chemin très important qu'est la route 106?

**L'hon. M. Ames :** Merci beaucoup, Monsieur le président. La sécurité est évidemment l'aspect le plus important. Malheureusement, des difficultés se posent un peu partout dans la province. Nos infrastructures sont vieillissantes. Nous nous occupons de la question. Nous nous appuyons sur le Plan La voie à suivre. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un plan triennal qui est transparent. Nous visons l'optimisation des ressources dans l'allocation des fonds.

### Dépenses du gouvernement

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. J'ai encore d'autres exemples d'usage abusif de fonds publics découlant de l'approche idéologique et improvisée du premier ministre en matière d'élaboration de politiques. Cette fois-ci, il s'agit de la contestation devant les tribunaux de la politique 713, laquelle

are being engaged to take this on, when the Premier could simply refer this to the Court of Appeal and ask for a ruling on whether this policy violates the *Charter of Rights*. That would eliminate two separate lawsuits, the one against the DEC and the one from the CCLA. It is a real opportunity to save taxpayer money and save resources, so I wonder why he hasn't done this. Is it not in the Premier's political interest? I would like to know why the Premier feels that dragging out this case is a responsible use of public funds.

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, we believe fundamentally in the rights of the parent. We believe fundamentally that the most support a child ever gets is in growing up with their parents being responsible for them in their youth and as they move forward. We believe that a policy that says parents are to be excluded is not in the best interests of the child. Do you know what, Mr. Speaker? Across this country, we have seen overwhelming interest from parents who want to know what their kids are doing. It is unfortunate that the Leader of the Opposition doesn't share that view. But, Mr. Speaker, our very foundations, our very principles in society, are strong families, strong support for kids, and a strong commitment to their well-being. No one has the continuity that parents have in that regard.

We want to work with the authorities. We don't want to put teachers in difficult positions. We want to be sure that we look after those who are most vulnerable but that we do not—

**Mr. Speaker:** Time.

**Ms. Holt:** I really wonder what has happened in the past two years. The Premier has now decided that his ideas are more important than the fundamental rights of New Brunswickers and Canadians and that his ideas overrule the need to be responsible with taxpayer dollars, something that he used to hold as paramount but seems irrelevant now. When we have ministers spending \$600 per night in Boston, does the Premier think that it is a responsible use of funds? Does the Premier condone his ministers' behaviour in spending

contestation est fondée sur la Charte. Cette contestation accapare de nombreuses ressources de fonctionnaires et des avocats qui sont chargés de s'en occuper, mais le premier ministre pourrait simplement renvoyer le tout à la Cour d'appel et lui demander de déterminer si la politique contrevient ou non à la *Charte des droits*. Cela éliminerait deux poursuites distinctes, la poursuite contre le conseil d'éducation de district et la poursuite intentée par l'ACLC. Il s'agit d'une véritable occasion d'économiser l'argent des contribuables et d'épargner des ressources ; je me demande donc pourquoi il ne l'a pas fait. Cela ne servirait-il pas l'intérêt politique du premier ministre? J'aimerais savoir pourquoi le premier ministre estime que de faire traîner cette affaire est un usage responsable des fonds publics.

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, nous croyons en fin de compte aux droits des parents. Nous croyons en fin de compte que le soutien le plus important que peut recevoir un enfant est de grandir sous la responsabilité de ses parents, durant sa jeunesse et par la suite. Nous croyons qu'une politique stipulant que les parents doivent être exclus ne sert pas au mieux l'intérêt de l'enfant. Savez-vous quoi, Monsieur le président? Un peu partout au pays, nous avons constaté un intérêt considérable de la part de parents qui veulent savoir ce que font leurs enfants. Il est regrettable que la chef de l'opposition ne partage pas ce point de vue. Toutefois, Monsieur le président, les fondements mêmes de notre société et les principes qui la sous-tendent consistent en des familles fortes, un soutien solide pour les enfants et un engagement ferme en faveur de leur bien-être. Personne d'autre n'offre la même stabilité que les parents à cet égard.

Nous voulons travailler avec les personnes responsables. Nous ne voulons pas placer le personnel enseignant dans des situations difficiles. Nous voulons faire en sorte de nous occuper des personnes les plus vulnérables, mais de ne pas...

**Le président :** Le temps est écoulé.

**M<sup>me</sup> Holt :** Je me demande vraiment ce qui s'est passé durant les deux dernières années. Le premier ministre a maintenant décidé que ses idées sont plus importantes que les droits fondamentaux des gens du Nouveau-Brunswick et du Canada et qu'elles l'emportent sur la nécessité de dépenser l'argent des contribuables de façon responsable, un principe qu'il a déjà considéré comme primordial, mais qui semble aujourd'hui sans importance. Selon le premier ministre, lorsque des ministres dépensent 600 \$ la

these exorbitant amounts of money at a time when New Brunswickers are struggling?

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, I think that I've been very clear that we will look at this policy and will understand whether it is appropriate. There are no rules that were broken, but I think that it warrants an evaluation, and we have committed to doing that. But I can understand why the Leader of the Opposition wants to keep going after this. It is because she can't really go after the big issues. She can't really go after the items that are making a difference here in this province.

To say that the rights of parents is an individual wish of mine, seeing what is going on across this country... I will tell you, let's just rethink that policy. What that says to me is that we're bringing Trudeau life, Trudeau philosophies, right here to New Brunswick, Mr. Speaker. That is what the Leader of the Opposition is presenting: a Liberal federal government that is enforcing policies that it would put forward against the people of this province. Mr. Speaker, I believe in parents, and I believe in the rights of parents. I believe that there is a way forward to represent that, and we will stand strong on that.

**Ms. Holt:** Mr. Speaker, the contrast could not be more clear. We have ministers who have no respect for the taxpayer dollar and who are billing upgraded flights and expensive hotels. We have a Premier saying that it is nickel-and-diming New Brunswickers who are trying to find the nickels and dimes to pay their power bill because this government refuses to make it less expensive.

Our team is out on the ground, talking to educators and health care workers every day, and they tell us that they are starving for the resources and the teammates they need to do their job. When we could be investing in the retention of those health care professionals and in the school psychologists and guidance counsellors and educators we need, we are instead spending money on lawyers. We are spending money on

nuitée à Boston, cela constitue-t-il un usage responsable de fonds? Le premier ministre approuve-t-il la façon d'agir de ses ministres lorsqu'ils dépensent ces sommes exorbitantes à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, je pense avoir dit très clairement que nous examinerions la politique et déterminerions si elle est appropriée. Aucune règle n'a été enfreinte, mais je pense qu'un examen est justifié, et nous nous sommes engagés à en faire un. Je comprends toutefois pourquoi la chef de l'opposition veut continuer de s'acharner sur la question. C'est parce qu'elle ne peut pas vraiment s'attaquer aux grandes questions. Elle ne peut pas vraiment se pencher sur ce qui change concrètement les choses dans la province.

Dire que les droits des parents ne correspondent qu'à l'un de mes souhaits personnels, au vu de la situation un peu partout au pays... Je vais vous dire que nous devons simplement revoir la politique. Ce que j'en conclus, c'est que nous adoptons ici, au Nouveau-Brunswick, le style de vie et les façons de penser de M. Trudeau, Monsieur le président. Voici ce que présente la chef de l'opposition : un gouvernement fédéral libéral qui applique des politiques qui viendraient à l'encontre des intérêts des gens de la province. Monsieur le président, je crois en l'importance des parents et de leurs droits. Je crois qu'il est possible de les représenter, et nous tiendrons ferme à cet égard.

**M<sup>me</sup> Holt :** Monsieur le président, le contraste ne pourrait être plus évident. Nous avons des ministres qui n'ont aucun respect pour l'argent des contribuables et qui demandent le remboursement de frais de surclassement pour des voyages en avion et de frais d'hébergement dans des hôtels coûteux. Nous avons un premier ministre qui fait des économies de bouts de chandelles aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick qui, eux, doivent tenter de trouver l'argent pour payer leur facture d'électricité parce que le gouvernement actuel refuse de l'alléger.

Notre équipe est sur le terrain et parle chaque jour avec des membres du personnel des secteurs de l'éducation et de la santé, et ceux-ci nous disent que les ressources et les collègues dont ils ont besoin pour accomplir leur travail leur font cruellement défaut. Au lieu d'investir dans le maintien en poste des professionnels de la santé, dans les psychologues scolaires, les conseillers en orientation et le personnel en éducation dont nous

wrongful dismissal claims. We are spending money on outsiders in Alberta and Ottawa who give political advice to the Premier. We are spending ridiculous amounts of money on travel that is delivering no benefits to New Brunswickers. I ask this: Is this reasonable? When will the Premier—

**Mr. Speaker:** Time.

**Hon. Mr. Higgs:** Once again, Mr. Speaker, the Leader of the Opposition ignores the facts. Look at nurses. I think that we have 1 600 in training right now.

14:00

We're hiring more nurses than are retiring, Mr. Speaker. We're getting rid of the travel nurses in Horizon within the next few months, and we'll work on that in Vitalité over the next while.

Going back to the time of the Leader of the Opposition, the reality was that we gave \$8 million to two universities to increase the number of seats for nursing students. We knew that was a problem in 2014. It wasn't any secret. Guess what happened throughout the four years that this Leader of the Opposition was in government. Not one new nursing seat was created, but every university took the \$8 million. That's not a result for taxpayer money. Mr. Speaker, look at the big picture. We've given \$400 million to the Enhanced Energy Savings Program to reduce energy consumption and to meet our environmental targets. That is a huge program that's still underway for every citizen making under \$70 000. The results matter.

**Mr. Speaker:** The time for question period is over.

avons besoin, nous dépensons plutôt de l'argent en frais d'avocats. Nous dépensons de l'argent en raison de poursuites pour congédiement injustifié. Nous dépensons de l'argent pour des tiers de l'Alberta et d'Ottawa qui donnent des conseils politiques au premier ministre. Nous dépensons des sommes d'argent ridicules pour des voyages qui ne profitent aucunement aux gens du Nouveau-Brunswick. Je pose la question suivante : Est-ce raisonnable? Quand le premier ministre...

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs :** Encore une fois, Monsieur le président, la chef de l'opposition ne tient pas compte des faits. Examinons le cas du personnel infirmier. Je pense que 1 600 infirmières et infirmiers sont en formation à l'heure actuelle.

Nous engageons des infirmières en nombre supérieur au nombre de départs à la retraite, Monsieur le président. Nous cesserons d'avoir recours au personnel infirmier itinérant au sein d'Horizon au cours des prochains mois et nous nous occuperons prochainement de la question au sein de Vitalité.

À l'époque où la chef de l'opposition était au gouvernement, nous avons donné 8 millions de dollars à deux universités pour qu'elles augmentent le nombre de places en sciences infirmières. Nous savions, en 2014, que la question posait problème. Ce n'était pas un secret. Devinez ce qui s'est produit pendant les quatre années où la chef de l'opposition travaillait au sein du gouvernement. Aucune nouvelle place en sciences infirmières n'a été créée, mais les universités ont pris les 8 millions. Aucun résultat n'a été obtenu grâce à l'argent des contribuables. Monsieur le président, examinons la situation dans son ensemble. Nous avons consacré 400 millions au Programme éconergétique amélioré pour réduire la consommation d'énergie et atteindre nos objectifs environnementaux. Il s'agit d'un grand programme qui est toujours vigoureux pour les gens touchant moins de 70 000 dollars. Les résultats sont importants.

**Le président :** Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

**Point of Order**

**Hon. G. Savoie:** Thank you, Mr. Speaker. I rise on a point of order. During question period, the opposition used the word “bully” to describe the Premier. That is unparliamentary and not a good way for us to start off this leg of the legislative session. I would ask the member opposite to withdraw those comments.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Speaker. You know, when you raise a point of order, you have to put the facts out there. I certainly listened to my leader speak today. She had no time to accuse the Premier of being a bully. Some of the actions mentioned were bully-like, which has nothing to do with it. It’s the adjective, not the noun. I would ask that you review the tapes. Then, we’ll come back with the real facts. Thank you.

**Mr. Speaker:** Members, we will check the tapes and make sure of what exactly was said. We will report back to the Chamber, if necessary.

**Statements by Ministers**

**Hon. Mr. Hogan:** Mr. Speaker, today, I am very proud to share that New Brunswick has ranked first in a report on early childhood education released by the University of Toronto’s Ontario Institute for Studies in Education.

The *Early Childhood Education Report* measures the quality of early learning and childcare systems across the country by evaluating governance, funding, access, learning environments, and accountability. The latest report, which used data from March 2023, saw New Brunswick receive the highest score—13.25 out of 15.

Le rapport illustre l’engagement inébranlable du Nouveau-Brunswick à créer un système de services de garderies éducatives de grande qualité sur lequel les familles peuvent compter et dans lequel chaque enfant reçoit les services nécessaires lui permettant d’atteindre son plein potentiel.

**Rappel au Règlement**

**L’hon. G. Savoie :** Merci, Monsieur le président. J’invoque le Règlement. Pendant la période des questions, l’opposition a utilisé l’expression « approche intimidante » pour décrire le premier ministre. C’est antiparlementaire, et ce n’est pas une bonne façon pour nous de commencer cette partie de la session parlementaire. Je demanderais à la députée d’en face de retirer ces propos.

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président. Vous savez, quand on fait un rappel au Règlement, on doit exposer les faits. J’ai certainement écouté ma chef quand elle a pris la parole aujourd’hui. Elle n’a pas eu le temps d’accuser le premier ministre d’avoir une approche intimidante. Certaines des mesures mentionnées ont eu un effet d’intimidation, ce qui n’a rien à y voir. C’est l’adjectif, pas le nom. Je vous demanderais d’écouter les enregistrements. Ensuite, nous reviendrons avec les faits véritables. Merci.

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous vérifierons les enregistrements et nous nous assurerons de ce qui a été dit exactement. Nous en ferons rapport à la Chambre si c’est nécessaire.

**Déclarations de ministres**

**L’hon. M. Hogan :** Monsieur le président, aujourd’hui, je suis très fier de déclarer que le Nouveau-Brunswick a obtenu la première place dans un rapport sur l’éducation de la petite enfance publié par l’Institut d’études pédagogiques de l’Ontario de la University of Toronto.

Le *Rapport sur l’éducation à la petite enfance* mesure la qualité de l’apprentissage des jeunes enfants et des systèmes de garderies de tout le pays en évaluant la gouvernance, le financement, l’accès, les milieux d’apprentissage et la responsabilité. Dans le dernier rapport, qui utilisait des données de mars 2023, le Nouveau-Brunswick a reçu la plus haute note, 13,25 sur 15.

The report shows New Brunswick’s unshakable commitment to creating a high-quality system for early learning and childcare services that families can count on and in which every child can get the services they need to reach their full potential.

Bien qu'il ait fallu du temps au Nouveau-Brunswick pour mettre en place ce système responsable avec une planification, une gestion et un financement publics, je suis très fier des progrès que nous avons accomplis au cours des 15 dernières années. Cependant, nous savons qu'il y a encore du travail à faire.

I want to extend my heartfelt gratitude to our dedicated employees. Their hard work, perseverance, and innovative spirit have been instrumental in achieving our goals and exceeding expectations. Their collective efforts have not only propelled us forward but also have set a shining example for others to follow. I want to applaud those who work in the early learning sector. They are shaping the adults of tomorrow, and they are supporting families of those who are at work and are studying. They work incredibly hard every day, and we deeply appreciate the work they do in laying the foundation for our youngest learners. Thank you, Mr. Speaker.

14:05

**M<sup>me</sup> Landry :** Merci, Monsieur le président. Merci, Monsieur le ministre, pour cette déclaration qui est tout à fait... Je suis pleinement d'accord avec le ministre du fait que l'on soit passé du 6<sup>e</sup> rang au 1<sup>er</sup> rang en matière de services d'éducation de la petite enfance. Le Nouveau-Brunswick a certainement fait des progrès remarquables. Je suis d'accord que l'on félicite les gens qui travaillent dans ce secteur et le personnel du ministère qui travaille avec acharnement à la mise en place du programme de garderies à 10 \$, partout dans la province.

Le ministre a quand même fait remarquer qu'il y a encore du travail à faire, et c'est ce que je vais peut-être mentionner. Il y a encore des places disponibles dans le cadre de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick pour l'établissement de places en garderie. Il y a des demandes dans chaque région ou, du moins, dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick. Il s'agit surtout des régions francophones rurales, où les places en garderie ne sont peut-être pas aussi bien distribuées que l'on ne le souhaiterait. Par exemple, dans ma région, celle de Saint-François, on a perdu près de 40 places en garderie. C'est certain que ces places ont été attribuées ailleurs, mais il reste qu'il y a des entreprises dans ce secteur qui ont besoin de main-d'œuvre. Pour en avoir, elles doivent aller chercher des immigrants et de nouveaux arrivants. Dans ces familles, souvent les deux parents doivent travailler.

Even though it took time for New Brunswick to implement this responsible system with public planning, management, and funding, I am very proud of the progress we have made over the past 15 years. However, we know there is still work to do.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à nos employés dévoués. Leur travail assidu, leur persévérance et leur esprit d'innovation ont été essentiels à l'atteinte de nos objectifs et ont dépassé nos attentes. Non seulement leurs efforts collectifs nous ont fait progresser, mais ils ont également offert un brillant exemple à suivre par d'autres. Je tiens à applaudir ceux qui travaillent dans le secteur de l'éducation de la petite enfance. Ils forment les adultes de demain, et ils appuient les familles de ceux qui sont au travail et aux études. Ils travaillent avec un ardeur incroyable chaque jour, et nous apprécions grandement le travail qu'ils font en donnant les fondements à nos plus jeunes apprenants. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Landry:** Thank you, Mr. Speaker. Thank you, Minister, for that statement that was absolutely... I completely agree with the minister that our province went from sixth to first place in early childhood development services. New Brunswick has certainly made remarkable progress. I agree with commending the people who work in this sector and the departmental staff who work tirelessly on implementing the \$10 daycare program throughout the province.

The minister also mentioned that there is still work to do, and that may be what I am going to mention. There are still spaces available through the Canada-New Brunswick agreement that aims to create daycare spaces. There are requests in every region, or, at least, in a number of regions, in New Brunswick. They are mostly rural Francophone regions where daycare spaces may not be as well distributed as would be desirable. For example, in my region, Saint-François, nearly 40 daycare spaces have been lost. Of course, some of these spaces were allocated elsewhere, but there are still businesses in this sector that need workers. To get workers, they need to go get immigrants and newcomers. Often, in those families, both parents have to work. Unfortunately, the fact that

Malheureusement, le fait qu'il n'y a pas de garderie empêche l'un des deux parents de travailler dans nos entreprises.

Donc, je dis bravo, oui. Toutefois, je dis aussi continuons en accordant beaucoup d'importance aux plus petites régions, soit les villages et les villes où existent des besoins spécifiques, de manière à servir plus équitablement toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

**M. K. Arseneau :** Merci, Monsieur le président. C'est vrai que l'éducation à la petite enfance et l'intervention précoce sont extrêmement importantes. C'est vrai aussi que l'on a des centres de la petite enfance au Nouveau-Brunswick qui travaillent très fort pour offrir un grand service de qualité. Toutefois, tous les enfants du Nouveau-Brunswick devraient avoir droit à ces services, et ce n'est pas le cas. Il y a encore trop d'enfants qui n'ont pas accès à ces services. Bien que l'on travaille pour tenter d'améliorer la situation, il reste que les listes d'attente existent et s'allongent dans certaines régions. Il y a un énorme manque de places pour les enfants de moins de 2 ans, surtout dans les régions rurales. Il y a un très grand manque de places dans les centres de la petite enfance pour les enfants de moins de 2 ans.

La meilleure façon de souligner les réalisations des gens de ce secteur qui travaillent dans un domaine extrêmement important serait de reconnaître leur importante contribution en augmentant les salaires des éducateurs et des éducatrices de la petite enfance. C'est grâce à ces gens, et non pas grâce à aucun des 49 parlementaires ici présents, que l'on a un bon système de la petite enfance. C'est grâce aux éducateurs, aux éducatrices et aux personnes qui gèrent ces centres de la petite enfance. C'est grâce à ces personnes que l'on a obtenu de bons résultats. Donc, ce sont ces gens qui devraient être récompensés. Une augmentation de salaire serait de mise, Monsieur le président, en plus du soutien nécessaire des centres de la petite enfance.

Il y a de nombreux centres de la petite enfance qui affichent des déficits à l'heure actuelle. Ils doivent gérer beaucoup de contraintes, et les temps sont extrêmement difficiles pour ces centres, dans le secteur coopératif ou le secteur à but non lucratif. Il y a toutes sortes de raisons, notamment les normes, qui font que les centres vivent des difficultés. Il serait temps de les écouter et de faciliter leur bon travail. Donc, merci et continuons le travail, mais travaillons

there are no daycare spaces prevents one of the parents from working in our businesses.

So, yes, I say bravo. However, I also say that we should move forward by focusing on smaller regions, towns and villages that have particular needs, so that every region in New Brunswick is served more equitably. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. K. Arseneau:** Thank you, Mr. Speaker. It is true that early childhood education and early intervention are extremely important. It is also true that there are early childhood centres in New Brunswick that work very hard to provide high-quality service. However, every child in New Brunswick should have a right to these services, and that is not the case. There are still too many children who do not have access to these services. Even though work is being done to improve the situation, there are still waiting lists, and they are getting longer in some regions. There is a significant lack of spaces for children under two years old, especially in rural regions. Early childhood centres are seriously lacking spaces for children under two years old.

The best way to highlight the accomplishments of the people in this sector who work in an extremely important field would be to recognize their important contributions by increasing the salaries of early childhood educators. It is thanks to them, and not thanks to any of the 49 members here, that there is a good early childhood system. That is thanks to the educators and the people who manage these early childhood centres. It is thanks to them that good results were obtained. So, these are the people who should be rewarded. Mr. Speaker, a salary increase would be in order, in addition to the necessary support for early childhood centres.

There are many early childhood centres that are running deficits right now. They have to manage with a lot of constraints, and times are extremely difficult for them, both in the cooperative and the nonprofit sectors. There are all sorts of reasons, including those involving standards, that centres are experiencing difficulties. It would be a good time to listen to them and make it easier for them to do good work. So, thank

un petit peu plus fort pour aller un petit peu plus loin, un petit peu plus vite. Merci.

14:10

**L'hon. M. Fitch** : Merci, Monsieur le président.

The MyHealthNB portal launched in January 2023, with an app being added this past January. There are now 250 000 New Brunswickers who have access to their health records online.

À compter d'aujourd'hui, d'autres renseignements sont disponibles sur MaSantéNB.

All New Brunswickers can now access data that shows wait times for nonurgent medical imaging referrals at 11 facilities across the province. Data from additional facilities will be added as it becomes available. This includes medical imaging tests such as CT scans, MRIs, mammograms, and ultrasounds.

The purpose of the MyHealthNB app is to give New Brunswickers more information about the health care system so they can become more engaged in their own care. With the information in the portal, patients and physicians will be better empowered to consider referral options that best suit their needs, based on the data available. For example, a patient could tell their primary care provider that they are willing to travel to a region with shorter wait times.

Et ce n'est pas tout. Plus tard dans l'année, nous ajouterons d'autres données, notamment sur les temps d'attente dans les services d'urgence de la province. Ces initiatives sont le fruit d'une belle collaboration entre le ministère de la Santé et les réseaux de la santé.

They are an invaluable tool in improving the health care system in our province.

Merci beaucoup, Monsieur le président.

**Mr. McKee**: Thank you, Mr. Speaker. It is all well and good to give New Brunswickers more access to information, but it won't give them quicker access to MRI services. We see that this government's health

you, and let's continue the work, but let's work a bit harder to go a bit further, a bit faster. Thank you.

**Hon. Mr. Fitch**: Thank you, Mr. Speaker.

Le portail MaSantéNB a été lancé en janvier 2023, et une application y a été ajoutée en janvier dernier. Il y a maintenant 250 000 gens du Nouveau-Brunswick qui ont accès à leurs dossiers de santé en ligne.

As of today, more information is available on MyHealthNB.

Tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent maintenant avoir accès à des données qui montrent les délais d'attente pour les rendez-vous d'imagerie médicale non urgente dans 11 établissements de la province. Les données d'établissements additionnels seront ajoutées quand elles seront prêtes. Cela inclut des examens d'imagerie médicale tels que les tomodensitogrammes, les examens d'imagerie par résonance magnétique, les clichés mammaires et les échographies.

Le but de l'application MaSantéNB est de donner aux gens du Nouveau-Brunswick plus d'information sur le système de soins de santé pour qu'ils puissent s'investir davantage dans leurs propres soins. Grâce à l'information du portail, patients et médecins seront plus capables d'envisager les options d'adressage qui correspondent le mieux à leurs besoins à partir des données accessibles. Par exemple, un patient pourrait dire à son fournisseur de soins primaires qu'il est disposé à se rendre dans une région où les délais d'attente sont plus courts.

That is not all. Later this year, we will add more information, including data on wait times in emergency rooms in the province. These initiatives are the result of a great collaborative effort between the Department of Health and the health networks.

Elles ont une valeur inestimable pour l'amélioration du système de soins de santé de notre province.

Thank you very much, Mr. Speaker.

**M. McKee** : Merci, Monsieur le président. Donner un meilleur accès à l'information aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est bien beau, mais cela ne leur donnera pas un accès plus rapide aux services d'imagerie par

plan, year after year, has been a complete failure. It had promised to cut surgical wait times in half, but achieving that goal has been kicked down the road two years. I would like to hear what the government is doing to hire more anesthesiologists and OR nurses to achieve that goal—to increase access. The government had a goal to have the eReferral Program extended province-wide. The referral process pilot that was launched in April 2022 was to be expanded to other specialties. Again, that was kicked down the road another year.

You can look all through the government's health care reform plan. It has just seen failures. The government is not listening to stakeholders who have called for bold action in their prebudget submission. It is missing targets. As I said, it is kicking them down the road. We remember that, in 2021, there was a promise that every New Brunswicker would get a family doctor within six months. Now, we are close to 100 000 people on a wait list, waiting for a doctor. All the government has to offer is the band-aid solution of NB Health Link, but people in some areas of the province can't even get an appointment with Health Link. If people do get through, they are offered a virtual appointment and nothing more. The government is offering services through eVisitNB. Again, we have seen that it can't even offer those services in French to northern New Brunswickers who need those services. What I would like to see from this government is bold action, but it has had six years. Time is up.

**Ms. Mitton:** Thank you, Mr. Speaker. There certainly are some issues that come to mind right away and that I have witnessed when it comes to bringing some things online. One issue is that there are still some people who are disadvantaged in terms of being able to access or use certain technologies. One of the key things here is that being able to see results online doesn't mean that someone then has an NP, an MD, or someone to interpret the results. I see this regularly. People are trying to track down someone to help them understand what the results mean.

résonance magnétique. Nous constatons que le plan de santé du gouvernement actuel, année après année, est un échec total. Il avait promis de réduire de moitié les délais d'attente en chirurgie, mais l'atteinte de cet objectif a été renvoyée à deux ans plus tard. J'aimerais entendre ce que fait le gouvernement pour recruter plus d'anesthésiologistes et d'infirmières de salle d'opération pour atteindre ce but, pour améliorer l'accès. Le gouvernement avait pour objectif d'étendre à toute la province le programme d'orientation électronique. Le projet pilote sur le processus d'orientation qui a été lancé en avril 2022 devait être étendu à d'autres spécialités. Cela aussi a été renvoyé à une autre année.

Vous pouvez regarder partout dans le plan de réforme des soins de santé du gouvernement. Il a seulement connu des échecs. Le gouvernement n'écoute pas les intervenants, qui ont demandé des mesures audacieuses dans leurs observations prébudgétaires. Il rate les objectifs. Comme je l'ai dit, il les renvoie à plus tard. Nous nous souvenons qu'en 2021, il était promis que chaque personne du Nouveau-Brunswick aurait un médecin de famille dans six mois. Maintenant, nous avons près de 100 000 personnes sur une liste d'attente, qui attendent un médecin. Tout ce que le gouvernement a à offrir, c'est la solution de fortune de Lien Santé NB, mais les gens de certaines régions de la province ne peuvent même pas avoir un rendez-vous avec Lien Santé. Si les gens réussissent à en avoir un, ils se font offrir un rendez-vous virtuel et rien de plus. Le gouvernement offre des services par l'entremise d'eVisitNB. Ici encore, nous avons vu qu'il ne peut même pas offrir ces services en français aux gens du nord du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin. Ce que j'aimerais voir de la part du gouvernement actuel, c'est des mesures audacieuses, mais il a eu six ans. Le temps est écoulé.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le président. Il y a certainement des problèmes qui viennent tout de suite à l'esprit et dont j'ai été témoin quand il s'agit de mettre certaines choses en ligne. Un problème est qu'il y a encore des gens qui sont désavantagés quant à leur capacité d'accès ou d'utilisation de certaines technologies. L'un des points essentiels, c'est que le fait de pouvoir voir les résultats en ligne ne veut pas dire qu'on a ensuite une infirmière praticienne, un médecin ou quelqu'un d'autre pour interpréter les résultats. Je vois cela régulièrement. Les gens essaient de trouver quelqu'un pour les aider à comprendre ce que les résultats veulent dire.

We have been waiting a long time for these ER wait times. I would love to see that data as soon as possible, sooner rather than later, because we have been waiting a long time. I am also curious, Mr. Speaker, about the primary health care transformation strategy that we have heard about, this elusive strategy and action plan. I would love for the minister to make that public so that we can...

(Interjections.)

14:15

**Ms. Mitton:** It's online? Okay. Well, there we go. I will have to go look that up. So, Mr. Speaker, finally, the minister has put this strategy online, but the key thing is that we keep on having to wait and wait. Patients are having to wait for doctors, wait for their results, and they are struggling as they wait to access health care. I know that there is some laughter over there, but this is certainly no laughing matter because people are struggling as they wait to access medical care. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. Speaker:** Thank you, member.

**Hon. S. Wilson:** Mr. Speaker, May 5 was Red Dress Day, the national day of awareness for missing and murdered Indigenous women, girls, and two-spirited people. This day is meant to bring awareness to the tens of thousands of Indigenous women, girls, and two-spirited people who have faced a disproportionate amount of violence in Canada and to remember and honour those who have lost their lives.

Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones ont le droit de vivre en sécurité, où qu'elles habitent.

Yet, sadly, another Indigenous woman has lost her life here in New Brunswick recently. I would like to take this moment to offer my deepest condolences to the family and friends of Sheri Sabbatis and to the community of Welamukotuk. Our hearts are with them as they mourn the loss of Sheri.

Nous attendons depuis longtemps au sujet des délais d'attente en salle d'urgence. J'aimerais bien voir ces données le plus tôt possible, plutôt tôt que tard, parce que nous attendons depuis longtemps. Je suis également curieuse, Monsieur le président, au sujet de la stratégie de transformation des soins primaires dont nous avons entendu parler, cette stratégie et ce plan d'action insaisissables. Je serais ravie que le ministre les rende publics pour que nous puissions...

(Exclamations.)

**M<sup>me</sup> Mitton :** C'est en ligne? Bon. Alors, voilà. Je devrai aller regarder cela. Donc, Monsieur le président, enfin, le ministre a affiché cette stratégie en ligne, mais l'important, c'est que nous devons continuer d'attendre encore et encore. Les patients doivent attendre d'avoir des médecins, attendre leurs résultats, et ils ont des difficultés pendant qu'ils attendent d'avoir accès aux soins de santé. Je sais qu'il y a des gens qui rient là-bas, mais ce n'est certainement pas de quoi rire, parce que les gens sont en difficulté pendant qu'ils attendent d'avoir accès à des soins médicaux. Merci, Monsieur le président.

**Le président :** Merci, Madame la députée.

**L'hon. S. Wilson :** Monsieur le président, le 5 mai était la Journée de la robe rouge, la journée nationale de sensibilisation aux femmes et aux filles, ainsi qu'aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Cette journée vise à sensibiliser les gens aux dizaines de milliers de femmes, de filles et de personnes bispirituelles autochtones qui ont été en butte à une quantité disproportionnée de violence au Canada, à nous souvenir de ceux qui ont perdu la vie et à les honorer.

Indigenous women, girls, and two-spirited people have the right to live in safety, no matter where they live.

Pourtant, malheureusement, une autre femme autochtone a perdu la vie au Nouveau-Brunswick récemment. Je tiens à prendre ce moment pour offrir mes plus vives condoléances à la famille et aux amis de Sheri Sabbatis et à la communauté de Welamukotuk. Nous sommes de tout cœur avec eux pendant qu'ils pleurent la perte de Sheri.

Valuable work to improve the safety of Indigenous women, girls, and two-spirited people is underway in our province.

Le gouvernement est déterminé à poursuivre sa collaboration avec les peuples autochtones sur cet enjeu important.

We all have a role to play in ending the violence Indigenous women, girls, and two-spirited people face.

Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Speaker, and I thank the minister for her statement. On behalf of the official opposition, I too want to offer my sincere condolences to the family and friends of Sheri Sabattis and, obviously, to her community as well.

The issue of missing and murdered Indigenous women, girls, and two-spirited people in Canada is a profound tragedy rooted in systemic injustices, colonialism, and ongoing societal neglect. These women, girls, and two-spirited people experience disproportionate levels of violence, often compounded by factors such as poverty, racism, and lack of access to adequate support systems. Their disappearances and deaths highlight a glaring gap in protection and justice for Indigenous communities.

Addressing this crisis requires a multi-faceted approach, including empowering Indigenous communities to lead initiatives, implementing culturally sensitive support services, improving law enforcement responses, and challenging the underlying structures of discrimination and inequality. It is a collective responsibility to listen and to amplify the voices of affected families and communities and to work toward meaningful reconciliation and justice for the victims and their loved ones.

En cette Journée de la robe rouge, qui a eu lieu dimanche dernier, il est important que nous sensibilisons le nombre de personnes qui...

**Mr. Speaker:** Time, member.

Un travail valable est en cours dans notre province pour améliorer la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.

The government is determined to continue working with Indigenous peoples on this important issue.

Nous avons tous quelque chose à faire pour mettre fin à la violence à laquelle les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones sont en butte.

Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président, et je remercie la ministre de sa déclaration. Au nom de l'opposition officielle, je tiens moi aussi à offrir mes sincères condoléances à la famille et aux amis de Sheri Sabbatis et, évidemment, à sa communauté également.

La question des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées au Canada est une profonde tragédie fondée sur les injustices systémiques, le colonialisme et une négligence sociale persistante. Ces femmes, ces filles et ces personnes bispirituelles connaissent des niveaux disproportionnés de violence, souvent aggravés par des facteurs tels que la pauvreté, le racisme et le manque d'accès à des systèmes de soutien suffisants. Leurs disparitions et leurs décès illustrent une lacune flagrante dans la protection et la justice pour les communautés autochtones.

La résolution de cette crise exige une stratégie polyvalente incluant l'habilitation des communautés autochtones à mener des initiatives, la mise en place de services de soutien empreints de sensibilité culturelle, l'amélioration des interventions policières et la contestation des structures sous-jacentes de discrimination et d'inégalité. Nous avons la responsabilité collective d'écouter et d'amplifier les voix des familles et des communautés touchées et de travailler en vue d'une réconciliation et d'une justice sérieuses pour les victimes et leurs êtres chers.

On this Red Dress Day, which was on Sunday, it is important that we raise awareness about the number of people who...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**M<sup>me</sup> Mitton** : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole pour souligner la Journée de la robe rouge, la journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées.

Mr. Speaker, it is with a heavy heart that I stand here today, as we once again recognize Red Dress Day, just shortly after Sheri Sabbatis lost her life. I want to extend condolences on behalf of my Green colleagues, myself, and everyone in the Legislature to the family and friends of Sheri Sabbatis and the community of Welamukotuk.

14:20

Fundamentally, this goes beyond the individuals who are missing or murdered, Mr. Speaker. This goes back to the need for significant systemic change. Our systems are based on colonial systems, and they perpetuate systemic racism and patriarchy. Without changing our systems, we aren't going to be able to change the inequities that disproportionately impact Indigenous women and girls and 2SLGBTQI+ community members. Thank you.

**Mr. Speaker**: Thank you, member.

### **Pétition 16**

**M<sup>me</sup> Landry** : Merci, Monsieur le président. C'est avec grand plaisir que je présente la pétition suivante, adressée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au premier ministre du Nouveau-Brunswick. Elle provient d'un groupe d'élèves que j'ai nommé tout à l'heure.

*Nous, un groupe d'élèves du cours « Enjeux actuels » de l'école polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston avons décidé de prendre un engagement communautaire pour faire avancer un dossier qui nous tient à cœur. Nous avons préparé et fait circuler une pétition qui a recueilli 2 227 signatures pour demander au gouvernement de prioriser la mise à niveau et d'entamer la reprise des rénovations mi-vie de la polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, travaux abandonnés en 2018-2019.*

*Les signataires de la pétition sont des élèves actuels, des futurs élèves, d'anciens gradués, des enseignants actuels et antérieurs, des parents, des citoyens*

**Ms. Mitton**: Thank you, Mr. Speaker. I rise to acknowledge Red Dress Day, the National Day of Awareness for Missing & Murdered Indigenous Women and Girls and two-spirited people.

Monsieur le président, c'est le cœur gros que je prends la parole ici aujourd'hui au moment où nous honorons une fois de plus la Journée de la robe rouge, si peu de temps après que Sheri Sabbatis a perdu la vie. Je tiens à offrir des condoléances au nom de mes collègues du Parti vert, en mon nom et en celui de tout le monde à l'Assemblée législative à la famille et aux amis de Sheri Sabbatis et à la communauté de Welamukotuk.

Fondamentalement, le problème va plus loin que les personnes disparues ou assassinées, Monsieur le président. Il remonte au besoin d'un changement systémique sérieux. Nos systèmes sont fondés sur des systèmes coloniaux, et ils perpétuent le racisme et le patriarcat systémiques. Si nous ne changeons pas nos systèmes, nous ne serons pas capables de changer les injustices qui touchent de façon disproportionnée les femmes et les filles autochtones et les membres de la communauté 2SLGBTQI+. Merci.

**Le président** : Merci, Madame la députée.

### **Pétition 16**

**Ms. Landry**: Thank you, Mr. Speaker. It is with great pleasure that I present the following petition, addressed to the Minister of Education and Early Childhood Development and the Premier of New Brunswick. It is from a group of students I named earlier.

*We, a group of students from the current affairs class at the Cité des Jeunes A.-M.-Sormany high school in Edmundston, have decided to make a community-wide commitment to moving a file that is important to us forward. We have prepared and circulated a petition that has garnered 2 227 signatures, asking the government to make the upgrade project a priority by continuing the midlife renovation of Cité des Jeunes A.-M.-Sormany high school, which was halted in 2018-19.*

*Among the petitioners are current students, future students, alumni, current and former teachers, parents, concerned citizens of Edmundston, Haut-*

concernés d'Edmundston, de la Ville de Haut-Madawaska, de Saint-Joseph, de Ste-Anne-de-Madawaska, d'ailleurs au Nouveau-Brunswick, au Canada et dans le monde. Nous souhaitons voir des investissements dans le développement de l'éducation secondaire, le bien-être et la santé des élèves et du personnel scolaire au Madawaska. Nous croyons qu'il est primordial que les infrastructures et les installations à notre école secondaire soient mises à jour pour fournir un environnement d'apprentissage optimal.

La Cité des Jeunes A.-M.-Sormany est une pierre angulaire de notre communauté depuis 52 ans, façonnant la vie d'innombrables élèves et les préparant à la réussite future. Cependant, l'état actuel des installations ne permet pas de répondre de manière adéquate aux besoins évolutifs des élèves et des éducateurs, ni de leur assurer un environnement sain et sécuritaire. Qu'il s'agisse de salles de classe désuètes et démodées, de technologies inadéquates, de systèmes de ventilation, de chauffage/climatisation, de plomberie et d'électricité vétustes ou encore d'espaces de loisirs insuffisants, le manque d'investissement dans les infrastructures nuit à la qualité de l'enseignement dispensé dans notre polyvalente.

Monsieur le président, j'ai apposé ma signature à cette pétition.

### **Pétition 17**

**M. D'Amours :** Merci, Monsieur le président. Je suis heureux de me lever à la Chambre aujourd'hui afin de présenter une autre portion de la pétition qui a été présentée par ma collègue de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston.

Vous savez, nous avons vraiment des élèves engagés. Je l'ai mentionné un petit peu plus tôt, lorsque je les ai présentés, mais nous avons ici un groupe d'élèves engagés qui veulent changer les choses. Ce sont des élèves qui veulent s'assurer de pouvoir aussi donner un legs à l'avenir de leur collectivité. Lorsque nous parlons de donner un legs à la collectivité, c'est que beaucoup de ces élèves n'auront pas la possibilité d'étudier au sein d'une polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany rénovée, dans le cadre d'un programme de modernisation à mi-vie.

Monsieur le président, la réalité, c'est que cette pétition démontre clairement que ces élèves entrevoient l'avenir. Ils veulent s'assurer que les prochaines générations puissent bénéficier d'un centre

Madawaska, Saint-Joseph, and Ste-Anne-de-Madawaska, and people elsewhere in New Brunswick, in Canada, and throughout the world. We wish to see investments in the development of high school education and in the well-being and health of students and school staff in Madawaska. We believe it is paramount that infrastructure and facilities at our high school are upgraded to provide an optimal learning environment.

Cité des Jeunes A.-M.-Sormany has been a cornerstone of our community for 52 years and has shaped the lives of countless students and prepared them for future success. However, the current state of the facilities does not meet the changing needs of students and educators or provide them with a safe and healthy environment. Whether it be outdated or old-fashioned classrooms, inadequate technology, antiquated ventilation, heating, cooling, plumbing, or electrical systems, or insufficient recreational spaces, the lack of investment in infrastructure compromises the quality of the education provided in our high school. [Translation.]

Mr. Speaker, I have signed this petition.

### **Petition 17**

**Mr. D'Amours:** Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to present another part of the petition that was presented by my colleague from Madawaska Les Lacs-Edmundston.

You know, our students are really committed. I mentioned it earlier, when I introduced them, but we have a committed group of students here who want to make a difference. They want to leave a legacy for the future of their community. When we talk about leaving a legacy to the community, it is because a lot of these students will not have the opportunity to study in a renovated Cité des Jeunes A.-M.-Sormany high school after a midlife upgrade.

Mr. Speaker, really, this petition clearly shows that these students are looking to the future. They want to ensure that future generations benefit from a centre of

d'encadrement et d'éducation qui sera à la hauteur de ce à quoi on peut s'attendre dans chacune des régions de la province.

Vous savez, lorsqu'on veut s'assurer que nos enfants et nos élèves puissent grandir et vraiment s'épanouir dans la collectivité et au Nouveau-Brunswick, on veut aussi s'assurer de leur offrir les outils nécessaires. Il est important d'avoir un environnement d'étude et d'enseignement extraordinaire, que ce soit du côté des élèves ou du côté du personnel enseignant et des autres personnes qui gravitent autour de ces élèves. Pour cela, Monsieur le président, il faut avoir une infrastructure qui nous mènera plus loin dans l'avenir.

14:25

Il faut considérer l'investissement comme celui d'une génération. Lorsque la polyvalente Cité des Jeunes A.-M.-Sormany a été fondée et construite il y a plus de 52 ans, c'était avec la vision d'une génération plus tard. Aujourd'hui, on vit la même réalité. C'est pour la prochaine génération. Donc, Monsieur le président, il ne faut pas rater l'occasion qui se présente à eux et qui se présente aussi à nous.

Assurons-nous de continuer à appuyer ces jeunes afin d'avoir un impact positif. Monsieur le président, c'est avec plaisir que j'ai signé cette pétition, parce que je suis très fier de ce que ces élèves ont fait avec leur enseignant pour changer les choses dans leur collectivité. Merci, Monsieur le président.

### Committee Reports

(**Mr. Cullins**, as Chair, presented the first report of the Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.)

Continuing, **Mr. Cullins** said: Your committee met in the Legislative Assembly Chamber on April 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 19, 23, 24, and 25 to consider the estimates referred to your committee by a resolution of the House adopted on April 2, 2024. Your committee wishes to report that it has passed all estimates referred to it as outlined in this report. Your committee recommends that these estimates be concurred in by the House. Thank you.

(**Le président**, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du

education and guidance that will meet people's expectations throughout the province.

You know, when people say they want to ensure that our children and students grow up and really thrive in their community and in New Brunswick, they also want to provide them with the necessary tools. It is important to have an extraordinary teaching and learning environment, whether it be from the perspective of the students or that of the teachers and other people around them. To achieve that, Mr. Speaker, there has to be infrastructure that will carry us further into the future.

The investment has to be considered as a generational one. When Cité des Jeunes A.-M.-Sormany high school was founded and built over 52 years ago, it was with the vision of a later generation. Today, the situation is the same. It is for the next generation. So, Mr. Speaker, the opportunity presenting itself to them and to us must not be passed up.

Let's continue to help these young people have a positive impact. Mr. Speaker, I have signed this petition with pleasure, because I am very proud of what these students have done with their teacher to make a difference in their community. Thank you, Mr. Speaker.

### Rapports de comités

(**M. Cullins**, à titre de président, présente le premier rapport du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires.)

**M. Cullins** : Le comité s'est réuni à la Chambre de l'Assemblée législative les 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 19, 23, 24 et 25 avril pour étudier les prévisions budgétaires qui lui ont été renvoyées par une résolution de la Chambre adoptée le 2 avril 2024. Le comité signale qu'il a adopté toutes les prévisions budgétaires qui lui ont été renvoyées, comme l'explique ce rapport. Le comité recommande que ces prévisions budgétaires soient adoptées par la Chambre. Merci.

(**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.2, put the question on the motion deemed to be before the House

rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

### Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bills 33, *Appropriations Act 2024-2025*, and 34, *Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** gave the following explanations:

Bill 33: Thank you, Mr. Speaker. The purpose of the Act is to obtain legislative authority for monies that will be spent in the fiscal year 2024-25.

Merci, Monsieur le président.

Bill 34: Thanks, Mr. Speaker. The purpose of the Act is to obtain legislative authority for additional monies spent in the fiscal year 2022-23.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. Speaker:** Members, pursuant to Standing Rule 42.3(1), upon introduction and first reading of a bill for an appropriations Act that is based on estimates concurred in by the House, the questions for second and third reading shall be put forthwith. Accordingly, second reading.

022

14:30

(**Mr. Speaker** put the question on the motion for second reading of Bill 33.)

**Mr. G. Arseneault** and **Mr. McKee** requested a recorded vote.)

14:40

### Recorded Vote—Motion for Second Reading of Bill 33 Carried

(**Mr. Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the motion for second reading of Bill 33, *Appropriations Act 2024-*

that the report be concurred in, and the motion was carried.)

### Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Steeves** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 33, *Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits*, et 34, *Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits*.)

**L'hon. M. Steeves** donne les explications suivantes :

Projet de loi 33. Merci, Monsieur le président. La loi vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds qui seront dépensés au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Thank you, Mr. Speaker.

Projet de loi 34. Merci, Monsieur le président. La loi vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds additionnels dépensés au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Thank you, Mr. Speaker.

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, après le dépôt et la première lecture d'un projet de loi portant affectation de crédits fondé sur les prévisions budgétaires approuvées par la Chambre, les motions de deuxième et troisième lectures sont mises aux voix sur-le-champ. Donc, deuxième lecture.

(**Le président** met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 33.)

**M. G. Arseneault** et **M. McKee** demandent la tenue d'un vote nominal.)

### Vote nominal et adoption de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 33

(**Le président** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi de 2024-2025*

2025, and the motion was carried on a vote of 25 Yeas to 20 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Austin, Hon. Ms. Johnson, Hon. S. Wilson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Mr. Cullins, Mr. Allain, Mr. Wetmore, Ms. Shephard, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Bourque, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

### **Second Reading**

(Bill 33, *Appropriations Act 2024-2025*, was read a second time.

**Mr. Speaker** put the question on the motion for second reading of Bill 34.

A recorded vote was requested.)

**Mr. Speaker:** Sergeant, ring the bells.

**Hon. Members:** Dispense.

**Mr. Speaker:** Dispense.

### **Recorded Vote—Motion for Second Reading of Bill 34 Carried**

(**Mr. Speaker**, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the motion for second reading of Bill 34, *Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)*, and the motion was carried on a vote of 25 Yeas to 20 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Hogan, Hon. G. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. R. Savoie, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon.

*portant affectation de crédits* ; la motion est adoptée par un vote de 25 pour et 20 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M<sup>me</sup> Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace, l'hon. M. Austin, l'hon. M<sup>me</sup> Johnson, l'hon. S. Wilson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M<sup>me</sup> Bockus, l'hon. M. Wilson, M. Cullins, M. Allain, M. Wetmore, M<sup>me</sup> Shephard, M. Dawson, M<sup>me</sup> Anderson-Mason, M<sup>me</sup> Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M<sup>me</sup> Holt, M. McKee, M<sup>me</sup> Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M<sup>me</sup> Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Bourque, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M<sup>me</sup> Landry, M. Cardy.)

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 33, *Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits*, est lu une deuxième fois.

**Le président** met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34.

La tenue d'un vote nominal est demandée.)

**Le président** : Monsieur le sergent d'armes, faites fonctionner la sonnerie d'appel.

**Des voix** : Dispense accordée.

**Le président** : Dispense accordée.

### **Vote nominal et adoption de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34**

(**Le président** déclare dispense de sonnerie d'appel et met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits* ; la motion est adoptée par un vote de 25 pour et 20 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Hogan, l'hon. G. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M<sup>me</sup> Green, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. R. Savoie, l'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace, l'hon.

Mr. Austin, Hon. Ms. Johnson, Hon. S. Wilson, Hon. Mr. Ames, Hon. Mr. Turner, Hon. Ms. Bockus, Hon. M. Wilson, Mr. Cullins, Mr. Allain, Mr. Wetmore, Ms. Shephard, Mr. Dawson, Ms. Anderson-Mason, Ms. Conroy, Mr. Carr.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Legacy, Ms. Holt, Mr. McKee, Ms. Thériault, Mr. Gauvin, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Chiasson, Mr. D'Amours, Mr. LePage, Mr. Bourque, Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau, Mr. Losier, Mr. M. LeBlanc, Ms. Landry, Mr. Cardy.)

14:45

### **Second Reading**

(Bill 34, *Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)*, was read a second time.)

### **Third Reading**

(Bills 33, *Appropriations Act 2024-2025*, and 34, *Supplementary Appropriations Act 2022-2023 (2)*, were read a third time and passed.)

### **Introduction and First Reading of Bills**

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 35, *An Act to Amend the Financial Administration Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thanks, Mr. Speaker. The proposed Act will amend the *Financial Administration Act* by modernizing it so that it better aligns with current government financial management practice and current public-sector accounting principles. It will also provide greater clarity on the applicability of the *Financial Administration Act* to Crown corporations and other government-related entities, and it will provide greater clarity to roles and authorities set out in the *Financial Administration Act*.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Austin** moved that Bills 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, and 37, *An Act to*

M. Austin, l'hon. M<sup>me</sup> Johnson, l'hon. S. Wilson, l'hon. M. Ames, l'hon. M. Turner, l'hon. M<sup>me</sup> Bockus, l'hon. M. Wilson, M. Cullins, M. Allain, M. Wetmore, M<sup>me</sup> Shephard, M. Dawson, M<sup>me</sup> Anderson-Mason, M<sup>me</sup> Conroy, M. Carr ;

contre : M. G. Arseneault, M. Legacy, M<sup>me</sup> Holt, M. McKee, M<sup>me</sup> Thériault, M. Gauvin, M. C. Chiasson, M. Coon, M<sup>me</sup> Mitton, M. J. LeBlanc, M. K. Chiasson, M. D'Amours, M. LePage, M. Bourque, M. Mallet, M. K. Arseneau, M. Losier, M. M. LeBlanc, M<sup>me</sup> Landry, M. Cardy.)

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 34, *Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits*, est lu une deuxième fois.)

### **Troisième lecture**

(Les projets de loi 33, *Loi de 2024-2025 portant affectation de crédits*, et 34, *Loi supplémentaire de 2022-2023 (2) portant affectation de crédits*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

### **Dépôt et première lecture de projets de loi**

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*.)

**L'hon. M. Steeves** : Merci, Monsieur le président. Le projet de loi modifiera la *Loi sur l'administration financière* en la modernisant de sorte qu'elle concordera mieux avec la pratique actuelle de gestion financière du gouvernement et les principes comptables actuels du secteur public. Il clarifiera aussi davantage l'applicabilité de la *Loi sur l'administration financière* aux corporations de la Couronne et aux autres entités rattachées au gouvernement, et elle clarifiera davantage les fonctions et autorisations établies dans la *Loi sur l'administration financière*.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Austin** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 36, *Loi modifiant*

*Amend the Salvage Dealers Licensing Act, now be read a first time.)*

Continuing, **Hon. Mr. Austin** gave the following explanations:

Bill 36: Thank you, Mr. Speaker. This bill seeks to strengthen existing short-term suspensions and establish an immediate roadside suspension program for impaired drivers. Thank you.

14:50

Bill 37: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to introduce a bill that will increase penalties for non-compliance with the Act. Thank you.

(**Hon. Mr. Flemming** moved that Bills 38, *An Act to Amend the Judicature Act*, and 39, *Justices of the Peace Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Flemming** gave the following explanations:

Bill 38: The bill proposes two main amendments, both of which will bring New Brunswick in line with other Canadian jurisdictions. The first addresses a legislative gap that has deterred superior court judges from participating in judicial training. The second will repeal an outdated and unnecessary provision requiring the Attorney General to grant leave to apply for an injunction in certain circumstances. The bill also includes a number of housekeeping amendments. Thank you, Mr. Speaker.

Bill 39: Most provinces and territories rely on justices of the peace to hear matters that do not need to go before a judge, freeing up judicial resources for trials. The proposed *Justices of the Peace Act* is enabling legislation, establishing the framework for the creation of justices of the peace in New Brunswick. It will provide the justice system with another tool to address the ongoing pressures experienced by the Provincial Court. Thank you, Mr. Speaker.

*la Loi sur les véhicules à moteur, et 37, Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs.)*

**L'hon. M. Austin** donne les explications suivantes :

Projet de loi 36. Merci, Monsieur le président. Ce projet de loi vise à prolonger les suspensions de courte durée actuelles et à établir un programme de suspension immédiate au bord de la route des conducteurs ayant les facultés affaiblies. Merci.

Projet de loi 37. Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de déposer un projet de loi qui aggravera les pénalités pour inobservation de la loi. Merci.

(**L'hon. M. Flemming** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, et 39, *Loi sur les juges de paix*.)

**L'hon. M. Flemming** donne les explications suivantes :

Projet de loi 38. Le projet de loi propose deux principales modifications, qui aligneront toutes deux le Nouveau-Brunswick avec les autres provinces canadiennes. La première corrige une lacune législative qui a dissuadé les juges des cours supérieures de participer à une formation judiciaire. La deuxième abrogera une disposition désuète et inutile qui exige que le procureur général accorde l'autorisation de demander une injonction dans certaines circonstances. Le projet de loi inclut aussi bon nombre de modifications administratives. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 39. La plupart des provinces et territoires comptent sur les juges de paix pour entendre des affaires qui n'ont pas besoin d'aller devant un juge, ce qui libère des ressources judiciaires pour les procès. La *Loi sur les juges de paix* proposée est une mesure législative habilitante, qui établit le cadre pour l'institution de juges de paix au Nouveau-Brunswick. Elle dotera le système de justice d'un autre moyen de faire face aux pressions constantes subies par la Cour provinciale. Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Flemming** moved that Bill 40, *An Act Respecting Hearing Officers*, be now read a first time.)

**Mr. Speaker:** All those in favour of the motion please say yea. I'll hear from the minister first, though.

**Hon. Mr. Flemming:** Thank you. You're there for me, Mr. Speaker. I appreciate it.

The bill will consolidate the functions of various officials under the new title of hearing officer and will expand their authority to include certain child and adult protection matters. These amendments lay the groundwork for a simplified and less adversarial process for the matters within the new scope of authority for hearing officers. This will alleviate the pressure on the Court of King's Bench of New Brunswick, reducing the delays by freeing up the judges' time to hear those matters that most require a judge's attention. Thank you, Mr. Speaker.

14:55

(**Hon. Mr. Turner** moved that Bill 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Turner** said: Thank you, Mr. Speaker. This bill will modernize the *Private Occupational Training Act* to ensure that we have the regulatory capacity to implement robust oversight and accountability measures for private career colleges, ensuring the protection of our students and better aligning New Brunswick with the standards in force across other jurisdictions in Canada. It will also introduce a more efficient registration process for New Brunswick's training organizations. I look forward to discussing this bill in further detail during second reading. Thank you, Mr. Speaker.

(**Hon. G. Savoie** moved that Bill 42, *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*, be now read a first time.)

(**L'hon. M. Flemming** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 40, *Loi concernant les agents d'audience*.)

**Le président :** Tous ceux qui sont en faveur de la motion, veuillez voter pour. Je vais entendre le ministre en premier, toutefois.

**L'hon. M. Flemming :** Merci. Je peux compter sur vous, Monsieur le président. J'en suis reconnaissant.

Le projet de loi regroupera les fonctions de divers agents sous le nouveau titre d'agent d'audience et élargira leur autorité pour inclure certaines affaires de protection des enfants et des adultes. Ces modifications préparent le terrain pour un processus simplifié et moins adversatif dans les affaires qui relèvent du nouveau domaine d'autorité des agents d'audience. Cela allégera les pressions subies par la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick et réduira les retards en donnant aux juges plus de temps pour entendre les affaires qui nécessitent le plus leur attention. Merci, Monsieur le président.

(**L'hon. M. Turner** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*.)

**L'hon. M. Turner :** Merci, Monsieur le président. Ce projet de loi modernisera la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* pour nous assurer d'avoir la capacité de réglementation requise pour appliquer des mesures énergiques de surveillance et de reddition de comptes aux collèges de préparation au secteur privé, qui assureront la protection de nos étudiants et harmoniseront davantage le Nouveau-Brunswick avec les normes en vigueur dans les autres ressorts du Canada. Il établira aussi un processus d'enregistrement plus efficace pour les organisations de formation du Nouveau-Brunswick. Je me réjouis à l'avance de discuter ce projet de loi plus en détail en deuxième lecture. Merci, Monsieur le président.

(**L'hon. G. Savoie** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*.)

Continuing, **Hon. G. Savoie** said: Thank you very much, Mr. Speaker.

Ce projet de loi modifie la *Loi sur la gouvernance locale*, la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités* et la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Mr. Speaker, the proposed bill will amend the *Local Governance Act* to clarify that the suspension of a member of council for code of conduct violations will not create a vacancy on the council. The bill will also amend the *Municipal Capital Borrowing Act* to consolidate the provisions related to the application of the Act and to allow the chairperson of the Municipal Capital Borrowing Board to appoint a member of the board to act as secretary during a temporary absence of the secretary.

Enfin, le projet de loi modifiera la *Loi sur la prestation de services régionaux* afin d'exempter les commissions de services régionaux des dispositions de la *Loi sur les transports routiers* et de préciser leurs pouvoirs concernant les services de transport régional.

I look forward to speaking on this bill in greater detail during second reading.

Merci, Monsieur le président.

#### **Government Motions for the Ordering of the Business of the House**

**Hon. G. Savoie:** Thank you very much, Mr. Speaker. All bills introduced today will be referred for second reading tomorrow, Wednesday, May 8. We will then move to second reading for today, continuing with Bill 23, *An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen*, followed by Bills 24, *An Act Respecting Occupational Health and Safety*, 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, 26, *Special Appropriation Act 2024*, and finally Bill 27, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*. Thank you, Mr. Speaker.

**L'hon. G. Savoie :** Merci beaucoup, Monsieur le président.

This bill amends the *Local Governance Act*, the *Municipal Capital Borrowing Act*, and the *Regional Service Delivery Act*.

Monsieur le président, le projet de loi proposé modifiera la *Loi sur la gouvernance locale* pour préciser que la suspension d'un membre du conseil pour violations du code de déontologie ne créera pas une vacance au sein du conseil. Le projet de loi modifiera aussi la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités* pour consolider les dispositions relatives à l'application de la loi et pour permettre au président de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités de nommer un membre du conseil pour agir comme secrétaire pendant une absence temporaire de celui-ci.

Finally, the bill will amend the *Regional Service Delivery Act* to exempt regional service commissions from the provisions in the *Motor Carrier Act* and clarify their powers related to regional transportation services.

Je me réjouis à l'avance de parler de ce projet de loi plus en détail en deuxième lecture.

Thank you, Mr. Speaker.

#### **Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre**

**L'hon. G. Savoie :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Tous les projets de loi déposés aujourd'hui seront renvoyés en deuxième lecture demain, le mercredi 8 mai. Nous passerons ensuite à la deuxième lecture pour aujourd'hui, en continuant par le projet de loi 23, *Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène*, suivi des projets de loi 24, *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, 25, *Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, et enfin le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. Merci, Monsieur le président.

15:00

### **Point of Order**

**Mr. G. Arseneault:** Yes, for notices of motion, we have motions to present. Can we revert to Notices of Motion?

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** They weren't on my list, so we'll finish the Orders of the Day.

### **Government Motions for the Ordering of the Business of the House**

**Hon. G. Savoie:** Thank you, Mr. Speaker. My mistake, there was a second page. After Bill 27, there's Bill 28, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, Bill 29, *An Act Respecting Cannabis Control*, and Bill 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*. Any bills that receive second reading today are referred to the Standing Committee on Economic Policy.

If time allows, the House will adjourn to allow the economic policy committee to meet to consider the following bills: Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, and Bill 22, *An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act*. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. Speaker:** Revert to Notices of Motion, agreed?

**Hon. Members:** Agreed.

### **Avis de motion**

**M. M. LeBlanc** donne avis de motion 59 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyé par **M. D'Amours**, il proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement au travail accompli pour la province du Nouveau-Brunswick par Steve Outhouse, notamment les contrats, les lettres de*

### **Rappel au Règlement**

**M. G. Arseneault :** Oui, pour les avis de motion, nous avons des motions à présenter. Pouvons-nous revenir aux avis de motion?

(Exclamations.)

**Le président :** Ils n'étaient pas sur ma liste ; alors, nous allons finir l'ordre du jour.

### **Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre**

**L'hon. G. Savoie :** Merci, Monsieur le président. C'est mon erreur, il y avait une deuxième page. Après le projet de loi 27, il y a le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, le projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis*, et le projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques*. Les projets de loi qui seront adoptés en deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Si le temps le permet, la Chambre s'ajournera pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir pour étudier les projets de loi suivants : projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, et projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*. Merci, Monsieur le président.

**Le président :** Revenons aux avis de motion, d'accord?

**Des voix :** Oui.

### **Notices of Motion**

**Mr. M. LeBlanc** gave notice of Motion 59 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. D'Amours**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all information in any format, in the possession of the government related to work performed for the Government of New Brunswick by Steve Outhouse, including but not limited to*

*mission, les lettres d'instruction, la correspondance, les factures, les demandes de remboursement de frais, les rapports et les recommandations, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.*

**Mr. M. LeBlanc** gave notice of Motion 60 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. D'Amours**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all information in any format, in the possession of the government related to work performed for the Government of New Brunswick by Intercede Communications, including but not limited to contracts, letters of engagement, letters of instruction, correspondence, invoices, expense claims, reports, or recommendations, since September 1, 2023.*

**M. M. LeBlanc** donne avis de motion 61 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyé par **M. D'Amours**, il proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement au travail accompli pour la province du Nouveau-Brunswick par Mash Strategy, notamment les contrats, les lettres de mission, les lettres d'instruction, la correspondance, les factures, les demandes de remboursement de frais, les rapports et les recommandations, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.*

**Mr. M. LeBlanc:** Mr. Speaker, this is the last one.

Continuing, **Mr. M. LeBlanc** gave notice of Motion 62 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. D'Amours**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all information in any format, in the possession of the government related to work performed for the Government of New Brunswick by Derek Robinson, including but not limited to contracts, letters of engagement, letters of instruction, correspondence, invoices, expense claims, reports, or recommendations, since September 1, 2023.*

*contracts, letters of engagement, letters of instruction, correspondence, invoices, expense claims, reports, or recommendations, since September 1, 2023.*

**M. M. LeBlanc** donne avis de motion 60 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyé par **M. D'Amours**, il proposera ce qui suit :

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement au travail accompli pour la province du Nouveau-Brunswick par Intercede Communication, notamment les contrats, les lettres de mission, les lettres d'instruction, la correspondance, les factures, les demandes de remboursement de frais, les rapports et les recommandations, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.*

**Mr. M. LeBlanc** gave notice of Motion 61 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. D'Amours**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all information in any format, in the possession of the government related to work performed for the Government of New Brunswick by Mash Strategy, including but not limited to contracts, letters of engagement, letters of instruction, correspondence, invoices, expense claims, reports, or recommendations, since September 1, 2023.*

**M. M. LeBlanc :** Monsieur le président, c'est le dernier.

**M. M. LeBlanc** donne avis de motion 62 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyé par **M. D'Amours**, il proposera ce qui suit :

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement au travail accompli pour la province du Nouveau-Brunswick par Derek Robinson, notamment les contrats, les lettres de mission, les lettres d'instruction, la correspondance, les factures, les demandes de remboursement de frais, les rapports et les recommandations, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.*

## Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 23, *An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

15:05

## Debate on Second Reading of Bill 24

**Hon. Mr. Turner**, after the Speaker called for the second reading of Bill 24, *An Act Respecting Occupational Health and Safety*: Thank you, Mr. Speaker. It is my pleasure to rise in the House today for the second reading of Bill 24, *An Act Respecting Occupational Health and Safety*. Mr. Speaker, the *Occupational Health and Safety Act* of New Brunswick aims to protect workers against hazards on the job. It outlines the general rights and responsibilities of the employer and the worker.

WorkSafeNB is tasked with the administration and enforcement of the *Occupational Health and Safety Act*. In 2018, following the Task Force on WorkSafeNB's recommendations, we made amendments to the legislation administered by WorkSafeNB, which was the catalyst for significant improvements for New Brunswickers. Those legislative changes were instrumental in creating a substantial drop in WorkSafeNB premiums for New Brunswick employers. Since then, we've seen decreases to the average annual assessment rate for five consecutive years. This year, it is down 55%, from \$2.65 per \$100 of assessable payroll in 2019 to \$1.18 per \$100 of assessable payroll. According to WorkSafeNB, this is the lowest average rate in Atlantic Canada and the second-lowest rate in the country.

Mr. Speaker, the 2018 amendments also introduced a new requirement that WorkSafeNB conduct a legislative review of the Act every five years. Today, we are bringing before the Legislative Assembly WorkSafeNB's proposed changes stemming from its first five-year review of the *Occupational Health and Safety Act*. Bill 24 includes several changes to the Act, its General Regulation, and its Administrative Regulation. The proposed changes will streamline and

## Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix, et le projet de loi 23, *Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

## Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 24

**L'hon. M. Turner**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Monsieur le président, la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* du Nouveau-Brunswick vise à protéger les travailleurs contre les dangers au travail. Elle décrit en général les droits et responsabilités de l'employeur et du travailleur.

Travail sécuritaire NB est chargé de l'administration et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. En 2018, à la suite des recommandations du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB, nous avons apporté des modifications à la législation administrée par Travail sécuritaire NB, ce qui a été un déclencheur d'importantes améliorations pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ces changements législatifs ont été déterminants pour faire diminuer considérablement les primes de Travail sécuritaire NB pour les employeurs du Nouveau-Brunswick. Depuis ce temps, nous avons vu diminuer les taux de cotisation annuels moyens pendant cinq années de suite. Cette année, leur diminution est de 55 %, car elles sont passées de 2,65 \$ par tranche de 100 \$ de la masse salariale cotisable à 1,18 \$ par tranche de 100 \$ de la masse salariale cotisable. Selon Travail sécuritaire NB, c'est le taux moyen le plus bas du Canada atlantique et le deuxième parmi les plus bas du pays.

Monsieur le président, les modifications de 2018 ont aussi imposé à Travail sécuritaire NB une nouvelle exigence, celle de procéder à une révision législative de la loi tous les cinq ans. Aujourd'hui, nous présentons à l'Assemblée législative les changements proposés par Travail sécuritaire NB à la suite de sa première révision quinquennale de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Le projet de loi 24 inclut plusieurs modifications de la loi, de son *Règlement*

align the Act with other jurisdictions. These changes include modernizing the language, aligning a definition with the Workers' Compensation Act, clarifying requirements for health and safety committee minutes, modernizing forms approved by the commission, fixing inconsistencies between English and French provisions, and resolving inconsistencies created by previous regulatory changes. As part of this review, related changes will also be made to Regulation 91-191 and Regulation 84-26 regarding the definition of "engineer", specifications for roof slopes and hard hats, and time frames for decisions, among other things.

Mr. Speaker, we are pleased to bring forth these changes that will support WorkSafeNB in its important work in promoting healthy and safe workplaces for New Brunswickers and employers. Thank you, Mr. Speaker.

**M. M. LeBlanc :** Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je me lève pour prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Dans l'ensemble, je pense qu'il s'agit d'un projet de loi qui a été mis de l'avant grâce au travail de Travail sécuritaire NB. C'est certain que, dans l'ensemble, nous appuyons les recommandations formulées par Travail sécuritaire NB. Toutefois, à la suite des propos du ministre, j'aimerais tout de même formuler quelques commentaires.

Tout d'abord, on entend un gouvernement qui met en lumière le fait qu'il a mis en œuvre les recommandations de Travail sécuritaire NB, par le biais d'un groupe ministériel. Toutefois, je pense que l'on doit donner le mérite à qui il revient, et je tiens, Monsieur le président, par la même occasion, à souligner le travail qu'a accompli mon collègue, le député de Restigouche-Ouest, alors qu'il était ministre du Travail, de l'Emploi et de la Croissance démographique. Il est allé au front pour essayer d'améliorer les conditions de travail pour la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick. Il a entrepris des démarches auprès de Travail sécuritaire NB pour s'assurer que des rapports soient produits et que des changements soient effectués de façon quinquennale.

*général et de son Règlement sur l'administration*. Les changements proposés rationaliseront la loi et l'harmoniseront avec les autres ressorts. Ces changements incluent la modernisation du langage, l'harmonisation d'une définition avec la *Loi sur les accidents du travail*, la clarification des exigences relatives aux procès-verbaux du comité d'hygiène et de sécurité, la modernisation des formules approuvées par la commission, la correction des discordances entre les dispositions anglaises et françaises et la résolution des incompatibilités créées par des changements antérieurs de la réglementation. Dans le cadre de cet examen, des changements connexes seront également apportés au règlement 91-191 et au règlement 84-26 concernant la définition d'« ingénieur », les exigences relatives aux pentes de toits et aux casques de protection et les délais de prise de décision, entre autres.

Monsieur le président, c'est un plaisir pour nous d'apporter ces changements, qui appuieront Travail sécuritaire NB dans son important travail de promotion de lieux de travail sains et sécuritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick et leurs employeurs. Merci, Monsieur le président.

**Mr. M. LeBlanc:** Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise to speak during the second reading of *An Act Respecting Occupational Health and Safety*. Overall, I think this is a bill that was brought forward thanks to the work of WorkSafeNB. Of course, generally, we support the recommendations made by WorkSafeNB. However, following the minister's comments, I would like to make a few comments of my own.

To start with, the government is emphasizing that it has implemented WorkSafeNB's recommendations through a departmental group. However, Mr. Speaker, I think credit must be given where credit is due, and I want to take the opportunity to recognize the work my colleague, the member for Restigouche West, did when he was Minister of Labour, Employment and Population Growth. He went to the front lines to try to improve working conditions for New Brunswick workers. He took steps with WorkSafeNB to ensure that reports were produced and changes made every five years.

15:10

Le but était de s'assurer que le projet de loi que nous avons devant nous aujourd'hui demeure à jour et à l'affût de ce que les travailleurs et travailleuses veulent de ce gouvernement.

Monsieur le président, on ne peut oublier que cette révision a été lancée par le gouvernement Alward, en 2010-2011. Toute cette révision a été un fiasco que seul un gouvernement libéral a été en mesure de régler, pour s'assurer que le travail se rende à bon terme, afin que, aujourd'hui, le gouvernement profite du travail des Libéraux pour se vanter ou se péter les bretelles en disant que le travail a été fait.

(**M<sup>me</sup> Anderson-Mason** prend le fauteuil à titre de vice-présidente de la Chambre.)

Ce n'est rien de nouveau de la part du gouvernement actuel. Je pense qu'on n'a qu'à regarder la situation budgétaire. Le budget a été équilibré par les Libéraux. Les Conservateurs sont arrivés au pouvoir et se sont pétiés les bretelles en disant avoir fait ce travail, ce qui n'est pas totalement vrai.

C'est certain que je vois d'un bon œil aujourd'hui le fait que, finalement, ce gouvernement fait quelque chose pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick. Car, malheureusement, rares sont les mesures de ce gouvernement pour les travailleurs. Rares sont les mesures de ce gouvernement pour aider ceux et celles qui sont sur la première ligne de notre province, afin de s'assurer que celle-ci fonctionne.

C'est certain que les changements proposés ici sont ce dont nous avons besoin. C'est ce qu'ont demandé les travailleurs. Cependant, je pense que, au-delà du fait d'être responsable de Travail sécuritaire NB, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail joue aussi un rôle en ce qui a trait au travail, pour s'assurer que les syndicats sont représentés en bonne et due forme. Malheureusement, depuis six ans, les travailleurs représentant les syndicats sont laissés pour compte par ce gouvernement. C'est malheureux, Madame la vice-présidente.

Écoutez, c'est certain que j'aurai de nombreuses questions, après l'étape de la deuxième lecture, sur ce projet de loi. Je veux voir comment on aurait pu faire plus que le strict minimum. Comment aurait-on pu

The goal was to ensure that the bill before us today remains up to date and reflects what workers want from this government.

Mr. Speaker, it must be borne in mind that this review was initiated by the Alward government in 2010-11. This whole review was a fiasco that only a Liberal government was able to resolve, to ensure the work was done so that, today, the government can take advantage of the Liberals' work to boast and brag about the work being completed.

(**Ms. Anderson-Mason** took the chair as Deputy Speaker.)

This is nothing new from this government. I don't think it's necessary to look any further than the budget situation. The budget was balanced by the Liberals. The Conservatives took office and bragged about having done the work, which is not entirely true.

I certainly view the fact that this government is finally doing something for New Brunswick workers positively. That is because, unfortunately, this government rarely takes action for workers. It rarely takes action to help those on the front lines of our province to ensure that it keeps running.

Of course, the changes proposed here are what we need. They are what workers have been calling for. However, I think that, beyond being responsible for WorkSafeNB, the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour also plays a role with regard to labour and ensures that unions are properly represented. Unfortunately, for six years now, workers representing unions have been left by the wayside by this government. It is unfortunate, Madam Deputy Speaker.

Listen, I will certainly have many questions about this bill after second reading. I want to see how more than the bare minimum could have been done. How could progress regarding this Act have been made?

faire en sorte qu'il y ait des progrès en ce qui a trait à cette loi?

C'est certain que les modifications proposées représentent, dans leur ensemble, des changements demandés par les travailleurs. Cependant, je me demande ce que les travailleurs auraient aussi aimé voir en tant que mesures supplémentaires dans ce projet de loi, si seulement les mesures avaient été prises pour s'assurer que...

We go above and beyond.

On doit arrêter de viser l'atteinte du strict minimum. Malheureusement, depuis plusieurs années, ce gouvernement est plus axé sur la politique que sur l'idée de remettre aux gens du Nouveau-Brunswick des choses tangibles auxquelles ils peuvent s'attendre pour vivre.

Donc, Madame la vice-présidente, j'ai hâte de voir ce projet de loi arriver à l'étape du comité. Merci beaucoup pour votre écoute. C'est cela ; merci.

**Ms. Mitton:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I am rising today to speak to *An Act Respecting Occupational Health and Safety*. I heard the minister talking about WorkSafeNB premiums on the part of the business owners. Of course, that needs to be reasonable.

I want to talk about the importance of health and safety for the workers. It was not that long ago that we recognized the Day of Mourning for workers. Some 14 workers died on the job last year in New Brunswick, Madam Deputy Speaker. There are others who died of illnesses that resulted from their work.

We need to do everything that we can to protect workers, to ensure that they go home at the end of the day, at the end of their shift, safely, to their family. Thousands of workers have injuries as a result of their workplace every year, including occupational cancer, brain and psychological injuries, and long COVID-19.

Of course, the proposed amendments generally represent the changes workers were calling for. However, I wonder what workers would have liked to see in terms of additional measures in this bill, if only action had been taken to ensure...

Nous faisons plus que le minimum.

The goal must no longer be to do the bare minimum. Unfortunately, for several years now, the government has been more focused on politics than the idea of giving New Brunswickers back the tangible things they can expect to have to live.

So, Madam Deputy Speaker, I am looking forward to this bill going to committee. Thank you for listening. That is all; thank you.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet de la *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. J'ai entendu le ministre parler des primes perçues par Travail sécuritaire NB auprès des propriétaires d'entreprises. Bien sûr, elles doivent être raisonnables.

Je veux parler de l'importance de la santé et de la sécurité pour les travailleurs. Cela ne fait pas bien longtemps que nous célébrons le Jour de deuil pour les travailleuses et travailleurs. Environ 14 travailleurs sont morts au travail l'année dernière au Nouveau-Brunswick, Madame la vice-présidente. Il y en a d'autres qui sont morts de maladies résultant de leur travail.

Nous devons faire tout notre possible pour protéger les travailleurs, pour assurer qu'ils vont à la maison à la fin de la journée, à la fin de leur quart, en sécurité, vers leur famille. Des milliers de travailleurs ont des blessures à cause de leur lieu de travail chaque année, y compris le cancer professionnel, les lésions cérébrales et psychologiques et le COVID-19 de longue durée.

15:15

We need to protect workers, ensure that they are treated fairly, and ensure that they get the support they need in a timely way from WorkSafeNB. That is essential, Madam Deputy Speaker. Any improvement to protect workers' health and safety and ensure that they are treated fairly and get the support they need, I think, is great.

I will be asking questions when this comes to committee to ensure that the bill achieves just that. We need to make sure that we are addressing the fact that certain workplaces come with the risk of certain diseases. I know that, right now, a survey is open for public comment so WorkSafeNB can receive feedback on expanding the list of diseases and types of cancer for which firefighters would be eligible for compensation. I would encourage people to fill that out—by May 31, I believe. There are workers who have been left behind with some of the regulations, rules, and lists. We need to do everything we can to rectify that.

Having said that, I look forward to this coming to committee and to being able to ask questions to ensure that this serves the workers of New Brunswick. Thank you, Madam Deputy Speaker.

### **Second Reading**

(Bill 24, *An Act Respecting Occupational Health and Safety*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 25**

**Hon. Mr. Flemming**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*: Madam Deputy Speaker, I am pleased to rise in the House today for second reading of *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*. This legislation settles any remaining uncertainty surrounding *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*. Members of the House are well aware of the fact that the *Child and Youth Well-Being Act* was

Nous devons protéger les travailleurs, leur assurer un traitement équitable et assurer qu'ils obtiennent de Travail sécuritaire NB le soutien dont ils ont besoin en temps opportun. Cela est essentiel, Madame la vice-présidente. Toute amélioration visant à protéger l'hygiène et la sécurité des travailleurs, à leur assurer un traitement équitable et à leur offrir le soutien dont ils ont besoin est excellente, je pense.

Je poserai des questions quand cela ira en comité pour assurer que le projet de loi réalise exactement cela. Nous devons bien veiller à nous occuper du fait que certains lieux de travail entraînent le risque de certaines maladies. Je sais qu'en ce moment, un sondage est ouvert au public pour que Travail sécuritaire NB puisse recevoir des observations sur la liste grandissante des maladies et des types de cancer pour lesquels les pompiers seraient admissibles à une indemnisation. J'encouragerais les gens à y répondre, d'ici le 31 mai, je crois. Il y a des travailleurs qui sont négligés par certains règlements, certaines règles et certaines listes. Nous devons faire tout notre possible pour corriger cela.

Cela dit, j'ai hâte de voir cela aller en comité et de pouvoir poser des questions pour assurer que cela est utile aux travailleurs du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 24, *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 25**

**L'hon. M. Flemming**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* : Madame la vice-présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour la deuxième lecture de la *Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Cette mesure législative dissipe toute incertitude qui restait concernant la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Les parlementaires sont bien au courant du fait que la *Loi sur le bien-être des*

proclaimed earlier than anticipated to address an unintended legislative error.

Madam Deputy Speaker, shortly after proclaiming the *Child and Youth Well-Being Act*, the government filed a reference to the New Brunswick Court of Appeal, asking for its opinion on whether the repealed provisions of the *Family Services Act* remained in effect until the coming into force date of the *Child and Youth Well-Being Act*. The reference also asked the court whether, if the provisions of the *Family Services Act* had actually been repealed, it could fill the gap by using its inherent jurisdiction.

The Court of Appeal expedited hearing these reference questions and provided a timely opinion, which was very much appreciated. The court gave its opinion that a gap never existed and that the affected provisions of the *Family Services Act* remained in force until the effective date of the *Child and Youth Well-Being Act*. Any action taken from December 13 to January 26 under the affected provisions was, therefore, valid.

This Act merely gives extra protection and unity for actions taken in good faith during that period. The Act will ensure that those who acted in good faith during that period to protect our province's most vulnerable do not face any penalties or liabilities as they were acting in the best interests of the children and youth.

Madam Deputy Speaker, it is important to note that no children or youth were negatively impacted by this error. As soon as the error was identified, it was addressed. We proclaimed the *Child and Youth Well-Being Act* to address it, and this Act resolves what was the legislation's intent all along—to protect vulnerable children and youth.

15:20

The *Child and Youth Well-Being Act* being in place should be celebrated. It represents a significant milestone. The standalone legislation focuses on the interest, protection, participation, and well-being of children and youth and the health and well-being of

*enfants et des jeunes* a été proclamée plus tôt que prévu pour corriger une erreur législative non intentionnelle.

Madame la vice-présidente, peu après avoir proclamé la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, le gouvernement a déposé un renvoi à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick pour lui demander son opinion quant à savoir si les dispositions abrogées de la *Loi sur les services à la famille* sont restées en vigueur jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Le renvoi demandait aussi à la Cour si, à supposer que les dispositions de la *Loi sur les services à la famille* avaient effectivement été abrogées, la Cour pouvait combler la lacune en utilisant sa compétence inhérente.

La Cour d'appel a accéléré l'audition des questions de ce renvoi et a offert une opinion promptement, ce qui a été énormément apprécié. La Cour a exprimé l'opinion qu'il n'y a jamais eu d'interruption et que les dispositions touchées de la *Loi sur les services à la famille* sont demeurées en vigueur jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Toute mesure prise du 13 décembre au 26 janvier sous le régime des dispositions touchées était donc valide.

La présente loi ne fait que renforcer la protection et l'unité pour les mesures prises de bonne foi pendant cette période. La loi assurera que ceux qui ont agi de bonne foi pendant cette période pour protéger les gens les plus vulnérables de notre province ne sont pas exposés à des pénalités ou tenus responsables, parce qu'ils ont agi dans l'intérêt supérieur des enfants et des jeunes.

Madame la vice-présidente, il est important de remarquer qu'aucun enfant ni aucun jeune n'a subi de mauvaises conséquences par suite de cette erreur. Aussitôt que l'erreur a été constatée, nous nous en sommes occupés. Nous avons proclamé la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* pour la corriger, et la présente loi réalise ce qui a toujours été l'intention de la mesure législative : la protection des enfants et des jeunes vulnérables.

La mise en vigueur de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* devrait être célébrée. Elle constitue une étape importante. Cette loi autonome a pour objet l'intérêt, la protection, la participation et le bien-être des enfants et des jeunes ainsi que la santé et le bien-être des familles. Je suis content qu'elle soit

families. I am pleased that it's now in place. Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I'm pleased to rise on this issue. I've spoken about this issue before, not directly on this bill but indirectly for sure. When you look at this bill that has been presented, Bill 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, it is an interesting Act because we've had this Act before us a number of times. I believe that the first modernization of this Act ended up with unanimous consent. We built a consensus after much discussion back and forth, between all three parties.

The first iteration of this bill came up well over a year ago if not a year and a half ago. At that time, Madam Deputy Speaker, as with other times with other bills... Other bills are very important. At that time, we asked that the bill, in its original state that was proposed by the government, be referred to the legislative committee on law amendments. That way we could ask for witnesses to come in and identify gaps in the original bill that government presented. As usual, the government just went along and said: Oh, no, no. We don't want any witnesses.

After much deliberation... We were fortunate that, at that time, we had a minister who was understanding and flexible. He is now the Minister of Health. It was good that we had someone who was listening to our speeches and took note of what we were saying about how we should have some changes. There were some errors in that original bill. It could have been worded better. Let's put it that way. We hate to call them errors, but we'll call them errors because we're in the opposition.

Anyway, at that time, the minister agreed that we could call the Child and Youth Advocate in here and get his take on this bill. I'm sure, Madam Deputy Speaker, that this bill is close to your heart. I know that. You took a giant interest in this bill. A number of members, backbenchers especially, took note, and I think that they urged their government to do likewise, to move toward getting the Child and Youth Advocate in. Lo and behold, the Child and Youth Advocate came in and, my gosh, pointed out numerous areas in which we could improve this legislation. If we're going to do

maintenant en vigueur. Merci, Madame la vice-présidente.

**M. G. Arseneault :** Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je suis heureux de prendre la parole sur cette question. J'ai déjà parlé de cette question, pas directement sur ce projet de loi, mais indirectement, c'est certain. Quand on considère le projet de loi qui a été présenté, le projet de loi 25, *Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, c'est une loi intéressante, car la loi nous a été présentée bon nombre de fois. Je crois que la première modernisation de cette loi a fini par obtenir un consentement unanime. Nous sommes parvenus à un consensus après beaucoup de discussions de part et d'autre entre les trois partis.

La première version de ce projet de loi a été présentée il y a bien plus qu'un an, sinon il y a un an et demi. À l'époque, Madame la vice-présidente, comme à d'autres occasions avec d'autres projets de loi... D'autres projets de loi sont très importants. À l'époque, nous avons demandé que le projet de loi, dans la version originale qui était proposée par le gouvernement, soit renvoyé au Comité parlementaire de modification des lois. Ainsi, nous aurions pu demander à des témoins de venir cerner les lacunes du projet de loi initial présenté par le gouvernement. Comme d'habitude, le gouvernement est simplement allé de l'avant et a dit : Oh, mais non. Nous ne voulons pas de témoins.

Après de longues délibérations... Nous étions chanceux d'avoir à l'époque un ministre qui était compréhensif et flexible. Il est maintenant le ministre de la Santé. Il était bon d'avoir quelqu'un qui écoutait nos discours et prenait note de ce que nous disions sur la manière dont nous devrions faire des changements. Il y avait des erreurs dans le projet de loi original. Il aurait pu être mieux formulé. Disons-le ainsi : nous n'aimons pas dire que ce sont des erreurs, mais nous les appellerons des erreurs parce que nous sommes dans l'opposition.

De toute façon, à l'époque, le ministre a convenu que nous pourrions convoquer ici le défenseur des enfants et des jeunes et savoir ce qu'il pense de ce projet de loi. Je suis certain, Madame la vice-présidente, que ce projet de loi vous tient à cœur. Je le sais. Vous avez pris un immense intérêt dans ce projet de loi. Bon nombre de parlementaires, en particulier les simples parlementaires, l'ont remarqué, et je pense qu'ils ont pressé le gouvernement d'en faire autant, d'entreprendre de faire venir ici le défenseur des enfants et des jeunes. Voilà donc que le défenseur des

it, let's do it right the first time. This was the first time that this legislation had been amended in many, many years.

Going to the law amendments committee created a situation where we took our time with the bill; we had some experts not only appearing at committee but also looking at the bill from outside, feeding information to government, to the opposition committee members, and also to the Child and Youth Advocate. That's the point that I want to make with all of this. With this bill, we're going through another amendment. This is probably the third amendment for the family Act since the new one came into being. They're amending it. That's what happens when you rush it. That's what happens with time allocation. That's what happens when you don't send it to law amendments. You don't get the expert witnesses.

We're not experts here. We're not all experts. There are very few of us who would be considered experts, especially on the family Act, which has to do with our children. As is commonly said, our children are our most precious resource. We know that. I know that everyone wants to do the right thing for them. But when you start looking at time allocation or you start looking at sending it to a committee with no witnesses just to speed it up, you see that that's not the right thing to do.

15:25

There were a number of amendments that had to be made.

I am told... I would have to check it through again, but I am sure that there are other changes that should have been made to this bill. I think that this bill should have gone to the law amendments committee. It is really a bill that doesn't say very much except to confirm that the government did this in good faith. It didn't proclaim it on time. It wasn't proclaimed or there was no date in it to proclaim it, and there was a lapse of 20-some days or something where there was no Act in

enfants et des jeunes est venu ici et, mes amis, il a signalé de nombreux aspects pour lesquels nous pouvions améliorer le projet de loi. Si nous sommes pour le faire, faisons-le comme il faut du premier coup. C'était la première fois que cette loi était modifiée depuis un grand nombre d'années.

Le fait d'aller au Comité de modification des lois a créé une situation où nous avons pris notre temps avec le projet de loi ; nous avons eu non seulement des experts qui ont comparu devant le comité, mais aussi des gens de l'extérieur qui ont examiné le projet de loi, ont fourni de l'information au gouvernement, aux membres du comité qui sont dans l'opposition, et aussi au défenseur des enfants et des jeunes. C'est l'argument que je veux soulever avec tout cela. Avec ce projet de loi, nous procédons à une autre modification. C'est probablement la troisième modification de la loi sur la famille depuis que la nouvelle loi a été adoptée. On la modifie. C'est ce qui arrive quand on précipite les choses. C'est ce qui arrive avec l'attribution de temps. C'est ce qui arrive quand on ne fait pas un renvoi en modification des lois. On n'a pas de témoins experts.

Nous ne sommes pas des experts ici. Nous ne sommes pas tous des experts. Il y en a très peu parmi nous qui seraient considérés comme experts, particulièrement dans la loi sur la famille, qui a à voir avec nos enfants. Comme on le dit couramment, nos enfants sont notre ressource la plus précieuse. Nous le savons. Je sais que tout le monde veut faire ce qui est bon pour eux. Seulement, quand on commence à considérer l'attribution de temps ou qu'on commence à envisager d'envoyer le projet de loi à un comité sans témoins juste pour accélérer les choses, on voit que ce n'est pas la bonne chose à faire.

Il y a eu plusieurs modifications qui ont dû être apportées.

On me dit... Je devrais vérifier cela de nouveau, mais je suis sûr qu'il y a d'autres changements qui auraient dû être apportés au projet de loi. Je pense que ce projet de loi aurait dû être renvoyé au Comité de modification des lois. C'est vraiment un projet de loi qui ne dit pas grand-chose, sauf pour confirmer que le gouvernement a fait cela de bonne foi. Il ne l'a pas proclamé à temps. Il n'a pas été proclamé ou il ne contenait pas de date de proclamation, et il y a eu un délai d'une vingtaine de jours ou je ne sais trop, pendant lequel il n'y avait pas de loi en vigueur.

place. But the government did it in good faith, and that is what the courts ruled.

Do you know what? We could've used this to send to the law amendments committee just to discuss the overall family Act again and see where there could have been some changes as well. While we are making changes, why don't we update it as well? We are going to be here later on and next year, whoever the government is, making more amendments, especially when you go out on the campaign trail. You will get an earful from everyone, I am sure.

Again, I am just trying to make the point that the Youth Advocate was a very valuable asset to us when it came to the first, initial... We should be using our commissioners and advocates more often when it comes to legislation. We should be consulting them, and we should be calling witnesses on these major bills and on bills that are going to last forever. If you think about it, we can take a lesson from the First Nations communities that plan and make decisions for seven generations. This planning was done and this decision was made less than a year before we were making amendments again and again and again. I just want to put that forward. I ask members to consider that.

We are sending a lot of bills today. I don't know how many bills we have today. I didn't count them. I have a stack here. This is a stack here, and the other stack is there. I am not using them as props. They are legislative documents that have been submitted here. That is today. Tomorrow we are going to debate them. We have to start debating them, so we have to look at them. There are a few of them that are just standard. I could read them all into the record, but I am sure that you don't want to hear me talk too, too long about it. I could read them into the record.

You will see that there are a couple it would be interesting to get some expertise on. I know that for many of the bills that are here today, the ministers who are introducing those bills are definitely open to getting feedback, or they have been in the past, anyway. But they are not going to get any. They are not going to get any feedback because the bills are

Seulement, le gouvernement a agi ainsi de bonne foi, et c'est ce que les tribunaux ont décidé.

Savez-vous quoi? Nous aurions pu profiter de ce délai pour le renvoyer au Comité de modification des lois, juste pour rediscuter toute la loi sur la famille et voir quels autres changements auraient pu être apportés. Tant qu'à apporter des changements, pourquoi ne pas également la mettre à jour? Nous allons être ici plus tard et l'année prochaine, peu importe qui formera le gouvernement, et nous ferons d'autres modifications, surtout quand nous partirons en campagne. Vous en aurez plein les oreilles de tout le monde, j'en suis sûr.

De nouveau, j'essaie seulement de faire valoir l'argument que le défenseur des jeunes a été une valeur très précieuse pour nous quand est venue la première, initiale... Nous devrions faire appel à nos commissaires et à nos défenseurs plus souvent quand il s'agit de mesures législatives. Nous devrions les consulter, et nous devrions convoquer des témoins sur les projets de loi majeurs et sur ceux qui vont durer pour toujours. Quand on y pense, nous pourrions tirer une leçon des communautés des Premières Nations qui planifient et prennent des décisions pour sept générations. En l'occurrence, la planification a été faite et la décision a été prise moins d'un an avant que nous apportions des modifications encore et encore. Je veux juste lancer cette idée. Je demande aux parlementaires d'y penser.

Nous envoyons beaucoup de projets de loi aujourd'hui. Je ne sais pas combien de projets de loi nous avons aujourd'hui. Je ne les ai pas comptés. J'en ai une pile ici. C'est une pile ici, et l'autre pile est là. Je ne les utilise pas comme accessoires. Ce sont des documents parlementaires qui ont été présentés ici. C'est aujourd'hui. Demain, nous allons les débattre. Nous devons commencer à les débattre ; alors, nous devons les regarder. Il y en a quelques-uns qui ne sont rien qu'ordinaires. Je pourrais donner lecture de tous pour le compte rendu, mais je suis sûr que vous ne voulez pas m'entendre en parler beaucoup trop longtemps. Je pourrais en donner lecture pour le compte rendu.

Vous verrez qu'il y en a quelques-uns sur lesquels il serait intéressant d'avoir de l'expertise. Je sais que pour beaucoup de projets de loi qui sont ici aujourd'hui, les ministres qui les déposent sont certainement prêts à entendre des observations, ou ils l'étaient dans le passé en tout cas. Seulement, ils n'en entendront pas. Ils n'entendront pas d'observations parce que les projets de loi vont à un comité qui ne fait

going to a committee that is just looking at them with no witnesses. We need experts at those committees.

With that, I think that I have made my point. I don't want to belabour the situation. Thank you to those who have been listening and who continue to listen. I thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. Coon:** Thank you, Madam Deputy Speaker. Yes, I am glad to rise at second reading of Bill 25. Obviously, it is clear as a bell what needs to be done. I take no issue with the content of the bill whatsoever. In fact, I want to acknowledge the handling of this situation by the Attorney General. This situation happened while we were adjourned, and he referred it to the courts to ensure that it was clear whether there was a problem or not. He got a rapid response, and that caused many people who were in the middle of various situations involving children to feel a lot calmer.

In particular, I had one constituent whose child, who was to be adopted, was being denied a passport by the federal government, which was insisting on getting something in writing by the provincial government to prove that this wasn't going to be an issue.

15:30

I acknowledge and extend my appreciation to the Attorney General's staff for providing that and for clearing up the situation for that family in that period of uncertainty. The fact was that it had been heard by the court, the court had ruled, and the federal government was... I don't know why the federal government wanted more, but it wanted something in writing from the Attorney General's Office, and it got it. I am appreciative of that.

This bill is just to reinforce what the judge found and to make sure that all the i's are dotted and the t's are crossed. It is a good idea, Madam Deputy Speaker, so of course, we support this bill. I would say, though, in a bit of an echo of what our colleague for Dalhousie... That is not right.

(Interjections.)

**Mr. Coon:** It is Campbellton-Dalhousie, thank you. It is confusing. Heron Island... I don't know where people are anymore with all the changes. In fact, the

que les examiner, sans témoins. Nous avons besoin d'experts dans ces comités.

Cela dit, je pense que j'ai dit ce que j'avais à dire. Je ne veux pas trop insister sur la situation. Merci à ceux qui ont écouté et qui continuent d'écouter. Je vous remercie, Madame la vice-présidente.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. Oui, je suis content de prendre la parole en deuxième lecture du projet de loi 25. Évidemment, ce qu'il faut faire est clair comme de l'eau de roche. Je ne conteste en aucune façon le contenu du projet de loi. En fait, je tiens à rendre hommage au procureur général pour sa façon de traiter la situation. Cette situation s'est présentée pendant notre ajournement, et il l'a renvoyée aux tribunaux pour veiller à ce qu'on sache clairement s'il y avait un problème ou non. Il a obtenu une réponse rapide, et cela a permis à bien des gens qui étaient au milieu de diverses situations concernant des enfants de se sentir beaucoup plus calmes.

En particulier, j'avais une personne de ma circonscription dont l'enfant, qui allait être adopté, se voyait refuser un passeport par le gouvernement fédéral, qui insistait pour avoir quelque chose par écrit du gouvernement provincial pour prouver que cela n'allait pas être un problème.

Je rends hommage au personnel du procureur général et je lui exprime ma reconnaissance pour avoir fourni cela et avoir éclairci la situation pour cette famille en cette période d'incertitude. Le fait est que l'affaire a été entendue par la Cour, la Cour a rendu sa décision, et le gouvernement fédéral a été... Je ne sais pas pourquoi le gouvernement voulait davantage, mais il voulait quelque chose par écrit du Cabinet du procureur général, et il l'a eu. J'en suis reconnaissant.

Ce projet de loi vise seulement à renforcer ce que le juge a conclu et à assurer de prendre soin de tous les menus détails. C'est une bonne idée, Madame la vice-présidente ; alors, bien sûr, nous appuyons le projet de loi. Je dirais toutefois, pour reprendre un peu ce qu'a dit notre collègue de Dalhousie... Ce n'est pas correct.

(Exclamations.)

**M. Coon :** C'est Campbellton-Dalhousie, merci. C'est déroutant. Heron Island... Je ne sais plus où sont les gens avec tous les changements. De fait, l'autre jour,

other day, Madam Deputy Speaker, I was at a campaign launch for our candidate for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills.

(Interjections.)

**Mr. Coon:** It is a mouthful, but the recipe is great, and it is going to be green.

Madam Deputy Speaker, at committee we will ask all these questions, but I am concerned that the need for repeated amendments may or may not—we will ask the question at committee—have to do with the capacity of the legal drafters within the Attorney General's Office to deal with the volume of work. They are experts, and I am sure that they work very hard, but if there isn't sufficient capacity and they are overburdened, then things are going to be missed, especially if they are being rushed and pressed to get things out of the door when they are not quite ready for prime time. I have no idea, but those are important questions to ask the Attorney General at committee to clarify. Maybe there needs to be a little more in the budget in that office to hire some additional expertise to help with the drafting.

While I am up, I will take this opportunity to say, with respect to law reform... I know that there is an internal process for this, but I hope that the Attorney General is listening. It would be very valuable to have a standing committee on law reform in this Legislative Assembly so that the members, on behalf of their constituents, have the opportunity to weigh in on what sorts of priorities in the area of law reform the government should consider, at least from the perspective of members of this House on behalf of their constituents.

Many other parliaments have this exact kind of committee. It would be an asset, and it would really do justice to those whom we represent by bringing forward the kinds of priorities that, as members and elected representatives, we feel would best meet their needs in terms of the list of bills or Acts that need to go up for law reform.

I will end there, Madam Deputy Speaker. Thank you for the opportunity to speak to this bill.

**M. Gauvin :** Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je vais faire écho aux commentaires de mes collègues de Campbellton-Dalhousie et de Fredericton-Sud. En effet, des experts sont retenus

Madame la vice-présidente, j'étais au lancement de la campagne de notre candidat pour Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills.

(Exclamations.)

**M. Coon :** C'est tout un nom à prononcer, mais la recette est excellente, et elle va être verte.

Madame la vice-présidente, en comité, nous poserons toutes les questions, mais je crains que le besoin de modifications répétées n'ait ou n'ait pas à voir — nous poserons la question en comité — avec la capacité des rédacteurs juridiques du Cabinet du procureur général de traiter la quantité de travail. Ce sont des experts, et je suis sûr qu'ils travaillent très fort, mais si la capacité n'est pas suffisante et qu'ils sont surchargés de travail, ils vont manquer des choses, surtout s'ils sont pressés et doivent agir à la hâte pour sortir le produit alors qu'ils ne sont pas tout à fait prêts à faire le saut. Je ne sais pas du tout, mais ce sont des questions importantes à poser au procureur général en comité pour des éclaircissements. Il faudrait peut-être un peu plus d'argent au budget de ce cabinet pour engager des experts additionnels pour aider à la rédaction.

Pendant que j'ai la parole, je vais profiter de l'occasion pour dire, au sujet de la réforme du droit... Je sais qu'il existe un processus interne à ce sujet, mais j'espère que le procureur général écoute. Il vaudrait vraiment la peine d'avoir un comité permanent sur la réforme du droit à l'Assemblée législative pour que les parlementaires, au nom de leurs électeurs, aient l'occasion de se faire entendre au sujet des genres de priorités de réforme du droit que le gouvernement devrait envisager, au moins du point de vue des parlementaires au nom de leurs électeurs.

Beaucoup d'autres corps législatifs ont exactement ce genre de comité. Ce serait bien utile, et cela rendrait vraiment justice à ceux que nous représentons en mettant de l'avant les genres de priorités que, en tant que parlementaires et représentants élus, nous estimons répondre au mieux à leurs besoins pour ce qui est de la liste de projets de loi ou de lois qui ont besoin d'être soumis à une réforme du droit.

Je m'arrête là-dessus, Madame la vice-présidente. Merci de l'occasion de parler du projet de loi.

**Mr. Gauvin:** Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I am going to echo what my colleagues from Campbellton-Dalhousie and Fredericton South have

pour rédiger ces projets de loi, tel que le projet de loi 25 que nous débattons actuellement.

Il est bon de se rappeler qu'on a souvent parlé de ce projet de loi, qu'il a été amendé quelques fois et qu'il a été rédigé rapidement. Nous nous fions à ces experts. Comme mon collègue de Campbellton-Dalhousie l'a si bien mentionné, ce projet de loi a trait aux enfants ; alors, j'espère que nous avons tous appris notre leçon, soit d'accorder aux experts le temps d'effectuer leur travail comme il se doit. Comme mon collègue l'a mentionné, ici, nous ne sommes pas tous des experts en la matière ; donc, à l'avenir, ce sera très important, lorsqu'on fera rédiger un projet de loi, de s'assurer, dès le départ, que tout est en place et prêt à aller de l'avant.

Je pense que nous avons reçu une décision mature de la cour pour régler le dossier, mais je voulais tout simplement offrir un petit mot pour dire que les prochains projets de loi... Mon collègue a souligné que plusieurs projets de loi seront débattus demain ; plusieurs projets de loi sont déposés, mais il faut accorder aux experts le temps d'assimiler le matériel avant de les rédiger parce que, encore une fois, c'est un projet de loi qui touche des personnes vulnérables.

15:35

Donc, j'espère que nous avons tous tiré une leçon de cela et que nous accorderons aux experts le temps d'effectuer leur travail. N'ayons pas peur de faire appel à des experts. Ceux qui viennent ici ne sont pas nos ennemis ; ils viennent pour partager leur expertise. Ainsi, cela donne le temps d'assimiler le matériel et de préparer les projets de loi comme il le faut.

Je voulais simplement ajouter mon grain de sel au débat. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

**Mr. McKee:** Yes, thank you, Madam Deputy Speaker. I want to briefly rise as well to speak on Bill 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*. Again, it's a process that unfolded unusually, I guess, in the sense that the bill was rushed when it was brought forward at the end of a session.

The official opposition has repeatedly asked for time to study these important bills. We've seen it happen at the end of every session, essentially. We've run out of time, and we've been forced to vote on bills without going through the entire process of first, second, and third readings and committee. We've been forced to

said. In fact, experts are hired to draft these bills, such as Bill 25, which we are debating now.

It is good to remember that this bill was often talked about, that it was amended a few times, and that it was drafted quickly. We are relying on these experts. As my colleague from Campbellton-Dalhousie rightly said, this bill has to do with children, so I hope we have all learned our lesson, which is to give experts the time to do their job properly. As my colleague mentioned here, we are not all experts on the subject, so, in the future, when a bill is drafted, it will be really important to ensure from the start that everything is in place and ready to move forward.

I think we received a mature decision from the court to resolve this matter, but I just wanted to say that future bills... My colleague mentioned that several bills will be debated tomorrow; several bills have been tabled, but the experts have to be given the time to assimilate the material before drafting bills, because, again, this is a bill that relates to vulnerable people.

So, I hope that we have all learned a lesson from that and that we will give the experts the time to do their job. Let's not be afraid to call on experts. Those who come here are not our enemies; they come here to share their expertise. So, this gives them the time to take in the material and prepare bills properly.

I just wanted to add my two cents to the debate. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

**M. McKee :** Oui, merci, Madame la vice-présidente. Moi aussi, je veux prendre la parole brièvement au sujet du projet de loi 25, *Loi concernant la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Encore une fois, c'est un processus qui s'est déroulé de façon inhabituelle, je suppose, au sens où le projet de loi a été traité à toute vitesse quand il a été présenté à la fin d'une session.

L'opposition officielle a demandé à maintes reprises à avoir le temps d'étudier ces projets de loi importants. Nous avons vu cela arriver à la fin de chaque session, au fond. Le temps nous manque, et nous sommes forcés de voter des projets de loi sans passer par le processus complet des première, deuxième et

accelerate it, and this is the type of mistake that can happen. We didn't have our eye on it.

This was one that we actually ended up coming to an agreement on so that we were able to have at least, I think, a day or half-day of witnesses that appeared to give some feedback on this bill. There were amendments brought forward in line with what the experts were telling us with respect to this legislation. It was an important piece that came forward. It was from the direction of the Court of Appeal of New Brunswick dealing with child protection cases. There has been an enormous backlog over the years, as I am sure you are aware, Madam Deputy Speaker, having worked in the field. Something needed to be done.

We've seen further legislation come to the floor today for first reading with respect to hearing officers. That will again amend the process for child and youth well-being proceedings. Again, it's a piecemeal kind of situation. We should have gotten it right the first time. We had one bill, and then it just sat there unproclaimed. Then we had a second bill. The second bill that came in repealed everything, but we didn't have the original bill in proclamation yet. There was this legislative void for, I think, five or six weeks. There was actually no child protection legislation in effect in the province. Now today, we are again bringing in new legislation for hearing officers that will again amend the procedures. This is a two-year process to get it right. As a result, we missed this key little element in the legislation—the date that it would be in full force.

What I would say is that we stop this piecemeal type of procedure, we get it right, and we focus on this legislation that we were essentially forced to rush through in half a day when it needed to go to law amendments. We wanted to bring it to the Standing Committee on Law Amendments where we can actually sit for as many days as possible and invite as many experts as needed to properly scrutinize legislation. Again, I look forward to hearing what processes... After we go to committee, we will be able to ask some questions on what processes might be

troisième lectures et d'un comité. Nous avons été forcés d'accélérer, et c'est le genre d'erreur qui peut arriver. Nous n'avons pas pu l'avoir à l'œil.

C'était une mesure au sujet de laquelle, en fait, nous avons fini par en venir à un accord de sorte que nous avons pu avoir, je pense, au moins une journée ou une demi-journée de témoins qui ont comparu pour faire des observations sur le projet de loi. Des amendements ont été présentés conformément à ce que les experts nous disaient au sujet de ce projet de loi. C'était une mesure importante qui était présentée. C'était selon la directive de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick qui traitait des affaires de protection de l'enfance. L'arriéré a été énorme au fil des années, comme je suis sûr que vous le savez, Madame la vice-présidente, ayant travaillé dans le domaine. Il fallait faire quelque chose.

Nous avons vu une autre mesure législative venir sur le parquet aujourd'hui en première lecture au sujet des agents d'audience. Cela va de nouveau modifier le processus des instances sur le bien-être des enfants et des jeunes. C'est encore un genre de solution fragmentaire. Nous aurions dû bien faire les choses du premier coup. Nous avions un projet de loi, et puis il est resté là sans être proclamé. Ensuite, nous avons eu un deuxième projet de loi. Le deuxième projet de loi qui est venu a tout abrogé, mais nous n'avions pas encore la proclamation du projet de loi initial. Il y a eu un vide législatif pendant, je pense, cinq ou six semaines. En fait, il n'y avait aucune loi de protection de l'enfance en vigueur dans la province. Alors, aujourd'hui, nous présentons une autre nouvelle mesure législative sur les agents d'audience, qui modifiera de nouveau les procédures. Il a fallu un processus de deux ans pour bien faire les choses. En conséquence, nous avons manqué un petit élément essentiel de la législation : la date à laquelle elle serait entièrement en vigueur.

Ce que je dirais, c'est que nous arrêtons ce genre de procédure fragmentaire, que nous fassions bien les choses et que nous portions attention à cette législation que nous avons été essentiellement forcés d'examiner à la vapeur en une demi-journée quand elle avait besoin d'aller en modification des lois. Nous voulions le soumettre au Comité permanent de modification des lois, où nous pourrions siéger en fait pendant autant de jours que possible et inviter tous les experts nécessaires pour éplucher le projet de loi comme il faut. Je le répète, j'ai hâte d'entendre quels processus... Après être allés en comité, nous pourrions poser des questions sur les processus qui pourraient

implemented to catch these types of issues in the future.

It's no fault of anyone. I know that the staff in the legislative office felt a heavy burden on them when this came up. We spoke of this legislative gap, but the Court of Appeal actually confirmed that there was no legislative gap. When you look at the intentions of the legislators in enacting this legislation, you will see that, for all intents and purposes, the child protection framework was in fact in place. There was no gap in services. There's no risk of parents using this as a mechanism to sue the province, make an application to get their kids, or whatever it might be, because of this legislative gap.

15:40

The Court of Appeal put an end to any speculation there might have been. My understanding is that this legislation being brought into place confirms the Court of Appeal's ruling, and we will be able to move forward.

Again, we will have questions around what processes might be in place to avoid this kind of thing in the future. I am also curious to see what happens to these Acts respecting Acts. Where do they go, where do they die, after they get passed and amend the legislation? This one is even more unusual. It is an Act respecting an Act respecting an Act. It is a mouthful. We will be studying this at committee, and I look forward to the minister's answers on this bill. Thank you very much.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 25, *Loi concernant la Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Debate on Second Reading of Bill 26**

**Hon. Mr. Steeves**, after the Deputy Speaker called for the second reading of Bill 26, *Special Appropriation Act 2024*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I rise today to speak, as you said, on the second reading of the *Special Appropriation Act 2024*, and I am pleased

être mis en application pour repérer ce genre de problèmes dans l'avenir.

Ce n'est la faute de personne. Je sais que le personnel du bureau législatif a ressenti un pesant fardeau quand cela est arrivé. Nous avons parlé de l'interruption législative, mais la Cour d'appel a confirmé en fait qu'il n'y a pas eu d'interruption législative. Quand on considère les intentions des législateurs dans l'adoption de cette loi, on peut voir qu'à toutes fins pratiques, le cadre de protection des enfants était réellement en place. Il n'y a pas eu d'interruption des services. Il n'y a aucun risque que les parents l'utilisent comme moyen de poursuivre la province, de présenter une requête pour avoir leurs enfants ou quoi que ce soit, à cause de cette interruption législative.

La Cour d'appel a mis fin à toute conjecture voulant qu'il y en ait peut-être eu une. À ce que je comprends, l'adoption de la présente mesure législative confirme la décision de la Cour d'appel, et nous pourrions aller de l'avant.

Je le répète, nous aurons des questions sur les processus qui pourraient être établis pour éviter ce genre de chose dans l'avenir. Je suis également curieux de voir ce qui arrivera à ces lois concernant des lois. Où vont-ils, où disparaissent-ils, après qu'ils sont adoptés et modifient la loi? Celui-ci est encore plus inhabituel. C'est la loi concernant la loi concernant la loi. C'est toute une expression. Nous l'étudierons en comité, et j'ai hâte d'entendre les réponses du ministre sur ce projet de loi. Merci beaucoup.

### **Second Reading**

(Bill 25, *An Act Respecting An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 26**

**L'hon. M. Steeves**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*: Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui, comme vous l'avez dit, à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, et

to provide members with additional information regarding this bill.

J'ai le plaisir de fournir aux parlementaires des renseignements supplémentaires concernant ce projet de loi.

The funding required for various departments exceeds the amount approved in main estimates. This is largely attributed to increased operating costs from a high-inflation environment, as well as additional supports provided to New Brunswickers. A special warrant of \$434 million has been authorized by the Lieutenant-Governor in Council through an order in council to cover the additional expenditures related to these activities. The additional expenditures are included in our third-quarter fiscal and economic update.

Ces dépenses supplémentaires sont incluses dans notre compte rendu financier et économique du troisième trimestre.

The following departments require additional appropriations: Finance and Treasury Board; Health; Justice and Public Safety; Natural Resources and Energy Development; Post-Secondary Education, Training and Labour; Social Development; Tourism, Heritage and Culture; and Transportation and Infrastructure. This additional funding will be added to various departmental programs within the ordinary account budget for the fiscal year ending March 31, 2024.

Merci, Madame la vice-présidente.

### **Second Reading**

(Bill 26, *Special Appropriation Act 2024*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 27**

**Hon. Mr. Steeves**, after the Deputy Speaker called for the second reading of Bill 27, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. Today I rise to speak, as you said, on the second reading of *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*. I am pleased to provide

c'est un plaisir pour moi de donner aux parlementaires de l'information additionnelle au sujet de ce projet de loi.

I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

Le financement nécessaire à divers ministères dépasse le montant approuvé dans le budget principal. Cela est largement attribuable aux coûts de fonctionnement accrus dans un milieu à inflation élevée, ainsi qu'aux soutiens additionnels fournis aux gens du Nouveau-Brunswick. Un mandat spécial de 434 millions de dollars a été autorisé par la lieutenant-gouverneure en conseil par voie de décret en conseil pour payer les dépenses additionnelles relatives à ces activités. Les dépenses additionnelles sont incluses dans notre mise à jour financière et économique du troisième trimestre.

These additional expenditures are included in our third-quarter fiscal and economic update.

Les ministères suivants ont besoin d'affectations de crédits additionnelles : Finances et Conseil du Trésor ; Santé ; Justice et Sécurité publique ; Ressources naturelles et Développement de l'énergie ; Éducation postsecondaire, Formation et Travail ; Développement social ; Tourisme, Patrimoine et Culture ; Transports et Infrastructure. Ce financement additionnel sera ajouté aux divers programmes des ministères dans le budget du compte ordinaire pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2024.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 27**

**L'hon. M. Steeves**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* : Merci, Madame la vice-présidente. Je prends aujourd'hui la parole, comme vous l'avez dit, à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le*

members with additional information regarding this bill. The amendments contained in this bill will implement two separate tax initiatives. This includes the introduction of new tax credits for volunteer firefighters and search-and-rescue volunteers as well as enhancements to the Low-Income Seniors' Benefit.

First, the proposed amendments to the *New Brunswick Income Tax Act* will provide new provincial non-refundable tax credits for volunteer firefighters and search-and-rescue volunteers beginning with the 2024 taxation year. The proposed New Brunswick tax credits will be based on existing parameters for federal tax credit eligibility. Based on the existing federal tax credits, these parameters will include that the tax credit extends to volunteer firefighters and search-and-rescue volunteers who perform at least 200 hours of eligible service... It is 200 hours, rather, of eligible service in a year. That would be a heck of a stint, wouldn't it?

15:45

The hours volunteered for both search and rescue and firefighter activities can be combined to claim either the volunteer firefighters' amount or the search and rescue volunteers' amount. Only one of the two credits can be claimed.

Madam Deputy Speaker, the proposed amendments provide a maximum provincial tax credit amount of \$5 000, an amount that is higher than that offered by other provinces with similar credits.

In New Brunswick, the tax rate that applies to non-refundable tax credits is 9.4%. This will yield a maximum annual provincial tax credit of \$470. Eligible tax filers will be able to begin claiming these provincial tax credits when they file their 2024 income tax returns in the spring of 2025. It is estimated that approximately 3 000 New Brunswick tax filers could benefit from the new tax credits for volunteer firefighters and search and rescue volunteers. The cost of the new provincial tax credits is estimated to be in the order of \$1.5 million annually. Madam Deputy Speaker, such amendments will help support

*revenu du Nouveau-Brunswick*. J'ai le plaisir d'offrir aux parlementaires des renseignements additionnels sur ce projet de loi. Les modifications contenues dans ce projet de loi mettront en application deux initiatives fiscales distinctes. Ce sont l'introduction de nouveaux crédits d'impôt pour les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage, ainsi que des hausses de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu.

Premièrement, les modifications proposées de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* offriront de nouveaux crédits d'impôt provinciaux non remboursables aux pompiers volontaires et aux volontaires en recherche et sauvetage à compter de l'année d'imposition 2024. Les crédits d'impôt proposés du Nouveau-Brunswick seront fondés sur les conditions d'admissibilité actuelles aux crédits d'impôt fédéraux. Ces conditions, fondées sur les crédits d'impôt fédéraux actuels, seront notamment que le crédit d'impôt s'applique aux pompiers volontaires et aux volontaires en recherche et sauvetage qui font au moins 200 ans de service admissible... C'est plutôt 200 heures de service admissible pendant une année. Ce serait un sacré bout de temps, n'est-ce pas?

Les heures d'activité volontaire en recherche et sauvetage et comme pompiers peuvent être combinées de manière à réclamer soit le montant pour pompier volontaire, soit le montant pour bénévole en recherche et sauvetage. Un seul des deux crédits peut être réclamé.

Madame la vice-présidente, les modifications proposées offrent un montant maximal de crédit d'impôt provincial de 5 000 \$ ; c'est un montant plus élevé que celui qui est offert dans les autres provinces qui ont des crédits semblables.

Au Nouveau-Brunswick, le taux d'imposition qui s'applique aux crédits d'impôt non remboursables est de 9,4 %. Cela donnera un crédit d'impôt provincial annuel maximal de 470 \$. Les contribuables admissibles pourront commencer à réclamer ces crédits d'impôt provinciaux quand ils enverront leurs déclarations de revenus pour 2024 au printemps 2025. Il est estimé qu'environ 3 000 contribuables du Nouveau-Brunswick pourraient bénéficier des nouveaux crédits d'impôt pour les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage. On estime que le coût des nouveaux crédits

recruitment and retention, which are critical to the provision of these important services.

Seven provinces and the federal government currently offer tax credits of this nature.

À l'heure actuelle, sept provinces ainsi que le gouvernement fédéral offrent de tels crédits d'impôt.

Madam Deputy Speaker, the second tax initiative addressed by this bill relates to the Low-Income Seniors' Benefit. Specifically, the proposed amendments to the *New Brunswick Income Tax Act* will increase the base amount of the Low-Income Seniors' Benefit from \$400 to \$600 and will annually index this amount to the national Consumer Price Index, starting with the 2025 benefit year. To support any future changes to the Low-Income Seniors' Benefit base amount, these amendments also propose that the amount of the benefit be prescribed in regulation under the Act. These changes are aligned with government's commitment to increase the benefit for eligible low-income seniors. This was first communicated in the 2023 speech from the throne.

Mr. Speaker, as an interim measure until legislative changes are put into place, a \$200 Low-Income Seniors' Affordability Supplement will be provided to 2023 and 2024 recipients of the Low-Income Seniors' Benefit through two separate payments. This approach will ensure that additional relief can be provided in a timely manner. These supplementary payments of \$200 are in addition to the Low-Income Seniors' Benefit annual amount of \$400.

The payments for 2023 have already been made, while applications for the 2024 benefit opened on April 1. Beneficiaries for 2024 will automatically receive the \$200 supplementary payment.

Madam Deputy Speaker, the proposed legislative changes to the Low-Income Seniors' Benefit will provide an estimated \$10 million in additional tax relief to low-income seniors. With an indexed benefit

d'impôt provinciaux est de l'ordre de 1,5 million de dollars par année. Madame la vice-présidente, de telles modifications aideront à soutenir le recrutement et la rétention, qui sont essentiels à la prestation de ces importants services.

Sept provinces et le gouvernement fédéral offrent actuellement de tels crédits d'impôt.

Seven provinces and the federal government currently offer tax credits of this nature.

Madame la vice-présidente, la deuxième initiative fiscale visée par ce projet de loi concerne la Prestation pour personnes âgées à faible revenu. Plus précisément, les modifications proposées de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* porteront de 400 \$ à 600 \$ le montant de base de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu, qui sera indexé chaque année d'après l'indice des prix à la consommation à compter de l'année de prestation 2025. Pour appuyer des changements futurs du montant de base de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu, les modifications proposent aussi que le montant de la prestation soit prescrit par un règlement d'application de la loi. Ces changements s'inscrivent dans l'engagement du gouvernement à augmenter la Prestation pour les personnes âgées à faible revenu admissibles. La mesure a d'abord été communiquée dans le discours du trône 2023.

Monsieur le président, à titre de mesure provisoire jusqu'à ce que les changements législatifs soient établis, un supplément de 200 \$ pour rendre la vie plus abordable aux personnes âgées à faible revenu sera fourni à ceux qui ont été bénéficiaires de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu en 2023 et en 2024 sous forme de deux paiements distincts. Cette méthode assurera qu'un secours additionnel pourra être fourni en temps opportun. Ces paiements supplémentaires de 200 \$ s'ajoutent au montant annuel de 400 \$ de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu.

Les paiements pour 2023 ont déjà été faits, tandis que les demandes pour la prestation de 2024 ont commencé le 1<sup>er</sup> avril. Les bénéficiaires de 2024 recevront automatiquement le paiement supplémentaire de 200 \$.

Madame la vice-présidente, les changements législatifs proposés de la Prestation pour personnes âgées à faible revenu offriront environ 10 millions de dollars en secours additionnel aux personnes âgées à

amount, the program cost is anticipated to increase annually. These amendments recognize the unique pressures on seniors with fixed income and will help make life more affordable.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. Legacy:** Thank you, Madam Deputy Speaker. We are looking forward to bringing this to committee. It is a tax bill, so it is usually the details that we have a really good discussion about.

I am kind of glad about the timing. Today is a really nice time for the minister to bring it up because last weekend was the Belle-Baie or the Beresford volunteer firefighters' expo. I think that it is almost 40 years in now. It was a great chance to see all the participants, businesses, and wares. We also had a chance to celebrate some of the volunteer firefighters. There were four of them. A few had 10 years of service, but one of them, Daniel Pitre—and you have to remember, this is a volunteer firefighter—had done 40 years of volunteer firefighting. Absolutely, if we can give them a little bit of credit and a little bit of tax relief for the amazing work they do, let's have a look at it.

Most of the questions will be about making sure that we're tied into what's being done nationally. I know that the federal government also had some improvements to its system, so I'm looking forward to making sure that we're giving the volunteers everything that we possibly can and that we're highlighting the great work they do.

We will also dig into the Seniors' Benefit. I think that we will be more than happy to get to committee and have a good discussion on it. Thank you.

faible revenu. Avec un montant indexé de prestation, il est prévu que le coût du programme augmentera annuellement. Ces modifications reconnaissent les pressions uniques subies par les personnes âgées à revenu fixe et aideront à leur rendre la vie plus abordable.

Merci, Madame la vice-présidente.

**M. Legacy :** Merci, Madame la vice-présidente. Nous avons hâte de discuter cela en comité. C'est un projet de loi d'ordre fiscal ; alors, c'est généralement au sujet des détails que nous avons une vraiment bonne discussion.

Je suis plutôt content du moment où il vient. C'est vraiment un bon moment aujourd'hui pour que le ministre le présente, parce que c'était la fin de semaine dernière l'exposition des pompiers volontaires de Belle-Baie ou de Beresford. Je pense que cela se fait depuis maintenant près de 40 ans. C'était une excellente occasion de voir tous les participants, les entreprises et les produits. Nous avons également eu l'occasion de célébrer certains des pompiers volontaires. Il y en avait quatre. Quelques-uns avaient 10 ans de service, mais l'un d'eux, Daniel Pitre — et vous devez vous souvenir que c'est un pompier volontaire —, avait fait 40 ans comme pompier volontaire. C'est certain, si nous pouvons leur donner un petit peu d'honneur et un petit peu d'allègement fiscal pour le travail formidable qu'ils font, prenons la peine d'y penser.

La plupart des questions viseront à nous assurer que nous suivons le rythme de ce qui se fait à l'échelle nationale. Je sais que le gouvernement fédéral, lui aussi, a apporté des améliorations à son système ; alors, je me réjouis à l'avance d'assurer que nous offrons aux volontaires tout ce qu'il nous est possible d'offrir et que nous célébrons le travail formidable qu'ils font.

Nous approfondirons aussi la Prestation pour personnes âgées. Je pense que nous serons des plus heureux d'aller en comité et d'avoir une bonne discussion à son sujet. Merci.

15:50

**Deuxième lecture**

(Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

**Debate on Second Reading of Bill 28**

**Hon. Mr. Flemming**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 28, *An Act to Amend the Provincial Court Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Provincial Court Act*. Each jurisdiction is constitutionally obligated to establish an independent, effective, and objective remuneration commission to make recommendations regarding adjustments to Provincial Court judges' salaries and benefits.

As a result of that, we have the Judicial Remuneration Commission. The 2020 Judicial Remuneration Commission submitted its report and recommendations on Provincial Court judge remuneration in February 2023. The report covered the period of April 1, 2020, to March 31, 2024.

Madam Deputy Speaker, one of the recommendations was to change the rate paid to retired judges working on a per diem basis. The *Provincial Court Act* sets the rate of pay for retired judges working on a per diem basis at a daily rate of 1/251 of a judge's salary—that is 1 over 251—other than a chief judge's or associate chief judge's salary. It was recommended by the commission that the rate be increased to a daily rate of 1/220 of a judge's salary to match the rate paid to a full-time sitting judge working weekend remand. This recommendation was accepted by the province because the rate is set in the Act. An amendment is required to reflect the new rate, which has been implemented retroactively to April 1, 2020. Small as it is, it is nonetheless necessary by legislation.

Madam Deputy Speaker, these amendments are housekeeping in nature. While many New Brunswickers will never need to participate in a court

**Second Reading**

(Bill 27, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

**Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 28**

**L'hon. M. Flemming**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* : Merci, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*. Chaque province et territoire a l'obligation constitutionnelle de constituer une commission sur la rémunération qui est indépendante, efficace et objective pour qu'elle fasse des recommandations sur les rajustements des salaires et avantages des juges de la Cour provinciale.

En conséquence, nous avons la Commission sur la rémunération des juges. La Commission sur la rémunération des juges de 2020 a présenté son rapport et ses recommandations sur la rémunération des juges de la Cour provinciale en février 2023. Le rapport a considéré la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2024.

Madame la vice-présidente, l'une des recommandations était de changer le tarif payé aux juges retraités qui travaillent à un taux d'honoraires journaliers. La *Loi sur la Cour provinciale* fixe le taux d'honoraires des juges retraités qui travaillent à un tarif journalier à un taux de 1/251 du salaire d'un juge — c'est-à-dire 1 sur 251 —, sauf pour le salaire du juge en chef ou du juge en chef associé. La commission a recommandé que le tarif journalier soit porté à 1/220 du salaire d'un juge, pour égaler le tarif payé à un juge siégeant à plein temps qui travaille à des renvois la fin de semaine. Cette recommandation a été acceptée par la province, car le tarif est fixé dans la loi. Une modification est nécessaire pour tenir compte du nouveau tarif, qui a été appliqué rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2020. Si petite qu'elle soit, elle est quand même nécessaire dans la loi.

Madame la vice-présidente, ces modifications sont de nature administrative. Même si beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick n'auront jamais besoin de participer à une affaire en cour, le fait d'avoir un

matter, having an efficient court system benefits everyone by ensuring access to justice. Thank you.

**Mr. M. LeBlanc:** Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a great honour for me to rise to speak on this bill. Although I agree in principle with what the minister is proposing as a change to this legislation, I think it is unfortunate that there is a different standard for different professions in New Brunswick. When we look at labour relations as a whole, when we look at nurses and people who work in nursing homes, when we look at school janitors, when we look at bus drivers, when we look at college teachers, and when we look at everyone working in the public function of this province, we see that, unfortunately, they do not have the same respect from this government as the judges do.

Understanding that this is a review made by a board that is proposing what the government should accept, I agree that these changes should happen. But not that long ago, the same thing happened when a Crown corporation negotiated contracts for their employees at NB Liquor, and this government said: No, we are not going to pay for that. It decided to interfere when it comes to people who work for NB Liquor around the province.

Madam Deputy Speaker, I will certainly have the time to discuss this topic in more length over the next few weeks, but it was reported in the news that NBCC and CCNB had also reached agreements with their teachers, and the Premier decided: No, you do not deserve a raise. We have a Crown corporation negotiating with its employees, and one man is able to say: No, no such raise is deserved.

15:55

So, Madam Deputy Speaker, as much as I understand that this bill has a purpose to make sure that the backlog in our judicial system is worked through, I just wish that this government would hold all employees and all workers who are working hard every single day to make sure that we function as a province to the same level of respect. We just have to look at what happened last week with Bill 17. It forced five different groups represented by CUPE to change their pensions outside

système judiciaire efficace est à l'avantage de tout le monde en assurant l'accès à la justice. Merci.

**M. M. LeBlanc :** Merci, Madame la vice-présidente. C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole sur ce projet de loi. Bien que je sois d'accord en principe sur ce que le ministre propose comme changement à cette loi, je pense qu'il est regrettable qu'il y ait des barèmes différents pour différentes professions au Nouveau-Brunswick. Quand nous considérons les relations de travail dans leur ensemble, quand nous pensons aux infirmières et aux gens qui travaillent dans les foyers de soins, quand nous pensons aux concierges d'écoles, quand nous pensons aux chauffeurs d'autobus, quand nous pensons aux professeurs des collèges et quand nous pensons à tous ceux qui travaillent dans la fonction publique de la province, nous voyons que malheureusement, ils n'obtiennent pas le même respect que les juges de la part du gouvernement actuel.

Je comprends qu'il s'agit d'un examen effectué par une commission qui propose ce que le gouvernement devrait accepter, et je conviens que ces changements devraient avoir lieu. Toutefois, il n'y a pas si longtemps, la même chose est arrivée quand une société d'État a négocié des contrats pour ses employés à Alcool NB, et le gouvernement a dit : Non, nous n'allons pas payer pour cela. Il a décidé de s'en mêler quand il s'agissait des gens qui travaillent pour Alcool NB dans la province.

Madame la vice-présidente, j'aurai certainement le temps de discuter ce sujet plus abondamment pendant les prochaines semaines, mais il a été annoncé dans les nouvelles que le NBCC et le CCNB avaient également conclu des ententes avec leurs enseignants, et le premier ministre a décidé : Non, vous ne méritez pas d'augmentation. Nous avons une société d'État qui négocie avec ses employés, et un homme est capable de dire : Non, une telle augmentation n'est pas méritée.

Alors, Madame la vice-présidente, même si je comprends très bien que l'objet du projet de loi est d'assurer le traitement de l'arriéré dans notre système judiciaire, je souhaite seulement que le gouvernement actuel traite avec le même degré de respect tous les employés et tous les travailleurs qui travaillent fort tous les jours pour assurer que nous fonctionnons en tant que province. Il nous suffit de regarder ce qui s'est passé la semaine dernière avec le projet de loi 17. Il a

of the collective bargaining process. Only one group was left out. Only one group is still on the old model. That one group is the judges, once again.

Madam Deputy Speaker, one must wonder why this government is ready to give the raise to retired judges that the commission establishes, yet when it comes to other sectors of government where there is bargaining happening, where there are long hours spent at the table to come to a fair deal between the Crown corporation employer and the workers, this government cannot respect that process. This government prefers to be in court, fighting and costing New Brunswick taxpayers more and more and more money just to defend the agenda of one man. That is a shame because all New Brunswickers should be treated at the same level.

I'm only reflecting on the statement from the member opposite this morning. The member said that it doesn't matter your level of education. You should be respected as a human being and you should be respected as an individual. Unfortunately, this government treats its judges to a different standard than it treats different workers who also work for the public sector. Madam Deputy Speaker, that's a shame.

On that note, I'm certain that we'll have some questions in committee when it comes to this amendment to this Act. Thank you very much for the time.

**Mr. Coon:** Thank you, Madam Deputy Speaker. Bill 28, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, is quite straightforward. It just reflects the process laid out for deciding salaries and benefits for Provincial Court judges using the Judicial Remuneration Commission. It is a very clear process. I respect that process, as I respect the process of collective bargaining, which is also provided for in legislation. My colleagues and I will continue to fight for that legally provided, legislatively provided process of collective bargaining to be respected as well. Really, that is all that I need to say about this bill. Thank you.

forcé cinq groupes différents représentés par le SCFP de changer leurs pensions en dehors du processus de négociation collective. Un seul groupe n'a pas été touché. Un seul groupe est encore sous l'ancien modèle. Ce seul groupe, c'est les juges, une fois de plus.

Madame la vice-présidente, on doit se demander pourquoi le gouvernement actuel est prêt à accorder aux juges retraités l'augmentation établie par la commission, et pourtant, quand il s'agit d'autres secteurs du gouvernement où des négociations ont lieu, où de longues heures de négociation sont passées pour en venir à un marché équitable entre les travailleurs et la société d'État qui les emploie, le gouvernement ne peut pas respecter ce processus. Le gouvernement actuel préfère aller en débattre en cour et coûter de plus en plus d'argent aux contribuables du Nouveau-Brunswick, rien que pour défendre le programme d'un seul homme. C'est une honte, car tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient être traités sur le même pied.

Je réfléchis seulement à la déclaration du député d'en face ce matin. Le député a dit que votre niveau d'éducation n'a pas d'importance. Vous devriez être respecté en tant qu'être humain et vous devriez être respecté en tant que personne. Malheureusement, le gouvernement traite ses juges avec un autre barème que son traitement de divers travailleurs qui travaillent aussi pour le secteur public. Madame la vice-présidente, c'est honteux.

Là-dessus, je suis certain que nous aurons des questions en comité quand il s'agira de la modification de cette loi. Merci beaucoup pour votre temps.

**M. Coon :** Merci, Madame la vice-présidente. Le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, est bien simple. Il correspond simplement au processus établi pour décider les salaires et les avantages des juges de la Cour provinciale par l'entremise de la Commission sur la rémunération des juges. C'est un processus très clair. Je respecte ce processus, comme je respecte le processus de négociation collective, qui est également prévu dans la législation. Mes collègues et moi continuerons de lutter pour ce qui est prévu par la loi, pour que le processus de négociation collective établi par voie législative soit également respecté. Vraiment, c'est tout ce que j'ai besoin de dire de ce projet de loi. Merci.

**Mr. McKee:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I want to thank my colleague for speaking. Of course, I share his concerns that a number of workers in the public service and in various unions are not afforded fair treatment from this current government. We've seen it over the years, with different issues arising, going back to when we were elected in 2018. It was the nursing home contract at that time. Over the years, it has resurfaced year after year. I think, currently, the government is in a court battle over the pension bill, Bill 17, that my colleague referenced as well. I understand the frustration here.

I also appreciate, I guess, the nature of the judiciary. It is an independent branch of government. There is a judicial commission that reviews salaries and makes recommendations. Government is to stay out of setting salaries for judges. Usually, the recommendations are followed.

16:00

I will have some questions at committee around the commission's recommendations in this case. In this case, why did it choose the formula that it chose to make the change for the per diem for judges? I think there is a comparable formula to what it used for working so many days per year, and the commission just kind of changed what the divider is. We will take a look at that, ask why this recommendation was chosen, and determine whether it is fair and takes into consideration what other workers the government is looking at as well. I will leave it at that. I look forward to the questions at committee.

### **Second Reading**

(Bill 28, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 29**

**Hon. Mr. Fitch**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 29, *An Act Respecting Cannabis*

**M. McKee :** Merci, Madame la vice-présidente. Je tiens à remercier mon collègue de ses propos. Bien sûr, je suis préoccupé comme lui de ce que de nombreux travailleurs des services publics et les membres de divers syndicats ne reçoivent pas du gouvernement actuel un traitement équitable. Nous avons vu cela au fil des années, avec diverses questions qui se sont présentées, depuis le temps où nous avons été élus en 2018. C'était alors le contrat des foyers de soins. Avec le temps, la question a resurgi année après année. Je pense qu'actuellement, le gouvernement est dans une bataille juridique au sujet du projet de loi sur les pensions, le projet de loi 17, que mon collègue a également mentionné. Je comprends la frustration à ce sujet.

Je comprends aussi, je pense, la nature de la magistrature. Elle est un organe de gouvernement indépendant. Il existe une commission sur les juges qui examine leurs salaires et fait des recommandations. Le gouvernement n'est pas censé se mêler de la fixation des salaires des juges. D'ordinaire, les recommandations sont suivies.

J'aurai des questions en comité au sujet des recommandations de la commission en l'occurrence. En l'occurrence, pourquoi a-t-elle choisi la formule qu'elle a choisie pour faire le changement des honoraires journaliers des juges? Je pense qu'il y a une formule comparable à celle utilisée pour un travail de tant de jours par année, et la commission a simplement changé le diviseur. Nous examinerons cela, nous demanderons pourquoi cette recommandation a été choisie, et nous déterminerons si elle est équitable et si elle tient compte des autres travailleurs dont le gouvernement s'occupe également. Je m'arrête là-dessus. J'attends avec intérêt les questions en comité.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29**

**L'hon. M. Fitch**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du*

*Control*: Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour parler du projet de loi intitulé *Loi concernant la réglementation du cannabis*. Ce projet de loi vise à améliorer l'application générale de la *Loi sur la réglementation du cannabis*.

We know that there are short-term and long-term health effects and risks associated with cannabis use, particularly for people under the age of 25. Madam Deputy Speaker, since the legislation of cannabis, we have worked to keep New Brunswickers safe.

It is an offence to operate an unlicensed cannabis dispensary. Approved retailers offer regulated cannabis products that are approved by Health Canada and sourced from Cannabis NB. It is imperative that we keep cannabis out of the hands of children, which is one of the reasons that we need to strengthen our ability to investigate and enforce penalties for the unlicensed sale and distribution of cannabis.

Through these amendments, we want to deter the unlawful sale and distribution of cannabis by adopting stronger fines and stronger penalties for those committing these offences.

Nous savons qu'il y a des dispensaires sans permis dans nos collectivités. Nous avons vu les reportages aux nouvelles.

As of earlier this month, officers from the Inspection and Enforcement branch of the Department of Justice and Public Safety reported that they had closed 23 illegal cannabis dispensaries this year alone, which is double the number from the previous year. We know that there are still others. We need to ensure that cannabis products sold in New Brunswick are regulated products approved by Health Canada.

Madame la vice-présidente, seuls Cannabis NB et les magasins de détail privés titulaires d'un permis provincial sont autorisés à vendre le cannabis et il est important que cela reste ainsi. Notre gouvernement vise à empêcher la vente et la distribution illégale de cannabis en voyant à ce que les inspecteurs puissent remplir leur mandat et en adoptant des amendes et des

*cannabis*: Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

I am pleased to rise in the House today to speak on the bill entitled *An Act Respecting Cannabis Control*. This bill aims to improve the overall enforcement of the *Cannabis Control Act*.

Nous savons que des effets et des risques pour la santé à court et à long terme sont associés à la consommation du cannabis, particulièrement pour les moins de 25 ans. Madame la vice-présidente, depuis la légalisation du cannabis, nous avons travaillé à garder les gens du Nouveau-Brunswick en sécurité.

L'exploitation d'un dispensaire de cannabis sans permis constitue une infraction. Les détaillants approuvés offrent des produits de cannabis réglementés qui sont approuvés par Santé Canada et qui proviennent de Cannabis NB. Il est essentiel que nous gardions le cannabis hors de portée des enfants, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons renforcer notre capacité de faire enquête et d'infliger des sanctions pour la vente et la distribution du cannabis sans permis.

Grâce à ces modifications, nous voulons prévenir la vente et la distribution illégales du cannabis en adoptant des amendes plus lourdes et des peines plus sévères contre ceux qui commettent ces infractions.

We know there are unlicensed dispensaries in our communities. We have seen the reports in the news.

Plus tôt ce mois-ci, des agents de la Direction des inspections et de l'application de la loi du ministère de la Justice et de la Sécurité publique ont déclaré qu'ils avaient fermé 23 dispensaires de cannabis illégaux, rien que cette année, ce qui est le double du nombre de l'année précédente. Nous savons qu'il y en a encore d'autres. Nous devons nous assurer que les produits du cannabis vendus au Nouveau-Brunswick sont des produits réglementés approuvés par Santé Canada.

Madam Deputy Speaker, only Cannabis NB and provincially licensed private retailers are authorized to sell cannabis, and it is important that it stays that way. Our government is trying to prevent the illegal sale and distribution of cannabis by ensuring that inspectors

sanctions sévères destinées à ceux qui commettent ces infractions.

Madam Deputy Speaker, according to a 2022-23 student wellness survey, 15% of students from Grades 7 to 12 reported having tried cannabis within the previous 12 months. Unfortunately, 4% report daily use. It is unacceptable that that number of young people have access to cannabis. Cannabis purchased through illegal dispensaries is not guaranteed to be regulated. Often, the unlicensed products, particularly the edibles, are packaged in wrappers designed to resemble popular candies. This is dangerous to children, and that is why we need to be able to better enforce the rules laid out in the *Cannabis Control Act*.

16:05

This bill will give more authority to inspectors by designating them as peace officers. This would give them the authority to enter and inspect any premises where there are reasonable grounds to believe the unlicensed sale and distribution of cannabis is occurring or has occurred. The amendments will also allow inspectors to seize any vehicle, cannabis document, or other things that are evidence of the commission of an offense under the Act.

The inspectors will also be given the authority to purchase, examine, or remove any substance believed to be cannabis in order to determine whether it is in compliance with the Act. Changes to the Act will also set out provisions related to the proof of cannabis and the proof of the sale of cannabis. This will facilitate the prosecution of offenses. The amendments will also allow an inspector to apply for telewarrants for entry into private dwellings if there are reasonable grounds to suspect the illegal sale or distribution of cannabis inside a dwelling.

Madam Deputy Speaker, we're also proposing additional fines to further prevent the illegal sale and distribution of cannabis. For instance, any landlord who allows the unlawful sale or distribution of cannabis in a building they own will have their minimum fine increased from \$500 to \$5 000.

can fulfill their duties and by implementing heavy fines and severe sanctions for offenders.

Madame la vice-présidente, selon un sondage de 2022-2023 sur le bien-être des élèves, 15 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont déclaré avoir essayé le cannabis pendant les 12 mois précédents. Malheureusement, 4 % en déclarent une consommation quotidienne. Il est inacceptable qu'un tel nombre de jeunes ait accès au cannabis. Il n'est pas garanti que le cannabis acheté dans des dispensaires illégaux soit réglementé. Souvent, les produits sans permis, en particulier les produits comestibles, sont enveloppés dans des emballages conçus pour ressembler à des bonbons populaires. C'est dangereux pour les enfants, et c'est pourquoi nous avons besoin de pouvoir faire mieux respecter les règles énoncées dans la *Loi sur la réglementation du cannabis*.

Ce projet de loi donnera plus de pouvoirs aux inspecteurs en les désignant comme agents de la paix. Cela leur donnerait le pouvoir de pénétrer dans tout endroit et de l'inspecter s'il y a des motifs raisonnables de croire que la vente et la distribution présentes ou passées de cannabis sans permis y ont eu lieu. Les modifications permettront aussi aux inspecteurs de saisir un véhicule, un document relatif au cannabis ou d'autres objets qui constituent la preuve de la commission d'une infraction à la loi.

Les inspecteurs recevront aussi le pouvoir d'acheter, d'examiner ou d'enlever toute substance qu'ils croient être du cannabis afin de déterminer si elle est conforme à la loi. Les changements de la loi établiront aussi des dispositions relatives à la preuve de la présence de cannabis et à la preuve de la vente de cannabis. Cela facilitera la poursuite des infractions. Les modifications permettront aussi à un inspecteur de demander des télémandats pour entrer dans des logements privés s'il existe des motifs raisonnables de soupçonner la vente ou la distribution illégales de cannabis dans un logement.

Madame la vice-présidente, nous proposons aussi des amendes additionnelles pour prévenir davantage la vente et la distribution illégales de cannabis. Par exemple, un propriétaire qui permet la vente ou la distribution illégale de cannabis dans un bâtiment qui lui appartient verra son amende minimale portée de 500 \$ à 5 000 \$.

(Interjections.)

**Hon. Mr. Fitch:** It's \$5 000. The minimum fine for operating a cannabis store will increase from \$500 to \$5 000. The fine for the distribution or sale of cannabis will be increased from \$250 to \$2 000.

In addition to minimum fines being increased, we propose that if a court finds a person guilty of the unlawful sale or distribution of cannabis, it may also impose an additional fine equal to the sum of five times the tax that would have been payable on the cannabis seizure. These increased fines will discourage the operation of unlicensed dispensaries.

It's important to note that these amendments are in line with jurisdictions across Canada, including those in Atlantic Canada, such as with our neighbours in Nova Scotia and Newfoundland and Labrador, and in Quebec and those further into Canada in Ontario, Manitoba, and British Columbia. All have provisions for the seizure and forfeiture of illegal cannabis.

Enfin, Madame la vice-présidente, ces modifications permettront une application efficace de la *Loi concernant la réglementation du cannabis* et de ses règlements. Merci beaucoup à tout le monde.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. McKee:** Thank you, Madam Deputy Speaker. Thank you to the minister for bringing this legislation forward. It is important to have proper controls in place in the legal cannabis industry. However, there are a number of concerns to raise with the bill as it stands. The first one that is the most glaring is the issue of providing consent to enter the premises.

As it stands now, the way it's written is that the owner or occupier can give consent to a warrantless search. In that case, it should be the occupier, the tenant, or whoever it might be who's occupying the premises, who gives the consent, not the landlord who would be giving consent for someone else's place of business, home, or whatever it might be. It has to be the occupier who gives that consent. It's a constitutional red flag. That is a breach of Section 8 of the Charter, which states that everyone is free from unreasonable search

(Exclamations.)

**L'hon. M. Fitch:** C'est 5 000 \$. L'amende minimale pour l'exploitation d'un magasin de cannabis sera portée de 500 \$ à 5 000 \$. L'amende pour la distribution ou la vente de cannabis sera portée de 250 \$ à 2 000 \$.

En plus de l'augmentation des amendes minimales, nous proposons que si un tribunal déclare une personne coupable de vente ou de distribution illégale de cannabis, il puisse aussi infliger une amende additionnelle égale au quintuple de la taxe qui aurait été payable sur le cannabis saisi. Ces amendes plus élevées dissuaderont de l'exploitation de dispensaires sans permis.

Il est important de remarquer que ces modifications concordent avec celles de toutes les provinces du Canada, y compris celles du Canada atlantique, comme chez nos voisins de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et de provinces plus éloignées du Canada, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. Elles ont toutes des dispositions pour la saisie et la confiscation du cannabis illégal.

Finally, Madam Deputy Speaker, these amendments will allow for effective enforcement of *An Act Respecting Cannabis Control* and its regulations. Thank you very much, everyone.

Merci, Madame la vice-présidente.

**M. McKee :** Merci, Madame la vice-présidente. Je remercie le ministre d'avoir présenté ce projet de loi. Il est important d'avoir de bonnes mesures de contrôle en vigueur dans l'industrie du cannabis légal. Toutefois, il y a bon nombre de préoccupations à soulever au sujet du projet de loi tel qu'il est. La première, qui est la plus flagrante, c'est la question d'accorder le consentement pour qu'on pénètre dans les lieux.

Comme c'est maintenant, de la façon dont c'est écrit, le propriétaire ou l'occupant peut accorder son consentement à une perquisition sans mandat. Dans ce cas-ci, cela devrait être l'occupant, le locataire ou qui que ce soit qui occupe les lieux qui donne le consentement, pas le propriétaire qui donnerait son consentement pour l'établissement commercial ou le domicile de quelqu'un d'autre, ou quelque endroit que ce soit. Il faut que ce soit l'occupant qui accorde le consentement. C'est un interdit constitutionnel. C'est

and seizure. I'd like to see some amendments brought forward with respect to that section dealing with consent to search.

There's another issue that arises with respect to presumption. There's a presumption in the bill. If officials seize what looks like cannabis or what smells like cannabis, there is a presumption that it is cannabis. When you're dealing with cases of drug substances, normally, the police would send the substance away for testing. It would come back and with a certificate that proves what the substance is. Now, we're dealing with presumptions. The person accused would have to present evidence to the contrary. There's a shift in onus with respect to the presumption.

16:10

Finally, there is an issue with respect to giving full powers to peace officers. There are some issues around what kind of training they might have to ensure that they are up to speed on the Constitution and the *Charter of Rights and Freedoms* and how the bill affects... They will be dealing with detention, arrests, searches, and seizures. We want to ensure proper training there. We want to ensure respect for the *Charter of Rights and Freedoms*. Those are issues that I raise with respect to this legislation. As it stands, I don't feel that this is Charter compliant, and amendments will have to be brought forward. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

**M. K. Arseneau :** Merci, Madame la vice-présidente. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit, mais je vais poser des questions lorsque nous serons en comité.

Pour ma part, j'aurai des questions spécifiques sur le projet de loi 29, découlant de conversations avec les gens des communautés autochtones. Il s'agit de questions vraiment spécifiques ayant trait aux droits qui seront accordés aux communautés autochtones, qui revendiquent le droit de gérer cette industrie sur leur territoire. Donc, quel sera l'impact de ce projet de loi sur ces communautés? Y a-t-il eu des consultations? Si oui, qu'est-ce qui est ressorti de ces consultations? Le gouvernement présume-t-il qu'il a autorité sur les territoires des communautés autochtones? Ce sont ce genre de questions que je vais

une violation de l'article 8 de la *Charte*, qui déclare que chacun est à l'abri des fouilles, des perquisitions et des saisies abusives. J'aimerais voir présenter des amendements au sujet de cet article qui porte sur le consentement à une perquisition.

Il y a une autre question qui se pose au sujet de la présomption. Il y a une présomption dans le projet de loi. Si les agents saisissent ce qui ressemble à du cannabis ou ce qui sent comme du cannabis, il y a une présomption que c'est du cannabis. Quand on traite des affaires de drogues, normalement, la police enverrait la substance pour qu'elle soit analysée. Il reviendrait et prouverait au moyen d'un certificat la nature de la substance. Ici, nous avons affaire à des présomptions. La personne accusée aurait à présenter une preuve contraire. C'est une inversion du fardeau de la preuve relative à la présomption.

Enfin, il y a un problème quant au fait de donner les pleins pouvoirs aux agents de la paix. Il y a des problèmes quant au genre de formation qu'ils pourraient avoir pour assurer qu'ils sont bien au courant de la Constitution, de la *Charte des droits et libertés* et des répercussions du projet de loi sur... Ils auront à s'occuper des détentions, des arrestations, des fouilles et perquisitions et des saisies. Nous voulons assurer que la formation est convenable. Nous voulons assurer le respect de la *Charte des droits et libertés*. Voilà les questions que je soulève au sujet de ce projet de loi. Tel qu'il est, je ne pense pas qu'il respecte la *Charte*, et il faudra que des amendements soient présentés. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

**Mr. K. Arseneau:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I am not going to repeat what has already been said, but I am going to ask questions in committee.

I will have specific questions about Bill 29 following conversations with people in Indigenous communities. They are really specific questions that relate to the rights that will be given to Indigenous communities, which are fighting for the right to manage this industry on their territory. So, what impact will this bill have on these communities? Were consultations held? If so, what came out of those consultations? Does the government assume that it has authority over the territory of Indigenous communities? These are the

poser en comité, et j'espère que j'obtiendrai des réponses. Merci beaucoup.

### **Second Reading**

(Madam Deputy Speaker put the question, and Bill 29, *An Act Respecting Cannabis Control*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 30**

**Hon. Mr. Fitch**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure to rise in the Legislature today to speak about *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*. The changes proposed in this bill, along with changes that will be made to the associated regulations, will improve compliance with the *Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act* and restrict young New Brunswickers' access to tobacco smoking products, electronic cigarettes, and vaping liquids.

In recent years, we have seen an increase in the use of vaping products by young people who have never smoked, exposing these new users to dozens of chemicals including high levels of nicotine. Vaping is the act of inhaling and exhaling an aerosol product by a vaping device or e-cigarette. The device heats the liquid into a vapour, which turns into an aerosol. This vapour is often flavoured and usually contains nicotine.

Bien que le vapotage semble être considéré comme une option moins néfaste pour la santé que la cigarette, les données des cinq dernières années sont venues confirmer à quel point celui-ci est néfaste pour la santé.

This past December, the World Health Organization released a statement calling for urgent action needed to protect children and prevent the uptake of e-cigarettes. It stated the following:

kinds of questions I will ask in committee, and I hope I will get answers. Thank you very much.

### **Deuxième lecture**

(La vice-présidente met la question aux voix, et le projet de loi 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 30**

**L'hon. M. Fitch**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques* : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir de prendre la parole à l'Assemblée législative aujourd'hui au sujet de la *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques*. Les changements proposés dans ce projet de loi, ainsi que les changements qui seront apportés aux règlements connexes, feront mieux respecter la *Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques* et restreindront l'accès des jeunes du Nouveau-Brunswick au tabac, aux articles pour fumeurs, aux cigarettes électroniques et aux liquides à vapoter.

Ces dernières années, nous avons vu augmenter l'utilisation de produits de vapotage par des jeunes qui n'ont jamais fumé, ce qui expose ces nouveaux consommateurs à des douzaines de substances chimiques, y compris des quantités élevées de nicotine. Le vapotage est l'action d'aspirer et d'expirer un produit en aérosol à l'aide d'un appareil de vapotage ou d'une cigarette électronique. L'appareil chauffe le liquide qui est vaporisé et se transforme en aérosol. Cette vapeur est souvent aromatisée et contient généralement de la nicotine.

Even though vaping seems to be considered an option that is not as unhealthy as cigarettes, the data from the past five years has confirmed how unhealthy it is.

En décembre dernier, l'Organisation mondiale de la santé a publié une déclaration réclamant des mesures urgentes nécessaires pour protéger les enfants et prévenir la consommation de cigarettes électroniques. Elle a déclaré ce qui suit :

*E-cigarettes with nicotine are highly addictive and are harmful to health. Whilst long-term health effects are not fully understood, it has been established that they generate toxic substances, some of which are known to cause cancer and some that increase the risk of heart and lung disorders. Use of e-cigarettes can also affect brain development and lead to learning disorders for young people. Fetal exposure to e-cigarettes can adversely affect the development of the fetus in pregnant women.*

En septembre 2021, des modifications de la *Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques* sont entrées en vigueur afin d'interdire la vente de tabac aromatisé et de substances aromatisées qu'une personne peut utiliser avec une cigarette électronique, à l'exception de l'arôme de tabac.

16:15

Les modifications visent à réduire l'attrait de ces produits chez les jeunes du Nouveau-Brunswick.

In April 2022, additional amendments were introduced requiring vapour shops, whose primary business is the sale of electronic cigarettes, to be licensed with the goal of obtaining a complete list of these retailers and increasing regulatory compliance. Since the introduction of the amendments, enforcement officers have reported widespread noncompliance with the licensing requirements and the flavour ban among vapour shops. It has become clear that future amendments are needed to strengthen the regulatory framework of the sale of tobacco, smoking supplies, electronic cigarettes, and vaping liquids in order to improve overall compliance and to protect the health of young New Brunswickers.

Unlicensed vapour shops are not currently being charged for operating without a license since the burden of proof under the Act is difficult to meet. Currently, most charges are for selling flavoured products. E-cigarettes continue to pose potential risks to the population. More and more youth and young adults are being exposed to nicotine. According to results from the 2022 Canadian Tobacco and Nicotine Survey, which was released in the fall of 2023, vaping

*Les cigarettes électroniques contenant de la nicotine créent une forte dépendance et sont nocives pour la santé. Même si leurs effets à long terme sur la santé ne sont pas encore totalement connus, il a été établi que les substances toxiques qu'elles génèrent peuvent provoquer des cancers et augmenter le risque de problèmes cardiaques et pulmonaires. L'utilisation de cigarettes électroniques peut également affecter le développement du cerveau et entraîner des troubles de l'apprentissage chez les jeunes. Chez la femme enceinte, l'exposition à la cigarette électronique peut nuire au développement du fœtus.*

In September 2021, amendments to the *Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act* came into effect and banned the sale of flavoured tobacco and flavoured substances that people can use with an electronic cigarette, with the exception of tobacco-flavoured substances.

The amendments aim to reduce the appeal of these products for young New Brunswickers.

En avril 2022, des modifications additionnelles ont été présentées pour exiger que les boutiques de vapotage, dont le principal commerce est la vente de cigarettes électroniques, aient un permis, l'objectif étant d'obtenir une liste complète de ces détaillants et d'améliorer l'observation des règlements. Depuis l'introduction des modifications, les agents d'application de la loi ont signalé un non-respect très répandu des exigences relatives aux permis et de l'interdiction des produits aromatisés dans les boutiques de vapotage. Il est maintenant clair que des modifications futures sont nécessaires pour renforcer le cadre réglementaire de la vente de tabac, d'articles pour fumeurs, de cigarettes électroniques et de liquides de vapotage afin d'améliorer le respect général de la loi et de protéger la santé des jeunes du Nouveau-Brunswick.

Les boutiques de vapotage sans permis ne sont pas accusées actuellement de fonctionner sans permis, parce qu'il est difficile de s'acquitter du fardeau de la preuve prévu dans la loi. Actuellement, la plupart des accusations sont pour vente de produits aromatisés. Les cigarettes électroniques continuent de présenter des dangers pour la population. De plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes sont exposés à la nicotine. D'après les résultats de *l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine, 2022*, qui a été publiée à l'automne 2023, le vapotage continue d'être

continues to be more prevalent among younger adults in Canada than in the older age groups.

Results indicate that, in 2022, 13% of youth aged 15 to 19—unchanged from the year before—and 19.7% of young adults aged 20 to 24 reported having vaped at least once during the 30-day period before the survey. That is up from 17.2%. That is compared to 4% of adults aged 25 or older, which also remained unchanged from the previous year's survey.

Data from the New Brunswick Student Wellness Survey indicate that, among Grade 9 to Grade 12 students, the rate of trying vaping remains high at around 40%, compared to 29% in the 2018-19 survey and 22% in the 2015-16 survey. Additionally, approximately 12% reported vaping every day.

Currently, the *Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act* requires retailers whose primary business is the sale of electronic cigarettes to carry a vapour shop license. As I mentioned earlier, unlicensed vapour shops are not currently being charged for operating without a license since the burden of proof under the Act as it is currently written is very, very difficult to meet.

Madame la vice-présidente, la *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques* obligera tous les endroits qui vendent des cigarettes électroniques à détenir un permis en vertu de la loi.

The amendments would also require retailers to post notices of conviction, license suspensions, or license revocations, and they would ban the sale of any flavoured additives in tobacco and vaping shops and restrict access in other retail locations. Violations of these provisions would be category E offenses under the *Provincial Offences Procedure Act*. This would serve as a tool to achieve compliance, as the public would be made aware of noncompliance vapour shops and vendors. The notices would have wording indicating that the license has been suspended or revoked because of a contravention of the Act or that the vendor has been convicted of one or more of the following: selling tobacco and/or electronic cigarettes to minors, selling flavoured tobacco or electronic

plus répandu chez les jeunes adultes du Canada que chez les groupes plus âgés.

Les résultats indiquent qu'en 2022, 13 % des jeunes de 15 à 19 ans — aucun changement depuis l'année précédente — et 19,7 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans ont déclaré avoir vapoté au moins une fois pendant la période de 30 jours précédant le sondage. C'est une augmentation comparativement à 17,2 %. Comparons cela à 4 % des adultes de 25 ans ou plus, ce qui n'a également pas changé depuis le sondage de l'année précédente.

Les données du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick indiquent que, parmi les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, le taux d'essai du vapotage demeure élevé, environ 40 %, comparativement à 29 % d'après le sondage de 2018-2019 et à 22 % d'après le sondage de 2015-2016. De plus, environ 12 % ont déclaré vapoter chaque jour.

Actuellement, la *Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques* exige que les détaillants dont le principal commerce est la vente de cigarettes électroniques soient titulaires d'un permis de boutique de vapotage. Comme je l'ai déjà mentionné, les boutiques de vapotage sans permis ne sont pas accusées actuellement de fonctionner sans permis, parce qu'il est extrêmement difficile de s'acquitter du fardeau de la preuve prévu dans la loi sous sa forme actuelle.

Madam Deputy Speaker, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act* will make every place that sells electronic cigarettes be licensed under the Act.

Les modifications exigeraient aussi que les détaillants affichent les avis de déclaration de culpabilité, de suspension de permis ou de révocation de permis, elles interdiraient la vente de tout additif aromatisant dans le tabac et les boutiques de vapotage et elles en restreindraient l'accès dans les autres endroits de vente au détail. Les violations de ces dispositions seraient des infractions de catégorie E aux termes de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*. Cela constituerait un moyen d'obtenir le respect de la loi, car le public serait mis au courant du non-respect de la part des boutiques de vapotage et des vendeurs. Les avis auraient un libellé indiquant que le permis a été suspendu ou révoqué à cause d'une contravention à la loi ou parce que le vendeur a été déclaré coupable d'une ou plusieurs des infractions suivantes : vente de tabac ou de cigarettes électroniques à des mineurs,

cigarettes, or advertising and/or promoting tobacco and/or electronic cigarettes.

Making offenses transparent to the public is similar to the inspection reports for food premises, which are posted online and on the premises where the public can see them. Offenses under the Act will be designated category E offenses and will be ticketable under the *Provincial Offences Procedure Act*.

Madam Deputy Speaker, right now, when vendors are warned and/or charged for selling a flavoured vapour product, the product may remain on the shelf and be available for sale.

16:20

The proposed amendments will give inspectors the authority and the powers of a peace officer in performing their duties. That will allow them to seize any tobacco, smoking supplies, electronic cigarettes, vaping liquids, and any document or thing that the inspector believes, on reasonable grounds, may afford evidence of the commission of an offense under this Act. It will also allow the items to be forfeited to the Crown for disposal following a conviction.

The Act will give the minister the power to make regulations that would require vendors, manufacturers, or distributors of tobacco smoking supplies or electronic cigarettes, including vaping liquids, to submit samples of their product to an inspector for testing upon request. Additional regulation-making powers will be given to allow the minister to prescribe the manner, places, or premises where the sale of tobacco, smoking supplies, or electronic cigarettes and vaping liquids may not be advertised. These measures are aimed at achieving compliance.

Some retailers have been selling flavoured products that, while not marked as intended for electronic cigarettes or tobacco, are nevertheless commonly used for such purposes. Although flavoured cigarettes are already prohibited, and there is a provision that prohibits the sale of flavouring meant to be added to electronic cigarettes, the proposed amendments would ban the sale of flavoured additives for any other

vente de tabac ou de cigarettes électroniques aromatisés, ou annonce et promotion du tabac ou des cigarettes électroniques.

Faire bien connaître les infractions au public ressemble aux rapports d'inspection des établissements alimentaires, qui sont affichés en ligne et dans les établissements, là où le public peut les voir. Les infractions à la loi seront des infractions désignées de catégorie E et pourront faire l'objet de contraventions en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*.

Madame la vice-présidente, actuellement, quand les vendeurs sont avertis ou accusés de vente d'un produit de vapotage aromatisé, le produit peut rester sur les étagères et être offert en vente.

Les modifications proposées donneront aux inspecteurs l'autorité et les pouvoirs d'un agent de la paix dans l'exercice de leurs fonctions. Cela leur permettra de saisir le tabac, les articles pour fumeurs, les cigarettes électroniques, les liquides de vapotage et tout document ou chose si l'inspecteur croit pour des motifs raisonnables qu'ils peuvent fournir une preuve de la commission d'une infraction à la loi. Cela permettra aussi de confisquer les choses au profit de la Couronne et d'en disposer après une déclaration de culpabilité.

La loi donnera au ministre le pouvoir de prendre des règlements qui obligeront les vendeurs, les fabricants ou les distributeurs de tabac, d'articles pour fumeurs ou de cigarettes électroniques, y compris les liquides de vapotage, à soumettre sur demande des échantillons de leurs produits à un inspecteur pour analyse. Des pouvoirs de réglementation additionnels seront accordés pour permettre au ministre de prescrire la manière, les endroits ou les locaux où il est interdit de faire de la publicité pour la vente de tabac, d'articles pour fumeurs, de cigarettes électroniques et de liquides de vapotage. Ces mesures ont pour but de faire respecter la loi.

Certains détaillants vendent des produits aromatisés qui, même si leur étiquetage n'indique pas qu'ils sont destinés à des cigarettes électroniques ou à du tabac, sont quand même couramment utilisés à de telles fins. Même si les cigarettes aromatisées sont déjà interdites et s'il existe une disposition qui interdit la vente d'aromatisants conçus comme additifs à des cigarettes électroniques, les modifications proposées

products, whether marked as tobacco or electronic cigarette products or not, in tobacconists and vapour shops and restrict access in other retail locations.

The proposed amendments will see that the following locations are added as designated places where the sale of tobacco, smoking supplies, electronic cigarettes, and vaping products are prohibited: health care facilities, postsecondary campuses, schools, government buildings, theatres, amusement parks or arcades, recreational centres, libraries, and cultural centres. Madam Deputy Speaker, this would align with restrictions in other Atlantic Provinces. This would further help de-normalize the use of tobacco and electronic cigarettes. The proposed amendments to the Act and regulations will come into effect at the same time on July 1, 2024. This will allow the Department of Health and the Department of Justice and Public Safety to review and update existing resources ahead of the change.

Madam Deputy Speaker, the use of dispensing devices for the sale of tobacco, smoking supplies, or electronic cigarettes is currently prohibited in a retail store, leaving it open to having it in places not associated with a retail store. The proposed amendments would completely prohibit the use of dispensing devices for the sale of tobacco, smoking supplies, or electronic cigarettes and vaping liquids. This measure, again, like the rest, is intended to make it more difficult for individuals under the age of 19 to access tobacco, smoking supplies, electronic cigarettes, and vaping liquids.

Madame la vice-présidente, nous savons que l'adolescence est une période critique. Tout ce que nous faisons aujourd'hui pour protéger les adolescents aura une incidence sur le reste de leur vie.

Vaping puts nicotine into the body. Nicotine is highly addictive and can slow brain development in teens and affect memory, concentration, learning, self-control, attention, and mood. It can also increase the risk of other types of addictions later in life. Brain development continues through childhood to about age 25. Working together, I have faith that we can

interdiraient la vente d'additifs aromatisés à tout autre produit, qu'il soit étiqueté ou non comme produit de tabac ou cigarette électronique, dans les boutiques de marchands de tabac et de vapotage et en restreindraient l'accès dans les autres points de vente au détail.

Les modifications proposées veilleront à ce que les endroits suivants soient ajoutés comme lieux désignés où la vente de tabac, d'articles pour fumeurs, de cigarettes électroniques et de liquides de vapotage est interdite : établissements de soins de santé, campus postsecondaires, écoles, bâtiments du gouvernement, théâtres, parcs d'attractions ou salles de jeux électroniques, centres de loisirs, bibliothèques et centres culturels. Madame la vice-présidente, cela concorderait avec les restrictions des autres provinces de l'Atlantique. Cela aiderait davantage à ce que la consommation de tabac et de cigarettes électroniques ne soit plus considérée comme normale. Les modifications proposées de la loi et des règlements entreraient en vigueur en même temps, le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Cela permettra au ministère de la Santé et au ministère de la Justice et de la Sécurité publique d'examiner et de mettre à jour les ressources existantes avant les changements.

Madame la vice-présidente, l'utilisation d'appareils distributeurs pour la vente de tabac, d'articles pour fumeurs ou de cigarettes électroniques est actuellement interdite dans un magasin de détail, ce qui laisse la possibilité de les avoir dans des lieux sans relation avec un magasin de détail. Les modifications proposées interdiraient totalement l'utilisation d'appareils distributeurs pour la vente de tabac, d'articles pour fumeurs, de cigarettes électroniques et de liquides de vapotage. Cette mesure, tout comme les autres, vise à rendre plus difficile aux personnes de moins de 19 ans d'avoir accès au tabac, aux articles pour fumeurs, aux cigarettes électroniques et aux liquides de vapotage.

Madam Deputy Speaker, we know that the teenage years are critical. Everything we do today to protect teenagers will affect the rest of their lives.

Le vapotage introduit de la nicotine dans l'organisme. La nicotine provoque une forte dépendance et peut ralentir le développement cérébral des adolescents et affecter la mémoire, la concentration, l'apprentissage, la maîtrise de soi, l'attention et l'humeur. Elle peut aussi augmenter le risque d'autres genres de dépendance plus tard dans la vie. Le développement

keep New Brunswick's youth and young adults safe from the dangers associated with tobacco use, vaping, and nicotine addiction. Everyone has a role to play, including parents, health care providers, teachers, and others who work with and care about young people.

Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

**Mr. McKee:** Thank you. Thank you very much. Madam Deputy Speaker, unfortunately we heard the statistics from the Health Minister. Unfortunately, Canada has some of the highest teen vaping rates in the world. New Brunswick is no exception to that.

16:25

I applaud my colleague, the MLA for Edmundston-Madawaska Centre who, in 2021, as the opposition Health Critic at the time, brought forward legislation dealing with a ban on flavours for vaping products. That was a very important piece of legislation that he brought forward because of the increased rates of teens using vaping products. They are attracted to these flavoured vaping products, so that was important legislation.

It wasn't an easy piece of legislation. It followed Prince Edward Island, which had tackled this issue. From speaking with the member from Prince Edward Island who brought forward that legislation and speaking with my colleague from Edmundston, I know that there was a lot of pushback from the industry. It wasn't easy. You had to stand your ground. It was doing the right thing for the kids. Thankfully, that legislation withstood the scrutiny from the courts, and it is in full force and effect. This is another step in the right direction in ensuring that we keep those products out of the hands of kids.

One issue, I guess, that first came up here in the budget speech is the tax. The budget speech talked about putting a tax on vaping products, but it isn't part of this legislation. I would like to see when the government actually intends to bring that forward. It has tabled a bunch of new legislation today, but it still hasn't brought that forward. New Brunswick is the only province in the country to still not have a tax on vaping

cérébral se poursuit pendant toute l'enfance jusqu'à l'âge de 25 ans environ. Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, nous pouvons tenir les adolescents et les jeunes adultes du Nouveau-Brunswick à l'abri des dangers associés à la consommation de tabac, au vapotage et à la dépendance à la nicotine. Tout le monde a un rôle à jouer, y compris les parents, les fournisseurs de soins de santé, les enseignants et d'autres personnes qui travaillent auprès des jeunes et s'occupent d'eux.

Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

**M. McKee :** Merci. Merci beaucoup. Madame la vice-présidente, malheureusement, nous avons entendu les statistiques du ministre de la Santé. Malheureusement, le Canada a l'un des taux de vapotage des adolescents les plus élevés du monde. Le Nouveau-Brunswick n'y fait pas exception.

Je félicite mon collègue, le député d'Edmundston-Madawaska Centre, qui a présenté en 2021, en tant que porte-parole de l'opposition en matière de santé, un projet de loi portant sur l'interdiction d'aromatisants pour les produits de vapotage. C'était une mesure législative très importante qu'il avait présentée, étant donné les taux croissants d'adolescents qui consomment des produits de vapotage. Ils sont attirés par ces produits de vapotage aromatisés ; alors, c'était une mesure législative importante.

Ce n'était pas une mesure législative facile. Elle suivait l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'était attaquée à la question. Après avoir parlé au député de l'Île-du-Prince-Édouard qui a déposé ce projet de loi et avoir parlé à mon collègue d'Edmundston, je sais qu'il y a eu une forte résistance de la part de l'industrie. Cela n'a pas été facile. Il a fallu rester ferme. C'était la bonne chose qu'on faisait pour les jeunes. Heureusement, cette loi a résisté à l'examen des tribunaux, et elle est entièrement en vigueur. C'est un autre pas dans la bonne direction pour assurer que nous gardons ces produits hors de la portée des enfants.

Une question, je pense, qui a été soulevée en premier dans le discours du budget, c'est la taxe. Le discours du budget a parlé d'imposer une taxe sur les produits de vapotage, mais cela ne fait pas partie du présent projet de loi. J'aimerais savoir quand le gouvernement a vraiment l'intention de proposer cela. Il a déposé un paquet de nouvelles mesures législatives aujourd'hui, mais il n'a pas encore présenté cela. Le Nouveau-

devices or liquids, even though the government stated an intention to have one. We await that legislation. It is another piece of the puzzle here in ensuring that we keep these products out of the hands of kids.

One of the other positive things in this bill is asking for proof of age for anyone who looks under 25. I think it is a positive move that we expand the carding of people at stores to all who appear under 25. Again, the goal is to ensure that teenagers do not have access to these products.

One thing I'd like to explore at committee is what the minister calls the widespread noncompliance with licensing requirements and the flavour ban. He spoke of a burden of proof that is too high to meet. Too many are getting off with no consequences. I would like to know more about how the amendments will strengthen the Act and ensure that licensing requirements are followed.

Again, there is talk of giving inspectors the powers of peace officers under the *Criminal Code*. They have to deal with detention, arrest, search, and seizure, as I mentioned when discussing the other legislation. We will have to ensure proper training so that they conduct their business in a way that is in compliance with the charter.

Those are some of the preliminary issues I have. I will address them in the committee stage. I thank the minister for his lengthy comments with respect to this legislation. You might think that he doesn't want to get to committee, so he's trying to stretch things out a little with his lengthy speech today. I do thank him. I'll keep my comments short so that we can get to committee. I'll have questions for him at the committee stage. Thank you very much.

**Ms. Mitton:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I'm rising today to speak to Bill 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*. Today, I want to focus on the need to prevent people, from the get-go, from starting to smoke and vape. The minister did outline some of the harmful effects of nicotine, for example. We know that it can create physical dependence and addiction. It can impact brain

Brunswick est la seule province du pays qui n'a toujours pas de taxe sur les dispositifs ou liquides de vapotage, même si le gouvernement a déclaré l'intention d'en avoir une. Nous attendons ce projet de loi. C'est un autre morceau du casse-tête pour assurer que nous gardons ces produits hors de la portée des enfants.

L'un des autres éléments positifs dans le projet de loi, c'est de demander une preuve d'âge à toute personne qui semble avoir moins de 25 ans. Je pense que c'est une mesure positive que nous imposons aussi l'obligation de présenter sa carte dans les magasins à toute personne qui semble avoir moins de 25 ans. Ici encore, l'objectif est d'assurer que les adolescents n'ont pas accès à ces produits.

Une chose que j'aimerais approfondir en comité, c'est ce que le ministre décrit comme le non-respect très répandu des exigences relatives aux permis et de l'interdiction des produits aromatisés. Il a parlé d'un fardeau de preuve qui est trop difficile à satisfaire. Trop de gens s'en tirent sans subir de conséquences. J'aimerais en savoir davantage sur ce que feront les modifications pour renforcer la loi et assurer que les exigences de délivrance de permis sont respectées.

Ici encore, il est question de donner aux inspecteurs des pouvoirs d'agents de la paix en vertu du *Code criminel*. Les agents doivent s'occuper des détentions, des arrestations, des fouilles et perquisitions et des saisies, comme je l'ai mentionné en discutant l'autre projet de loi. Nous devons leur assurer une formation convenable pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions d'une manière qui respecte la *Charte*.

Voilà quelques-unes des questions préliminaires que j'ai. Je les aborderai à l'étape du comité. Je remercie le ministre de ses longues observations concernant ce projet de loi. On pourrait penser qu'il ne veut pas aller en comité et qu'il essaie donc d'étirer les choses un peu avec son long discours aujourd'hui. Je le remercie bien. Je m'en tiens à de courtes remarques pour que nous puissions aller en comité. J'aurai des questions pour lui à l'étape du comité. Merci beaucoup.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques*. Aujourd'hui, je veux insister sur le besoin d'empêcher les gens, dès le point de départ, de commencer à fumer et à vapoter. Le ministre a bien souligné certains effets nocifs de la nicotine, par exemple. Nous savons qu'elle peut

development, and the impacts are more significant the younger someone starts to smoke. In fact, it increases the likelihood of becoming addicted and dependent on smoking or, indeed, vaping.

16:30

When we're talking about this issue, I think this is actually a missed opportunity to go further. Someone mentioned Prince Edward Island. In fact, it now has an age restriction of 21. People under the age of 21 aren't able to purchase cigarettes, e-cigarettes, or vaping products. I think that is the direction we need to go in.

I also want to raise something that some other places are doing or are advocating for, which is the idea of a smoke-free generation. Basically, that involves not selling these products to anyone born after a certain date so that no one becomes addicted or dependent or starts that process of smoking or vaping. As we know, the younger people start, the more likely they are to become dependent. This is something that is being introduced in the United Kingdom. I know that BC Lung Foundation is advocating for it, for example. New Zealand adopted this, but, unfortunately, it had a government change. We know policy lurch happens when you have government changes sometimes, but I think this is the type of idea that would be more ambitious and would get us going in the direction we need to go.

Ultimately, this is about health. Of course, there are still traditional uses for tobacco. That's certainly not what I'm talking about. Some people and communities are dependent on tobacco sales. We need a plan to transition away from that and to not be economically dependent on that. We know that commercial tobacco companies—big tobacco—do not have our health at heart. We need to be more ambitious, because we see the harmful impacts that vaping especially and smoking commercial tobacco have on people. We see that youth are using these at alarming rates. This is a public health issue that has worsened. We can do better.

Again, I think this is a missed opportunity for age 21 legislation. I want to put out that idea of a smoke-free

provoquer une dépendance physique et une toxicomanie. Elle peut nuire au développement du cerveau, et plus on commence jeune à fumer, plus les effets sont considérables. De fait, elle augmente les chances de devenir dépendant du tabagisme ou également du vapotage.

Quand nous parlons de cette question, je pense qu'en fait, c'est une occasion manquée d'aller plus loin. Quelqu'un a mentionné l'Île-du-Prince-Édouard. En fait, elle a maintenant une limite d'âge de 21 ans. Les gens de moins de 21 ans ne peuvent pas acheter des cigarettes, des cigarettes électroniques ou des produits de vapotage. Je pense que c'est dans cette direction que nous devons aller.

Je veux aussi mentionner quelque chose qu'on fait ou qu'on préconise à d'autres endroits : c'est l'idée d'une génération sans fumée. En gros, cela suppose de ne vendre ces produits à aucune personne née après une certaine date, de sorte que personne ne devient toxicomane ou dépendant ou ne commence le processus de fumer ou de vapoter. Comme nous le savons, plus les gens commencent jeunes, plus il est probable qu'ils deviendront dépendants. C'est une mesure qui est introduite au Royaume-Uni. Je sais que la BC Lung Foundation la préconise, par exemple. La Nouvelle-Zélande l'a adoptée, mais malheureusement, elle a eu un changement de gouvernement. Nous savons qu'il y a parfois un va-et-vient des politiques quand on a des changements de gouvernement, mais je pense que c'est le genre d'idée qui serait plus ambitieuse et nous ferait avancer dans la direction où nous avons besoin d'aller.

À la fin, il s'agit de la santé. Bien sûr, le tabac a encore des usages traditionnels. Ce n'est certainement pas de cela que je parle. Il y a des gens et des collectivités qui dépendent des ventes de tabac. Nous avons besoin d'un plan de transition pour nous en éloigner et ne pas en être économiquement dépendants. Nous savons que les sociétés commerciales de tabac — le « Big Tobacco » — n'ont pas notre santé à cœur. Nous devons être plus ambitieux, car nous voyons les effets nocifs du vapotage en particulier, et du fait de fumer le tabac commercial, sur les gens. Nous voyons les jeunes les consommer à des taux alarmants. C'est un problème de santé publique qui a empiré. Nous pouvons faire mieux.

Je le répète, je pense que c'est une occasion manquée de mettre la limite à 21 ans dans la loi. Je veux lancer

generation because I think that we can do better. This is the type of public health policy that can have a significant impact on people's health. I look forward to being able to ask the minister some questions when this comes to committee. I thank you for the time I have had to speak on this bill, Madam Deputy Speaker. Thank you.

**M. D'Amours** : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis bien heureux de parler un peu de ce projet de loi. Vous comprendrez que le ministre de la Santé, lorsqu'il a pris la parole à l'étape de la deuxième lecture, a parlé des modifications de la loi de 2021. Je vais le dire honnêtement : J'étais content d'entendre le ministre de la Santé mentionner cela, parce que c'est le projet de loi que j'avais déposé à la Chambre. Cette mesure législative a été adoptée et acceptée et elle est entrée en vigueur en septembre 2021.

Ce projet de loi que j'avais déposé portait sur la question de l'élimination des produits de vapotage aromatisés. Voilà l'objectif de ce projet de loi. Je pense que cette mesure était utile et qu'elle l'est encore. L'objectif était aussi de s'assurer de diminuer l'accès à des produits de vapotage trop attrayants pour les jeunes et les moins jeunes.

Toutefois, la réalité est qu'on a pu s'apercevoir que certains commerces pouvaient encore continuer à vendre ces produits. Je comprends cet aspect et je comprends l'intention derrière le projet de loi de 2021. C'était une question de santé. Après cela, il y a la question de l'application, qui est la responsabilité du ministère de la Sécurité publique. C'est un autre aspect.

Si j'ai bien compris, le ministre a bel et bien mentionné qu'il devra y avoir des discussions entre le ministère de la Santé et le ministère de la Sécurité publique pour s'assurer de mettre en place de nouveaux règlements qui feront en sorte de limiter l'accès à des produits de vapotage, qui sont uniquement à saveur de tabac. Selon la loi, c'est cela. Ces deux ministères vont s'assurer — en tout cas, je l'espère — que les contrevenants auront à payer des frais. On ne peut pas tout simplement dire qu'on peut vendre ces produits sur chaque coin de rue. Le ministre a donné des exemples où certains produits ne pourront pas être vendus.

cette idée d'une génération sans fumée, parce que je pense que nous pouvons faire mieux. C'est le genre de politique de santé publique qui peut avoir de fortes répercussions sur la santé des gens. Je me réjouis à l'avance de pouvoir poser des questions au ministre quand cela ira en comité. Je vous remercie du temps que j'ai eu pour parler du projet de loi, Madame la vice-présidente. Merci.

**Mr. D'Amours**: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am very happy to speak a bit on this bill. You will understand that the Minister of Health, when he spoke during second reading, talked about the amendments made to the Act in 2021. I will say this honestly: I was happy to hear the Minister of Health mention that, because that was a bill I tabled in the House. That legislation was adopted and accepted, and it came into effect in September 2021.

The bill that I had tabled was about eliminating flavoured vaping products. That was the goal of that bill. I think that was and still is useful. The goal was also to reduce access to vaping products that were too appealing to young and not-so-young people.

However, the reality is that some businesses were able to continue to sell these products. I understand that and I understand the intention behind the 2021 bill. It was a matter of health. Then, there is the matter of enforcement, which is the responsibility of the Department of Public Safety. That is another thing.

If I understand correctly, the minister did in fact mention that there would be discussions between the Department of Health and the Department of Public Safety to ensure new regulations are put in place to limit access to vaping products, which are only tobacco flavoured. According to the Act, that is what it is. These two departments will ensure—at least I hope—offenders are fined. These products mustn't be allowed to be sold on every street corner. The minister gave examples where some products will not be allowed to be sold.

16:35

Il faut se poser la question suivante : Comment se fait-il que l'on trouve des enfants dans certains des endroits où la vente de ces produits est autorisée? Il y a des enfants là où l'on trouve des vapeuses. Comment se fait-il que l'on voie encore cela aujourd'hui? Combien de fois avons-nous entendu que ces produits sont consommés par des élèves à l'école, en cachette? Comment se fait-il que cela arrive encore? Comment se fait-il que nous soyons permissifs par rapport à cela?

Madame la vice-présidente, si je me souviens bien, en 2021, j'avais donné l'exemple du temps où j'étais à la polyvalente, chez nous. Je me souviens de la section de la polyvalente que l'on appelait le fumoir. Les gens qui fumaient la cigarette — dans ce temps-là, c'était le produit de choix — pouvaient s'y rendre pour fumer, mais, du même coup, ces mêmes élèves n'avaient pas l'âge légal d'acheter les cigarettes. Toutefois, c'était toléré.

En 2021, avec la modification, entre autres, de la loi concernant les produits de vapotage aromatisés, j'avais espoir que des règles seraient mises en place pour s'assurer que le produit ne puisse pas être acheté pour les enfants, soit pour ceux qui n'ont pas atteint l'âge légal. J'espérais également qu'on ne permettrait pas l'utilisation de tels produits — et on parle de produits avec des arômes qui sont illégaux ou de produits avec un arôme de tabac, ce qui est permis — dans certains établissements, dont les établissements publics, comme les écoles que j'ai donné comme exemple. Ces produits ne devraient même pas se trouver à l'intérieur de l'école. Il faut se demander pourquoi on est permissif.

Je peux comprendre que, dans nos établissements publics, il n'est pas évident d'assurer un certain contrôle et de courir après tout le monde un peu partout à l'intérieur des bâtiments. Je pense qu'il y a de l'éducation à faire. Je me souviens d'avoir fait un parallèle, à un certain moment, entre un produit contenu dans les liquides aromatisés et le glycol. Je me rappelle les annonces pour le recyclage à la télé, entre autres, au Nouveau-Brunswick, dans lesquelles on nous disait que si nous avions du glycol à recycler, soit de l'huile, il fallait se rendre à tel endroit. Je me dis que cela n'a aucun sens que l'on soit en train de vendre un produit contenant du glycol et que, du même coup, on nous dise d'aller faire recycler ce même glycol, soit les huiles à moteur, entre autres. C'était illogique.

This begs the following question: Why is it that there are children in some of the places where the sale of these products is authorized? There are children in the same places as vapes. Why is that still seen today? How many times have we heard of these products being secretly used by students at school? Why is that still happening? Why are we allowing that?

Madam Deputy Speaker, if I remember correctly, in 2021, I gave the example of when I was in high school back home. I remember the part of the high school that was called the smokehouse. People who smoked cigarettes—at the time, that was the product of choice—could go there to smoke, but, they were not of legal age to buy cigarettes. However, it was tolerated.

In 2021, with the amendment to the Act regarding flavoured vaping products, among other things, I hoped that rules would be put in place to ensure that the product could not be bought for children, meaning for people under legal age. I also hoped that the use of these kinds of products—flavoured products, which are illegal, or tobacco flavoured products, which are allowed—would not be allowed in some establishments, including public buildings such as schools, which I gave as an example. These products shouldn't even be in schools. One must wonder why it is allowed.

I can understand that, in our public buildings, it is not easy to have any control and run after everyone inside. I think there is educating to be done. I remember making, at some point, a parallel between a product found in the flavoured liquids and glycol. I remember the announcements about recycling on New Brunswick television, as well as elsewhere, that told us that, if we had any glycol, meaning oil, to recycle, we had to go to a particular place. I think it makes no sense to sell a product containing glycol then tell us to recycle that glycol, that motor oil, among other things. It didn't make sense.

Dans mon livre, cela demeure illogique. Je ne peux pas imaginer que ces produits sont bons pour la santé. Au bout du compte, c'est un peu comme si on commençait à fumer la cigarette. Vous vous dites que vous ne fumerez qu'une seule cigarette et que cela n'ira pas plus loin. À un certain moment, vous êtes rendu à deux cigarettes, à trois cigarettes ou à quatre cigarettes. Après un certain temps, c'est un paquet au complet.

On sait qu'il est question de dépendance. On sait qu'il y a une composante, dans ces produits, qui crée une dépendance, et on ne veut certainement pas que les adultes développent une dépendance. On sait que ce n'est pas bon pour la santé. Les gens qui fument disent eux-mêmes que ce n'est pas bon pour la santé, mais que c'est difficile de se défaire d'une dépendance à ces produits.

Imaginez lorsqu'il s'agit d'enfants. Il y a des produits qui sont intéressants avec des goûts et des arômes qui sont attirants. Je pense qu'il est aussi question de responsabilisation sociale. Dans le cadre d'une discussion à ce sujet, il faut également se poser la question : Comment se fait-il que des compagnies continuent à offrir de tels produits? Il n'y a qu'une seule réponse. Ce n'est certainement pas parce que ces compagnies se préoccupent de la santé des gens. C'est certainement seulement parce qu'elles songent au profit potentiel. À un certain moment, il faut se demander si l'on tient au profit ou à la santé des gens du Nouveau-Brunswick.

Je comprends qu'il y a bien d'autres produits dont on pourrait faire l'analyse en se demandant si c'est bon pour la santé comparativement au profit potentiel. Lorsque l'on parle de produits de vapotage ou de la cigarette, c'est certain qu'il ne s'agit certainement pas de produits qui sont avantageux pour la santé des gens. Imaginez, encore pire, de permettre à nos enfants d'y avoir accès. Pour ma part, j'aurais honte si j'étais entrepreneur et que je vendais des produits en sachant que je vendais des produits à des mineurs, soit à des gens qui n'ont pas l'âge légal de se les procurer. Tout d'abord, ils n'ont pas l'âge. Donc, numéro un : c'est illégal. Numéro deux : on leur vend des produits tout en sachant qu'ils sont très nocifs pour la santé à court, à moyen et à long terme.

16:40

Le ministre l'a quand même bien exprimé et expliqué. Une fois qu'une personne embarque dans le cercle vicieux de l'utilisation de ces produits, ce n'est pas vrai qu'elle s'en sort. Je me souviens de certains

In my book, it still doesn't make sense. I cannot imagine these products are healthy. At the end of the day, it is kind of like starting to smoke. You tell yourself you will only smoke one cigarette and that is it. At some point, you are up to two, three, or four cigarettes. After a while, it is a whole pack.

It is an addiction. There is known to be something in these products that creates an addiction, and, certainly, nobody wants adults to become addicted. It is not healthy. Smokers themselves say that it isn't healthy, but that it is difficult to recover from an addiction to these products.

Imagine when it happens to children. There are attractive products with appealing flavours and scents. I think it is also a matter of social responsibility. With regard to discussion on this subject, this must also be asked: Why do companies continue to offer such products? There is only one answer. It is certainly not because these companies care about peoples' health. It is of course because they care about potential profits. At some point, a decision has to be made on whether profit or New Brunswickers's health matters more.

I understand that there are many other products that could be analyzed to compare their effects on health to potential profits. Vaping products and cigarettes are certainly not products that are good for people's health. Imagine, even worse, allowing our children to access them. I would personally be ashamed if I were a business owner who sold products knowing that I was selling products to minors, to people who are not of legal age to buy them. To start with, they are not of age. So, number one: it is illegal. Number two: they are being sold products by people who know that they are harmful to human health in the short, medium, and long terms.

The minister did explain the situation. Once someone gets into the vicious cycle of using these products, they do not get out of it. I remember some documents showing that there was a transition. People start by

documents qui montraient qu'il y avait une transition. On commence en consommant ces produits de vapotage aromatisés pour finir avec la cigarette. Alors que l'objectif initial des produits de vapotage était d'aider des fumeurs voulant sortir de l'emprise du tabac. Ces produits les aidaient à abandonner progressivement cette habitude d'utiliser les produits du tabac. Imaginez donc que c'est l'effet inverse qui est arrivé.

Imaginez donc si l'on permettait encore aujourd'hui à nos enfants d'avoir accès à ces produits, comme si, tout d'abord, ils avaient la capacité de dire que c'était un bon produit pour eux. Imaginez si l'on commençait avec ces produits pour ensuite progresser en ajoutant la cigarette à notre consommation. Au bout du compte, il y a une industrie ou des industries qui en retirent des bénéfices, mais ce ne sont pas la population et nos enfants qui sont avantagés. Ce n'est certainement pas le système de santé qui en profite, car où ces gens finissent-ils au bout du compte? Ils se retrouvent avec des conditions médicales qui peuvent être problématiques. Cela représente des coûts très élevés pour notre système de santé.

Cela étant dit, Madame la vice-présidente, je ne veux pas m'éterniser sur ce projet de loi. Je pense qu'il y aura des questions à poser au Comité permanent de la politique économique. Nous aurons l'occasion de poser davantage de questions au ministre. Honnêtement, j'espère que la collaboration entre le ministère de la Santé et le ministère de la Sécurité publique sera harmonisée et qu'il y aura vraiment un effet dissuasif. J'espère que les mesures nécessaires seront prises afin que les gens qui vendent des produits à des mineurs aient à payer le prix prescrit. Il faut s'assurer que, s'il existe encore des produits de vapotage aromatisés, qui ne sont plus légaux au Nouveau-Brunswick, ces entreprises auront à payer le prix établi. La loi, c'est la loi.

En terminant, Madame la vice-présidente, je veux dire que, souvent, les gens se demandent pourquoi on fait des lois. Pourquoi dépose-t-on des modifications à des lois? Pourquoi crée-t-on de nouvelles lois? Souvent, c'est parce qu'on essaie de faire de son mieux pour l'éducation. On se dit qu'on donne la chance aux coureurs pour que les choses puissent vraiment s'améliorer. Toutefois, à un moment donné, il y a un point où l'on n'a plus le choix. La loi est le seul mécanisme qui nous reste pour nous assurer que, comme dans ce cas-ci, nos enfants soient protégés. Si c'est ce qui est nécessaire, c'est la chose à faire.

using flavoured vaping products and end up smoking cigarettes. Yet, the initial goal of vaping products was to help smokers escape the clutches of tobacco. These products helped them gradually quit using tobacco products. So, imagine that the exact opposite happened.

Imagine if our children were still allowed access to these products today, as if, first of all, they had the ability to decide whether they were good for them. Imagine starting to use these products and eventually smoking cigarettes, too. At the end of the day, there is an industry or industries that make a profit from it, but people, including our children, get no benefit. The health care system certainly does not benefit from it, because where do these people end up? They end up with potentially problematic medical conditions. That means very high costs for our healthcare system.

That being said, Madam Deputy Speaker, I do not want to go on and on about this bill. I think there will be questions to be asked in the Standing Committee on Economic Policy. We will have the opportunity to ask the minister more questions. Honestly, I hope the Department of Health and the Department of Public Safety work well together and that there will really be a deterrent. I hope the necessary actions are taken so that the people who sell these products to minors have to pay the price. If there are still flavoured vaping products, which are no longer legal in New Brunswick, these businesses have to be made to pay the price. The law is the law.

In closing, Madam Deputy Speaker, I want to say that people often ask why Acts are created. Why are amendments to Acts tabled? Why are new Acts created? Often, it is because people are doing their best to educate. People are given a chance so that things can truly get better. However, at some point, there comes a time when there is no other choice. The Act is the only mechanism we have left to ensure that our children are protected, as is the case here. If that is what it takes, then it is what needs to be done.

Souvent, la population nous demande pourquoi il faut faire des lois et pourquoi il n'y a pas plus de libertés. Les lois sont là parce que, à un moment donné, c'est là qu'on est rendu. On a tout fait et l'on a tout essayé afin de minimiser les impacts, mais, à un moment donné, certaines choses se produisent, et de telles lois sont créées.

Comme je l'ai mentionné, des questions seront posées au ministre de la Santé. Je ne sais pas si le ministre de la Sécurité publique sera là en même temps, en raison du lien entre les deux, mais, bon, on donnera au ministre l'occasion de répondre. On verra les réponses à nos questions. Merci, Madame la vice-présidente.

### **Second Reading**

(**Madam Deputy Speaker** put the question, and Bill 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.

**Hon. G. Savoie** moved that the House adjourn.

The House adjourned at 4:44 p.m.)

Often, people ask us why Acts have to be created and why there aren't greater freedoms. Acts exist because, at some point, that is what things come to. Everything has been tried and everything has been done to minimize the impact, but, at some point, things happen and such Acts are created.

As I mentioned, the Minister of Health will be asked questions. I do not know if the Minister of Public Safety will be there at the same time, because of the connection between the two, but, well, the minister will have the opportunity to respond. We will see how our questions are answered. Thank you, Madam Deputy Speaker.

### **Deuxième lecture**

(**La vice-présidente** met la question aux voix, et le projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et les cigarettes électroniques*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

**L'hon. G. Savoie** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 16 h 44.)